



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2024

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2024

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter aux rubriques « Événements importants » et « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,35 \$, par rapport à 1,69 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,04 \$, par rapport à 1,91 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 564 millions de dollars, comparativement à 3 306 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 789 millions de dollars, comparativement à 3 707 millions de dollars.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2024 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,89 \$, par rapport à 2,52 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 4,04 \$, par rapport à 4,14 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 5 388 millions de dollars, comparativement à 4 887 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 7 426 millions de dollars, comparativement à 7 861 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 72 millions de dollars (62 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action), comparativement à 79 millions de dollars (67 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 21 millions de dollars (16 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), par rapport à 30 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges de restructuration de 165 millions de dollars (122 millions de dollars après impôt ou 7 cents par action).
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen de 102 millions de dollars (80 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action), comparativement à 73 millions de dollars (63 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN de 64 millions de dollars (48 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 134 millions de dollars (101 millions de dollars après impôt ou 6 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige de 274 millions de dollars (205 millions de dollars après impôt ou 11 cents par action), comparativement à 39 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Cotation spéciale de la FDIC de 103 millions de dollars (77 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action).
- Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque de 615 millions de dollars (615 millions de dollars après impôt ou 35 cents par action).

TORONTO, le 23 mai 2024 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2024. Le résultat net comme présenté a atteint 2,6 milliards de dollars, en baisse de 22 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,8 milliards de dollars, en hausse de 2 %.

« La TD a connu un excellent deuxième trimestre, soutenu par un résultat net de 3,8 milliards de dollars et le fort dynamisme de l'ensemble de nos activités. Nous avons affiché un levier d'exploitation positif important, tout en continuant d'investir dans l'entreprise, notamment dans l'infrastructure de risque et de contrôle », a déclaré Bharat Masrani, président et chef de la direction, Groupe Banque TD.

## Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a connu un excellent trimestre grâce à une croissance soutenue des volumes et un levier d'exploitation positif.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché un résultat net de 1 739 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à la croissance des produits, en partie contrebalancée par la hausse des provisions pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. Les produits ont été de 4 839 millions de dollars, en hausse de 10 %, reflétant la croissance des volumes et l'accroissement des marges.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a continué la progression, générant un autre excellent trimestre en matière d'ouvertures de comptes pour les nouveaux Canadiens. La TD a augmenté son soutien aux étudiants internationaux en concluant une entente avec HDFC, la principale banque du secteur privé en Inde, afin d'attirer de nouveaux clients qui bénéficient d'une expérience bancaire simplifiée. La Banque a également établi une nouvelle collaboration avec ApplyBoard, un organisme éducatif canadien qui aide les étudiants internationaux à préparer leurs finances pour étudier au Canada. De plus, Financement auto TD a été classé au premier rang pour la satisfaction des concessionnaires à l'égard des prêteurs non exclusifs ayant un crédit non préférentiel ou préférentiel selon le sondage 2024 de J.D. Power, qui évalue la satisfaction des concessionnaires canadiens à l'égard de leur prêteur automobile<sup>1</sup>.

### **Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué sur leur élan, générant une croissance séquentielle des résultats d'exploitation et des prêts malgré un contexte difficile.**

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 580 millions de dollars (433 millions de dollars américains), en baisse de 59 % (58 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 272 millions de dollars, en baisse de 16 % (17 % en dollars américains). La participation de la Banque TD dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») a contribué au résultat à hauteur de 183 millions de dollars, une baisse de 27 % (26 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net de 397 millions de dollars (297 millions de dollars américains), en baisse de 66 % (65 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement les provisions relatives aux enquêtes sur le programme de lutte contre le blanchiment d'argent de la Banque et la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), en partie contrebalancées par les charges d'acquisition et d'intégration engagées au deuxième trimestre de l'exercice précédent et liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 089 millions de dollars (803 millions de dollars américains), en baisse de 14 % (15 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à afficher une croissance des prêts, tout en maintenant leurs normes en matière de souscription tout au long du cycle, le total des soldes moyens des prêts ayant augmenté de 7 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent et de 1 % par rapport à celui du trimestre précédent. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, le total des soldes moyens des dépôts de particuliers et d'entreprises a diminué de 1 % d'un exercice à l'autre, reflet du contexte de marché concurrentiel, alors qu'il est demeuré stable d'un trimestre à l'autre. Dans l'ensemble, les Services bancaires de détail aux États-Unis ont maintenu un bilan solide malgré un contexte difficile.

Au cours du trimestre, TD Bank<sup>MD</sup>, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup> (TD AMCB) a lancé TD Complete Checking et TD Early Pay, offrant aux clients des services bancaires plus flexibles, y compris un accès anticipé aux dépôts directs admissibles. Le nombre de clients actifs du service mobile de TD AMCB a dépassé le cap des 5 millions alors que l'entreprise a continué d'offrir de nouvelles caractéristiques et capacités afin de rehausser l'expérience client. TD AMCB s'est classée au neuvième rang des meilleurs employeurs au chapitre de la diversité en 2024 en Amérique dans le palmarès de Forbes, surpassant ses pairs en se classant comme la meilleure institution financière.

### **Solide progression des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance**

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 621 millions de dollars, en hausse de 19 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, la croissance du chiffre d'affaires ayant été en partie contrebalancée par la hausse des charges afférentes aux activités d'assurance. La croissance des produits de 11 % pour le trimestre considéré reflète l'augmentation des primes d'assurance, des produits tirés des comptes à honoraires et des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a continué d'investir dans la mise en œuvre d'innovations centrées sur le client au cours du trimestre. Placements directs TD a achevé la migration de ses négociateurs les plus actifs vers la nouvelle plateforme Négociateur actif TD et Conseils, Gestion de patrimoine TD a continué à gagner des parts de marché en développant son réseau de conseillers<sup>2</sup>. Gestion de Placements TD a lancé sept nouveaux FNB à revenu fixe à gestion active, mettant en valeur ses capacités exclusives de recherche indépendante sur le crédit et offrant aux investisseurs le potentiel de gagner un revenu d'intérêts élevé. TD Assurance a élargi son offre de produits d'assurance pour petites entreprises à l'échelle nationale afin de rejoindre de nouveaux segments de clients, notamment les gens d'affaires et les secteurs des soins de santé, du commerce de détail, des petites entreprises manufacturières et de l'accueil.

### **Le secteur Services bancaires de gros a généré des produits records, témoignant de la croissance de l'ensemble des activités.**

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 361 millions de dollars, une hausse de 211 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 441 millions de dollars, en hausse de 228 millions de dollars, ou 107 %. Les produits pour le trimestre se sont établis à 1 940 millions de dollars, en hausse de 523 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme et des produits tirés des prêts.

Le 1<sup>er</sup> avril, Valeurs Mobilières TD et TD Cowen ont atteint un jalon important avec la mise en œuvre d'une plateforme unifiée de services bancaires d'investissement, de marchés financiers et de recherche, laquelle intègre des modèles de couverture et optimise les capacités de prestation de services aux clients.

### **Améliorations au programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) de la TD**

La Banque collabore de bonne foi avec les organismes de réglementation et les autorités des États-Unis depuis plusieurs mois et travaille assidûment à la résolution des enquêtes afin d'éclaircir la situation pour les investisseurs. Une refonte complète du programme de LCBA de la TD aux États-Unis est bien avancée et permettra de renforcer notre programme à l'échelle mondiale.

<sup>1</sup> Financement auto TD a reçu la note la plus élevée dans le segment de détail non exclusif non préférentiel et dans le segment de détail non exclusif préférentiel dans le cadre des sondages de J.D. Power 2024 sur la satisfaction des concessionnaires en matière de financement au Canada, qui portent sur la satisfaction des concessionnaires canadiens à l'égard des fournisseurs de financement automobile. Visitez le site [jdpower.com/awards](https://www.jdpower.com/awards) pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> *Investor Economics Retail Brokerage and Distribution Quarterly Update*, hiver 2023.

**Fonds propres**

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 13,4 %.

**Conclusion**

« Nos entreprises au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde sont bien placées pour continuer de répondre aux besoins de nos quelque 28 millions de clients. Je tiens à remercier les 95 000 banquiers de la TD pour tous leurs efforts afin de servir l'ensemble de nos parties prenantes », a ajouté M. Masrani.

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 5.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2024. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2023 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2024	IFS du T2 2024	IRS du T2 2024	Rapport annuel 2023
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				83-88, 92, 98, 99-101, 112-113
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				76-82
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	34, 49			72, 109
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				84-87
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				83-84
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				71, 83, 88-116
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque				70, 87-88, 95, 112
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	32-34, 92		1-3, 6	67-69, 73, 219
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	67
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				68-70, 112
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-13		70-71
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			13	89-92, 94-95
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			35-52, 60-64	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			17-18	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			78	91, 95, 99-100
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	41-43, 45-46			101-103, 105-106
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	44			104, 214
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	49-51			109-111
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	44-49			106-109
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	37			93
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	37, 39-40			93, 96-97
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	38			94-97, 99-100
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	38			94-97
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	28-31, 72-81	21-36	1-5, 13, 17, 19-78	54-66, 88-92, 171-178, 187, 190-191, 217-218
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	81			62, 147-148, 153-154, 177
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	29, 75-79	25, 29		60, 174-176
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			53-54, 66-69	91, 159, 182-183, 187, 190-191
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				91, 151, 159
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				98-100, 112-116
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	89-90			81-82, 212-213, 221



**TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Total des produits – comme présentés <sup>1</sup>	13 819 \$	13 714 \$	12 397 \$	27 533 \$	24 598 \$
Total des produits – rajustés <sup>1, 2</sup>	13 883	13 771	12 570	27 654	25 647
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 071	1 001	599	2 072	1 289
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1</sup>	1 248	1 366	1 118	2 614	2 282
Charges autres que d'intérêts – comme présentées <sup>1</sup>	8 401	8 030	6 756	16 431	14 868
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1, 2</sup>	7 084	7 125	6 462	14 209	12 799
Résultat net – comme présenté <sup>1</sup>	2 564	2 824	3 306	5 388	4 887
Résultat net – rajusté <sup>1, 2</sup>	3 789	3 637	3 707	7 426	7 861
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	928,1 \$	904,3 \$	849,6 \$	928,1 \$	849,6 \$
Total de l'actif	1 966,7	1 910,9	1 924,8	1 966,7	1 924,8
Total des dépôts	1 203,8	1 181,3	1 189,4	1 203,8	1 189,4
Total des capitaux propres	112,0	112,4	116,2	112,0	116,2
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>3</sup>	602,8	579,4	549,4	602,8	549,4
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>1, 4</sup>	9,5 %	10,9 %	12,4 %	10,2 %	9,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 2</sup>	14,5	14,1	14,0	14,3	15,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) <sup>1, 2, 4</sup>	13,0	14,9	16,5	13,9	12,3
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 2</sup>	19,2	18,7	18,3	18,9	19,7
Ratio d'efficacité – comme présenté <sup>1, 4</sup>	60,8	58,6	54,5	59,7	60,4
Ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1, 2, 4, 5</sup>	56,1	57,4	56,4	56,7	54,8
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,47	0,44	0,28	0,45	0,30
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars canadiens)					
Résultat par action <sup>1</sup>					
De base	1,35 \$	1,55 \$	1,69 \$	2,90 \$	2,52 \$
Dilué	1,35	1,55	1,69	2,89	2,52
Dividendes par action	1,02	1,02	0,96	2,04	1,92
Valeur comptable par action <sup>4</sup>	57,69	57,34	57,08	57,69	57,08
Cours de clôture <sup>6</sup>	81,67	81,67	82,07	81,67	82,07
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 762,8	1 776,7	1 828,3	1 769,8	1 824,4
Nombre moyen – dilué	1 764,1	1 778,2	1 830,3	1 771,2	1 826,6
Fin de période	1 759,3	1 772,1	1 838,5	1 759,3	1 838,5
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	143,7 \$	144,7 \$	150,9 \$	143,7 \$	150,9 \$
Rendement en dividendes <sup>4</sup>	5,1 %	4,9 %	4,5 %	5,0 %	4,4 %
Ratio de versement de dividendes <sup>4</sup>	75,6	65,7	56,7	70,3	76,2
Ratio cours/bénéfice <sup>1, 4</sup>	13,8	13,1	10,4	13,8	10,4
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>4</sup>	4,5	(6,9)	(7,5)	4,5	(7,5)
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars canadiens) <sup>1, 2</sup>					
Résultat par action <sup>1</sup>					
De base	2,04 \$	2,01 \$	1,91 \$	4,05 \$	4,15 \$
Dilué	2,04	2,00	1,91	4,04	4,14
Ratio de versement de dividendes	49,9 %	50,7 %	50,2 %	50,3 %	46,2 %
Ratio cours/bénéfice <sup>1</sup>	10,5	10,6	9,8	10,5	9,8
<b>Ratios des fonds propres<sup>3</sup></b>					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,4 %	13,9 %	15,3 %	13,4 %	15,3 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,1	15,7	17,3	15,1	17,3
Ratio du total des fonds propres	17,1	17,6	19,7	17,1	19,7
Ratio de levier	4,3	4,4	4,6	4,3	4,6
Ratio TLAC	30,6	30,8	34,2	30,6	34,2
Ratio de levier TLAC	8,7	8,6	9,0	8,7	9,0

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

<sup>2</sup> La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter aux sections « Événements importants » et « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

<sup>3</sup> Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

<sup>4</sup> Pour des renseignements supplémentaires sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>5</sup> Le ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustés par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – deuxième trimestre de 2024 : 12 635 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 12 405 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 11 452 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 25 040 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 23 365 millions de dollars. À compter du premier trimestre de 2024, la composition de ce ratio non conforme aux PCGR et les montants comparatifs ont été révisés.

<sup>6</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

---

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

### a) Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque

Au deuxième trimestre de 2024, la Banque a comptabilisé une provision initiale de 615 millions de dollars (450 millions de dollars américains) relativement à des discussions tenues avec l'un de ses organismes de réglementation aux États-Unis en lien avec des enquêtes réglementaires et d'application de la loi sur le programme de conformité à la *Bank Secrecy Act* des États-Unis et de lutte contre le blanchiment d'argent de la Banque dont il a déjà été fait mention. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

### b) Charges de restructuration

Au deuxième trimestre de 2024, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Dans le cadre de ces mesures, la Banque a engagé des charges de restructuration de 165 millions de dollars qui sont principalement liées aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel et aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers. Au cours du prochain trimestre, nous prévoyons engager des charges de restructuration additionnelles d'environ 50 millions de dollars et achever notre programme de restructuration.

### c) Cotation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation

Le 16 novembre 2023, la FDIC a annoncé la version définitive d'une réglementation établissant une cotation spéciale visant à recouvrer les pertes subies par le Deposit Insurance Fund en raison de la protection des déposants non assurés dans le cadre des faillites bancaires survenues aux États-Unis au printemps de 2023. La cotation spéciale de la FDIC a entraîné la comptabilisation d'un montant de 411 millions de dollars (300 millions de dollars américains) avant impôts dans les charges autres que d'intérêts au premier trimestre de l'exercice 2024 de la Banque.

Le 23 février 2024, la FDIC a avisé toutes les institutions assujetties à la cotation spéciale que le total des pertes qu'elle avait estimé avait augmenté par rapport au montant communiqué dans la version définitive de la réglementation en novembre 2023. Par conséquent, la Banque a comptabilisé au deuxième trimestre de son exercice 2024 une charge additionnelle pour la cotation spéciale de la FDIC de 103 millions de dollars (75 millions de dollars américains). Le montant final de la cotation spéciale peut être mis à jour à mesure que la FDIC détermine les pertes réelles subies par le Deposit Insurance Fund. La FDIC entend fournir aux institutions assujetties à la cotation spéciale une estimation mise à jour dans sa facture liée à la cotation spéciale pour le premier trimestre de 2024, qui sera émise en juin 2024.

---

## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank<sup>MD</sup>, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup>, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 17 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2024, l'actif de la TD totalisait 1,97 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

### Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

### Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

## Participation dans The Charles Schwab Corporation et convention sur les CDA

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade Holding Corporation (« TD Ameritrade »), dont la Banque est un actionnaire important (la « transaction avec Schwab »). Le 1<sup>er</sup> août 2022, la Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab au prix de 66,53 \$ US l'action pour un produit de 2,5 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars américains), ce qui a réduit la participation de la Banque dans Schwab à environ 12,0 %.

La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ainsi que la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale était le 1<sup>er</sup> juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts en sus des obligations à taux fixe est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Transactions entre parties liées » du rapport de gestion de 2023.

Au cours du premier trimestre de 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. À la fin du premier trimestre de 2024, Schwab avait racheté la totalité du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et avait versé des frais de résiliation totaux de 337 millions de dollars (250 millions de dollars américains) à la Banque. Ces frais visaient à compenser les pertes subies par la Banque en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette a été comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Produits d'intérêts nets	7 465 \$	7 488 \$	7 428 \$	14 953 \$	15 161 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>1</sup>	6 354	6 226	4 969	12 580	9 437
Total des produits <sup>1</sup>	13 819	13 714	12 397	27 533	24 598
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 071	1 001	599	2 072	1 289
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1</sup>	1 248	1 366	1 118	2 614	2 282
Charges autres que d'intérêts <sup>1</sup>	8 401	8 030	6 756	16 431	14 868
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab<sup>1</sup></b>	<b>3 099</b>	<b>3 317</b>	<b>3 924</b>	<b>6 416</b>	<b>6 159</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	729	634	859	1 363	1 798
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	194	141	241	335	526
<b>Résultat net – comme présenté<sup>1</sup></b>	<b>2 564</b>	<b>2 824</b>	<b>3 306</b>	<b>5 388</b>	<b>4 887</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	190	74	210	264	293
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>1</sup></b>	<b>2 374 \$</b>	<b>2 750 \$</b>	<b>3 096 \$</b>	<b>5 124 \$</b>	<b>4 594 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.



Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Événements importants » ou « Notre rendement ».

	<b>TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté</b>				
	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2024</b>	<b>31 janvier 2024</b>	<b>30 avril 2023</b>	<b>30 avril 2024</b>	<b>30 avril 2023</b>
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>					
Produits d'intérêts nets <sup>1</sup>	<b>7 529 \$</b>	<b>7 545 \$</b>	<b>7 610 \$</b>	<b>15 074 \$</b>	<b>15 472 \$</b>
Produits autres que d'intérêts <sup>1, 2, 3</sup>	<b>6 354</b>	<b>6 226</b>	<b>4 960</b>	<b>12 580</b>	<b>10 175</b>
Total des produits <sup>2</sup>	<b>13 883</b>	<b>13 771</b>	<b>12 570</b>	<b>27 654</b>	<b>25 647</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	<b>1 071</b>	<b>1 001</b>	<b>599</b>	<b>2 072</b>	<b>1 289</b>
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>2</sup>	<b>1 248</b>	<b>1 366</b>	<b>1 118</b>	<b>2 614</b>	<b>2 282</b>
Charges autres que d'intérêts <sup>2, 4</sup>	<b>7 084</b>	<b>7 125</b>	<b>6 462</b>	<b>14 209</b>	<b>12 799</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>4 480</b>	<b>4 279</b>	<b>4 391</b>	<b>8 759</b>	<b>9 277</b>
Charge d'impôt sur le résultat	<b>920</b>	<b>872</b>	<b>967</b>	<b>1 792</b>	<b>2 027</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>5</sup>	<b>229</b>	<b>230</b>	<b>283</b>	<b>459</b>	<b>611</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>3 789</b>	<b>3 637</b>	<b>3 707</b>	<b>7 426</b>	<b>7 861</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	<b>190</b>	<b>74</b>	<b>210</b>	<b>264</b>	<b>293</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 599</b>	<b>3 563</b>	<b>3 497</b>	<b>7 162</b>	<b>7 568</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises <sup>6</sup>	<b>(72)</b>	<b>(94)</b>	<b>(79)</b>	<b>(166)</b>	<b>(133)</b>
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>4, 5</sup>	<b>(21)</b>	<b>(32)</b>	<b>(30)</b>	<b>(53)</b>	<b>(64)</b>
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab <sup>5</sup>	<b>–</b>	<b>(49)</b>	<b>–</b>	<b>(49)</b>	<b>–</b>
Charges de restructuration <sup>4</sup>	<b>(165)</b>	<b>(291)</b>	<b>–</b>	<b>(456)</b>	<b>–</b>
Charges d'acquisition et d'intégration <sup>4</sup>	<b>(102)</b>	<b>(117)</b>	<b>(73)</b>	<b>(219)</b>	<b>(94)</b>
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de First Horizon (FHN) <sup>4</sup>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(154)</b>	<b>–</b>	<b>(260)</b>
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN <sup>1</sup>	<b>(64)</b>	<b>(57)</b>	<b>(134)</b>	<b>(121)</b>	<b>(1 010)</b>
Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige <sup>4</sup>	<b>(274)</b>	<b>–</b>	<b>(39)</b>	<b>(274)</b>	<b>(1 642)</b>
Cotisation spéciale de la FDIC <sup>4</sup>	<b>(103)</b>	<b>(411)</b>	<b>–</b>	<b>(514)</b>	<b>–</b>
Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque <sup>4</sup>	<b>(615)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(615)</b>	<b>–</b>
<b>Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	<b>(10)</b>	<b>(15)</b>	<b>(12)</b>	<b>(25)</b>	<b>(20)</b>
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	<b>(5)</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(11)</b>	<b>(10)</b>
Charge de restructuration	<b>(43)</b>	<b>(78)</b>	<b>–</b>	<b>(121)</b>	<b>–</b>
Charges d'acquisition et d'intégration	<b>(22)</b>	<b>(24)</b>	<b>(10)</b>	<b>(46)</b>	<b>(15)</b>
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(38)</b>	<b>–</b>	<b>(64)</b>
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	<b>(16)</b>	<b>(14)</b>	<b>(33)</b>	<b>(30)</b>	<b>(249)</b>
Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige	<b>(69)</b>	<b>–</b>	<b>(11)</b>	<b>(69)</b>	<b>(456)</b>
Cotisation spéciale de la FDIC	<b>(26)</b>	<b>(101)</b>	<b>–</b>	<b>(127)</b>	<b>–</b>
Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 <sup>7</sup>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>585</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(1 225)</b>	<b>(813)</b>	<b>(401)</b>	<b>(2 038)</b>	<b>(2 974)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 374 \$</b>	<b>2 750 \$</b>	<b>3 096 \$</b>	<b>5 124 \$</b>	<b>4 594 \$</b>

<sup>1</sup> Avant le 4 mai 2023, l'incidence indiquée vise les périodes précédant la résiliation de la transaction avec FHN et comprend les éléments suivants présentés dans le secteur Siège social : i) les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts – deuxième trimestre de 2023 : (263) millions de dollars, premier trimestre de 2023 : (998) millions de dollars; ii) l'amortissement de l'ajustement au montant de base lié à l'annulation de la désignation de relations de comptabilité de couverture de juste valeur, comptabilisé dans les produits d'intérêts nets – deuxième trimestre de 2023 : 129 millions de dollars, premier trimestre de 2023 : 122 millions de dollars; et iii) les produits (charges) d'intérêts comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt, reclassés des produits autres que d'intérêts aux produits d'intérêts nets sans incidence sur le total du résultat net rajusté – deuxième trimestre de 2023 : 311 millions de dollars, premier trimestre de 2023 : 251 millions de dollars. Après la résiliation de l'entente de fusion, l'incidence résiduelle de la stratégie est contrepassée dans les produits d'intérêts nets – deuxième trimestre de 2024 : (64) millions de dollars, premier trimestre de 2024 : (57) millions de dollars.

<sup>2</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

<sup>3</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

i. Règlement du litige Stanford – deuxième trimestre de 2023 : 39 millions de dollars. Ce montant reflète la perte de change et est présenté dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – deuxième trimestre de 2024 : 42 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 63 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 49 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 24 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.

ii. Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – deuxième trimestre de 2024 : 16 millions de dollars, premier trimestre de 2024 : 23 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 18 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social.

iii. Charges de restructuration – deuxième trimestre de 2024 : 165 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 291 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social.

iv. Charges d'acquisition et d'intégration – deuxième trimestre de 2024 : 102 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 117 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 73 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars, présentées dans le secteur Services bancaires de gros.

v. Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN – deuxième trimestre de 2023 : 154 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars, présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

vi. Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige – deuxième trimestre de 2024 : 274 millions de dollars relativement à une affaire civile; premier trimestre 2023 : 1 603 millions de dollars dans le cadre du règlement du litige Stanford, présentés dans le secteur Siège social.

vii. Cotisation spéciale de la FDIC – deuxième trimestre de 2024 : 103 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 411 millions de dollars, présentée dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

viii. Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque – deuxième trimestre de 2024 : 615 millions de dollars, présentée dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

<sup>5</sup> La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces éléments est présentée dans le secteur Siège social.

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – deuxième trimestre de 2024 : 30 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 31 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 30 millions de dollars.
- ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – deuxième trimestre de 2024 : 5 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 9 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 13 millions de dollars.
- iii. Quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab – premier trimestre de 2024 : 27 millions de dollars.
- iv. Quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab – premier trimestre de 2024 : 22 millions de dollars.

<sup>6</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 4 et 5 pour les montants.

<sup>7</sup> Le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 comptabilisés au premier trimestre de 2023 sont présentés dans le secteur Siège social.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Résultat de base par action – comme présenté<sup>2</sup></b>	<b>1,35 \$</b>	<b>1,55 \$</b>	<b>1,69 \$</b>	<b>2,90 \$</b>	<b>2,52 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter	<b>0,69</b>	<b>0,45</b>	<b>0,22</b>	<b>1,15</b>	<b>1,63</b>
<b>Résultat de base par action – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>2,04 \$</b>	<b>2,01 \$</b>	<b>1,91 \$</b>	<b>4,05 \$</b>	<b>4,15 \$</b>
<b>Résultat dilué par action – comme présenté<sup>2</sup></b>	<b>1,35 \$</b>	<b>1,55 \$</b>	<b>1,69 \$</b>	<b>2,89 \$</b>	<b>2,52 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter	<b>0,69</b>	<b>0,45</b>	<b>0,22</b>	<b>1,15</b>	<b>1,63</b>
<b>Résultat dilué par action – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>2,04 \$</b>	<b>2,00 \$</b>	<b>1,91 \$</b>	<b>4,04 \$</b>	<b>4,14 \$</b>

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

<sup>2</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Schwab <sup>1</sup>	<b>30 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>60 \$</b>
Immobilisations incorporelles liées aux services bancaires de gros	<b>27</b>	<b>42</b>	<b>27</b>	<b>69</b>	<b>34</b>
Divers	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>19</b>
<b>Inclus dans les éléments à noter</b>	<b>62</b>	<b>79</b>	<b>67</b>	<b>141</b>	<b>113</b>
Logiciels et droits de gestion d'actifs	<b>104</b>	<b>96</b>	<b>92</b>	<b>200</b>	<b>182</b>
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>166 \$</b>	<b>175 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>341 \$</b>	<b>295 \$</b>

<sup>1</sup> Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

#### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice 2023.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>101 137 \$</b>	<b>100 269 \$</b>	<b>102 800 \$</b>	<b>100 573 \$</b>	<b>101 750 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté<sup>1</sup></b>	<b>2 374</b>	<b>2 750</b>	<b>3 096</b>	<b>5 124</b>	<b>4 594</b>
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	<b>1 225</b>	<b>813</b>	<b>401</b>	<b>2 038</b>	<b>2 974</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>3 599 \$</b>	<b>3 563 \$</b>	<b>3 497 \$</b>	<b>7 162 \$</b>	<b>7 568 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté<sup>1</sup></b>	<b>9,5 %</b>	<b>10,9 %</b>	<b>12,4 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>9,1 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>14,5</b>	<b>14,1</b>	<b>14,0</b>	<b>14,3</b>	<b>15,0</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

#### Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles

acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAA et le RCPCAA rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAA et le RCPCAA rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

**TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril	31 janvier	30 avril	30 avril	30 avril
	2024	2024	2023	2024	2023
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	101 137 \$	100 269 \$	102 800 \$	100 573 \$	101 750 \$
Goodwill moyen	18 380	18 208	17 835	18 322	17 713
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 051	6 056	6 142	6 062	6 163
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes <sup>1</sup>	574	615	583	595	525
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(228)	(231)	(210)	(230)	(195)
<b>Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>76 360</b>	<b>75 621</b>	<b>78 450</b>	<b>75 824</b>	<b>77 544</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté<sup>2</sup></b>	<b>2 374</b>	<b>2 750</b>	<b>3 096</b>	<b>5 124</b>	<b>4 594</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	62	79	67	141	113
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>	<b>2 436</b>	<b>2 829</b>	<b>3 163</b>	<b>5 265</b>	<b>4 707</b>
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	1 163	734	334	1 897	2 861
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>3 599 \$</b>	<b>3 563 \$</b>	<b>3 497 \$</b>	<b>7 162 \$</b>	<b>7 568 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires<sup>2</sup></b>	<b>13,0 %</b>	<b>14,9 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>13,9 %</b>	<b>12,3 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>19,2</b>	<b>18,7</b>	<b>18,3</b>	<b>18,9</b>	<b>19,7</b>

<sup>1</sup> Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

<sup>2</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

**TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024		30 avril 2024	
	par rapport au 30 avril 2023		par rapport au 30 avril 2023	
	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution)	
<b>Services bancaires de détail aux États-Unis</b>				
Total des produits– comme présenté		8 \$		17 \$
Total des produits– rajusté <sup>1</sup>		8		17
Charges autres que d'intérêts – comme présentées		6		12
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>		4		9
Résultat net – comme présenté, après impôt		1		3
Résultat net – rajusté, après impôt <sup>1</sup>		2		5
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab <sup>2</sup>		1		1
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt</b>		<b>2</b>		<b>4</b>
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt<sup>1</sup></b>		<b>3</b>		<b>6</b>
<b>Résultat par action (en dollars canadiens)</b>				
Résultat de base – comme présenté		– \$		– \$
Résultat de base – rajusté <sup>1</sup>		–		–
Résultat dilué – comme présenté		–		–
Résultat dilué – rajusté <sup>1</sup>		–		–

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2024	2023	2024	2023
Dollar américain	0,737 \$	0,739 \$	0,738 \$	0,740 \$

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le deuxième trimestre de 2024 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2024 a diminué de 2 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2024 a été de 18,9 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2024, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 4,5 % par rapport au rendement moyen de 7,2 % des établissements financiers homologues canadiens<sup>3</sup>.

### Résultat net

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2 564 millions de dollars, en baisse de 742 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, l'augmentation des charges autres que d'intérêts, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, l'incidence de la provision relative à une affaire civile et les charges de restructuration, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 789 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 826 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 338 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 211 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 114 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 97 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 260 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque et l'incidence de la provision relative à une affaire civile, en partie contrebalancées par une diminution de la cotisation spéciale de la FDIC, une diminution des charges de restructuration, une diminution des charges afférentes aux activités d'assurance et la hausse des produits. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 152 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 327 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 109 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 46 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par des augmentations de 156 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 66 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté de 5 388 millions de dollars a augmenté de 501 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse des produits et les incidences à la période précédente du règlement du litige Stanford, de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée et d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts, l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, la hausse de la provision pour pertes sur créances et la cotisation spéciale de la FDIC. Le résultat net rajusté s'est fixé à 7 426 millions de dollars, en baisse de 435 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 1 651 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 170 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 98 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 85 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution de 1 503 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

### Produits d'intérêts nets

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 465 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des volumes et des marges dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancée par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 529 millions de dollars, en baisse de 81 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 435 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 58 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 46 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 309 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 193 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont diminué de 23 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours, en partie contrebalancé par la croissance des volumes et la hausse des marges dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont diminué de 16 millions de dollars.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 58 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 21 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 9 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des augmentations de 46 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 19 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

<sup>3</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 14 953 millions de dollars, en baisse de 208 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros et de la diminution des volumes et des marges dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par la hausse des volumes et des marges dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, l'incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée et l'augmentation des marges sur les dépôts dans le secteur Gestion de patrimoine. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 15 074 millions de dollars, en baisse de 398 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 636 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 461 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des augmentations de 729 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 112 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 48 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

#### **Produits autres que d'intérêts**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 6 354 millions de dollars, en hausse de 1 385 millions de dollars, ou 28 %. La hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés et rajustés reflète surtout les augmentations des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme et des commissions sur prêt dans le secteur Services bancaires de gros, la hausse des primes d'assurance, l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires, proportionnelle à la croissance du marché, et des produits tirés des transactions dans le secteur Gestion de patrimoine, et l'augmentation des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 832 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 267 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 203 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 83 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les produits autres que d'intérêt dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada sont demeurés stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Les produits autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement des augmentations des honoraires de prise ferme et de services-conseils, et la variation nette de la juste valeur des engagements de souscription de prêts dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts s'explique par des augmentations de 169 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 21 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 2 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 40 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 24 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 12 580 millions de dollars, en hausse de 3 143 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme, des commissions sur prêt et des commissions sur actions dans le secteur Services bancaires de gros, l'incidence à la période précédente de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée, la hausse des primes d'assurance, l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires proportionnelle à la croissance du marché dans le secteur Gestion de patrimoine, et l'augmentation des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont établis à 12 580 millions de dollars, une hausse de 2 405 millions de dollars, ou 24 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 1 594 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 936 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 485 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 127 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 1 million de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### **Provision pour pertes sur créances**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 071 millions de dollars, en hausse de 472 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 870 millions de dollars, en hausse de 319 millions de dollars, ou 58 %, témoignant de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 201 millions de dollars, en hausse de 153 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent en grande partie les conditions de crédit actuelles, y compris une certaine migration du crédit, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,47 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 220 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 190 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 43 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 20 millions de dollars dans le secteur Siège social, et a diminué de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 071 millions de dollars, en hausse de 70 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 870 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars, reflète en grande partie de la baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises aux États-Unis et des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, en partie contrebalancées par la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 201 millions de dollars, en hausse de 134 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent en grande partie les conditions de crédit actuelles, y compris une certaine migration du crédit, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,47 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 45 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 44 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et a diminué de 14 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 5 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 2 072 millions de dollars, en hausse de 783 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 804 millions de dollars, en hausse de 700 millions de dollars, reflet de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 268 millions de dollars, en hausse de 83 millions de dollars. La constitution d'une provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour l'exercice considéré reflète la croissance des volumes et les conditions de crédit actuelles, y compris une certaine migration du crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,45 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 375 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 316 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 72 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 21 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et a diminué de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

**TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)</b>					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	397 \$	364 \$	234 \$	761 \$	454 \$
Services de détail aux États-Unis	311	377	186	688	398
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	1	–	1
Services bancaires de gros	(1)	5	5	4	6
Siège social <sup>2</sup>	163	188	125	351	245
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3</b>	<b>870</b>	<b>934</b>	<b>551</b>	<b>1 804</b>	<b>1 104</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)</b>					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	70	59	13	129	120
Services de détail aux États-Unis	69	8	4	77	(8)
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–	–	–
Services bancaires de gros	56	5	7	61	38
Siège social <sup>2</sup>	6	(5)	24	1	35
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2</b>	<b>201</b>	<b>67</b>	<b>48</b>	<b>268</b>	<b>185</b>
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances</b>	<b>1 071 \$</b>	<b>1 001 \$</b>	<b>599 \$</b>	<b>2 072 \$</b>	<b>1 289 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

**Charges afférentes aux activités d'assurance**

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 248 millions de dollars, une hausse de 130 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la croissance des activités, de l'accroissement de la gravité des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont diminué de 118 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la baisse saisonnière des sinistres et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont établies à 2 614 millions de dollars, une hausse de 332 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant de la croissance des activités, de l'accroissement de la gravité des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

**Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité**

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 8 401 millions de dollars, en hausse de 1 645 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, l'augmentation des charges de personnel, y compris TD Cowen, l'incidence de la provision relative à une affaire civile, les charges de restructuration, des investissements dans notre infrastructure de risque et de contrôle, et la cotisation spéciale de la FDIC. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 7 084 millions de dollars, en hausse de 622 millions de dollars, ou 10 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 711 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 575 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 241 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 64 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 54 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 60,8 %, en regard de 54,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 56,1 %, par rapport à 56,4 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 371 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, en partie contrebalancée par une baisse de la cotisation spéciale de la FDIC. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 41 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 301 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 187 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 70 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 27 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 20 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 60,8 %, en regard de 58,6 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 56,1 %, en regard de 57,4 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 16 431 millions de dollars, en hausse de 1 563 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des charges de personnel, y compris TD Cowen, l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, la cotisation spéciale de la FDIC, les charges de restructuration et des investissements dans notre infrastructure de risque et de contrôle, le tout en partie contrebalancé par l'incidence à la période précédente du règlement du litige Stanford. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 14 209 millions de dollars, en hausse de 1 410 millions de dollars, ou 11 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 945 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 858 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 175 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 102 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une diminution de 517 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 59,7 %, en regard de 60,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 56,7 %, en regard de 54,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 23,5 % pour le trimestre considéré, contre 21,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 19,1 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre et d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, qui n'est pas déductible, en partie contrebalancée par la composition des résultats.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,5 % pour le trimestre considéré, contre 22,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 20,4 % pour le trimestre précédent. Les variations d'un exercice à l'autre et d'un trimestre à l'autre reflètent essentiellement la composition des résultats.

**TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Six mois clos les			
	30 avril 2024		31 janvier 2024		30 avril 2023		30 avril 2024		30 avril 2023	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	861 \$	27,8 %	920 \$	27,7 %	1 089 \$	27,8 %	1 780 \$	27,8 %	1 709 \$	27,8 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>										
Dividendes reçus	(3)	(0,1)	(19)	(0,6)	(26)	(0,7)	(11)	(0,2)	(53)	(0,9)
Écarts de taux liés aux activités internationales <sup>1</sup>	(124)	(4,0)	(271)	(8,2)	(217)	(5,5)	(395)	(6,2)	(444)	(7,2)
Divers	(5)	(0,2)	4	0,2	13	0,3	(11)	(0,2)	586	9,5
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés<sup>2</sup></b>	<b>729 \$</b>	<b>23,5 %</b>	<b>634 \$</b>	<b>19,1 %</b>	<b>859 \$</b>	<b>21,9 %</b>	<b>1 363 \$</b>	<b>21,2 %</b>	<b>1 798 \$</b>	<b>29,2 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>191</b>		<b>238</b>		<b>108</b>		<b>429</b>		<b>229</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés<sup>2</sup></b>	<b>920 \$</b>	<b>20,5 %</b>	<b>872 \$</b>	<b>20,4 %</b>	<b>967 \$</b>	<b>22,0 %</b>	<b>1 792 \$</b>	<b>20,5 %</b>	<b>2 027 \$</b>	<b>21,8 %</b>

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des résultats.

<sup>2</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

#### Mesures fiscales du Canada

Le 30 novembre 2023, le projet de loi C-59 a été déposé au Parlement. Ce projet de loi vise à faire progresser certaines des mesures fiscales mises de l'avant dans le budget fédéral canadien présenté le 28 mars 2023. Le projet de loi C-59 refuserait la déduction pour dividendes reçus en ce qui a trait aux dividendes reçus par certaines institutions financières sur les actions qui constituent des biens évalués à la valeur du marché, sous réserve d'une exception mineure pour les dividendes reçus sur certaines actions privilégiées, et imposerait une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par des sociétés publiques au Canada. Dans le projet de loi, qui n'est pas encore quasi adopté, il est proposé que ces mesures entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### Réforme fiscale internationale – Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

L'Organisation de coopération et de développement économique a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées ou quasi adoptées dans certains pays où la Banque exerce ses activités. Le 2 mai 2024, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-69, qui inclut la *Loi de l'impôt minimum mondial* mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Les règles entreront en vigueur pour la Banque, au Canada et dans d'autres pays, pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024. La Banque évalue son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier 2.

## SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale a continué de dépasser les attentes au début de l'année civile 2024, malgré les risques géopolitiques. L'inflation a, de façon générale, continué à ralentir dans l'ensemble des pays du G-7, et les banques centrales devraient commencer à abaisser les taux d'intérêt prochainement. Toutefois, la baisse devrait être graduelle, les banques centrales demeurant vigilantes face aux risques d'inflation. En outre, l'évolution des risques géopolitiques contribue à maintenir une part d'incertitude à l'égard des perspectives économiques et à l'évolution de l'inflation.

La demande intérieure des États-Unis a amorcé l'année sur une trajectoire solide. La croissance du PIB réel a décéléré au premier trimestre civil de 2024, par rapport au rythme très rapide affiché au deuxième semestre de 2023, ce qui s'explique en grande partie par le ralentissement des exportations nettes. La demande intérieure a affiché une solide croissance de 2,8 % d'un trimestre à l'autre sur une base annualisée, reflétant les dépenses de consommation et les investissements des entreprises, qui ont l'un et l'autre enregistré une progression ajustée selon l'inflation de près de 3 %. Par contre, les dépenses gouvernementales ont ralenti dans une plus grande mesure.

Selon les données d'avril 2024, le marché de l'emploi aux États-Unis était encore tendu, le taux de chômage étant toujours historiquement bas à 3,9 %. Malgré cela, le marché de l'emploi montre des signes d'essoufflement, notamment un ralentissement des postes à pourvoir et de la croissance des salaires. Les Services économiques TD s'attendent à ce que cette tendance se poursuive. Cela aiderait à freiner une récente remontée de l'inflation qui a incité la Réserve fédérale américaine à indiquer que les taux d'intérêt devront demeurer élevés plus longtemps.

Les Services économiques TD prévoient que la Réserve fédérale américaine réduira les taux d'intérêt pour les faire passer de leur niveau restrictif actuel de 5,25 %-5,50 % à un seuil de 5,00 %-5,25 % d'ici la fin de l'année civile 2024, ce qui signifie que les taux d'intérêt devraient continuer de peser sur la demande tout au long de l'année.

En revanche, l'économie du Canada a considérablement ralenti au cours de l'année civile 2023, la croissance du PIB réel n'atteignant que 1,1 %. Les Services économiques TD prévoient une reprise de la croissance économique au premier trimestre pour se fixer au-dessus de 2 %, un rythme qui ne devrait toutefois pas se maintenir pendant le reste de 2024. La croissance de l'emploi a ralenti en deçà de celle de la population active, ce qui a fait augmenter le taux de chômage à 6,1 % en avril. Les Services économiques TD s'attendent à ce que le taux de chômage continue d'augmenter au cours des prochains mois, contribuant à la faiblesse prolongée des dépenses de consommation. Par conséquent, les Services économiques TD prévoient que la croissance économique devrait demeurer modeste tout au long de 2024.

L'inflation au Canada s'étant atténuée au cours des derniers mois, beaucoup s'attendent à ce que la Banque du Canada abaisse les taux d'intérêt en juin ou juillet 2024. Par la suite, les Services économiques TD s'attendent à ce que la Banque du Canada réduise les taux d'intérêt de façon graduelle. Si la baisse des taux d'intérêt est plus marquée au Canada qu'aux États-Unis, il peut y avoir dépréciation du dollar canadien qui, selon les Services économiques TD, devrait se maintenir dans une fourchette de 0,70 \$ à 0,72 \$ US au cours des prochains trimestres.

---

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2023 de la Banque et à la note 28 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. À compter du premier trimestre de 2024, certaines activités de gestion de placements qui étaient précédemment présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis sont maintenant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. L'information des périodes de comparaison a été ajustée pour refléter ce réalignement.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 4 millions de dollars, par rapport à 29 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 40 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab et la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.



**TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Produits d'intérêts nets	3 812 \$	3 833 \$	3 377 \$	7 645 \$	6 916 \$
Produits autres que d'intérêts	1 027	1 051	1 027	2 078	2 077
Total des produits	4 839	4 884	4 404	9 723	8 993
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	397	364	234	761	454
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	70	59	13	129	120
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	467	423	247	890	574
Charges autres que d'intérêts	1 957	1 984	1 903	3 941	3 766
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	676	692	629	1 368	1 299
<b>Résultat net</b>	<b>1 739 \$</b>	<b>1 785 \$</b>	<b>1 625 \$</b>	<b>3 524 \$</b>	<b>3 354 \$</b>

**Principaux volumes et ratios**

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>	32,9 %	34,6 %	37,4 %	33,8 %	38,6 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) <sup>2</sup>	2,84	2,84	2,74	2,84	2,77
Ratio d'efficience	40,4	40,6	43,2	40,5	41,9
Nombre de succursales de détail au Canada	1 062	1 062	1 060	1 062	1 060
Nombre moyen d'équivalents temps plein	29 053	29 271	28 797	29 163	28 800

<sup>1</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

<sup>2</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023**

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 739 millions de dollars, en hausse de 114 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 32,9 %, contre 37,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 4 839 millions de dollars, en hausse de 435 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 812 millions de dollars, en hausse de 435 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des volumes et la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 37 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 7 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 16 milliards de dollars, ou 4 %, reflétant la croissance de 6 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,84 %, une augmentation de 10 points de base (pdb), attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts et les changements apportés à la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 1 027 millions de dollars, demeurant stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 467 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 397 millions de dollars, en hausse de 163 millions de dollars, ou 70 %, reflète d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 70 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent essentiellement les conditions de crédit, y compris une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et à la consommation, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,34 %, en hausse de 15 pdb par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 957 millions de dollars, en hausse de 54 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des provisions non liées au crédit au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 40,4 %, contre 43,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

**Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024**

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 739 millions de dollars, en baisse de 46 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits et une hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une diminution des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 32,9 %, contre 34,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont diminué de 45 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 21 millions de dollars, ou 1 %, en raison du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours, en partie contrebalancé par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 1 %, témoignant de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent, reflète d'une croissance de 1 % des dépôts de particuliers, contrebalancée par une diminution de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette est demeurée stable à 2,84 % par rapport à celle du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 24 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits tirés des comptes à honoraires.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 467 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 397 millions de dollars, en hausse de 33 millions de dollars, ou 9 %, reflète essentiellement d'une migration du crédit dans le portefeuille de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 70 millions de dollars, en hausse de 11 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent essentiellement les conditions de crédit, y compris une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et à la consommation, et la croissance

des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,34 %, en hausse de 4 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 27 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant surtout une baisse des coûts liés à la technologie et des charges de personnel.

Le ratio d'efficience a été de 40,4 %, contre 40,6 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2024 s'est établi à 3 524 millions de dollars, en hausse de 170 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 33,8 %, contre 38,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 9 723 millions de dollars, en hausse de 730 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 645 millions de dollars, en hausse de 729 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 37 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 7 % des prêts aux particuliers et de 8 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 15 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 6 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 2 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,84 %, une augmentation de 7 pdb, attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts et les changements apportés à la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 078 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 890 millions de dollars, soit une hausse de 316 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 761 millions de dollars, en hausse de 307 millions de dollars, ou 68 %, reflet d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 129 millions de dollars, en hausse de 9 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs de l'exercice considéré reflètent essentiellement les conditions de crédit actuelles, y compris une migration du crédit, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,32 %, en hausse de 10 pdb par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 941 millions de dollars, en hausse de 175 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficience a été de 40,5 %, contre 41,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Dollars canadiens</b>					
Produits d'intérêts nets	2 841 \$	2 899 \$	3 034 \$	5 740 \$	6 201 \$
Produits autres que d'intérêts	606	604	523	1 210	1 083
Total des produits	3 447	3 503	3 557	6 950	7 284
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	311	377	186	688	398
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	69	8	4	77	(8)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	380	385	190	765	390
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 597	2 410	2 022	5 007	4 062
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1, 2</sup>	1 879	1 999	1 868	3 878	3 802
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	73	(5)	189	68	393
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1</sup>	99	96	227	195	457
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>397</b>	<b>713</b>	<b>1 156</b>	<b>1 110</b>	<b>2 439</b>
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 089</b>	<b>1 023</b>	<b>1 272</b>	<b>2 112</b>	<b>2 635</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3, 4</sup>	183	194	250	377	551
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>580 \$</b>	<b>907 \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>2 990 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 272</b>	<b>1 217</b>	<b>1 522</b>	<b>2 489</b>	<b>3 186</b>
<b>Dollars américains</b>					
Produits d'intérêts nets	2 094 \$	2 141 \$	2 241 \$	4 235 \$	4 589 \$
Produits autres que d'intérêts	446	446	387	892	802
Total des produits	2 540	2 587	2 628	5 127	5 391
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	229	279	137	508	295
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	51	6	3	57	(6)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	280	285	140	565	289
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 909	1 779	1 493	3 688	3 005
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1, 2</sup>	1 384	1 479	1 380	2 863	2 814
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	54	(3)	140	51	291
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1</sup>	73	71	168	144	338
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>297</b>	<b>526</b>	<b>855</b>	<b>823</b>	<b>1 806</b>
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>803</b>	<b>752</b>	<b>940</b>	<b>1 555</b>	<b>1 950</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3, 4</sup>	136	144	185	280	407
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>433 \$</b>	<b>670 \$</b>	<b>1 040 \$</b>	<b>1 103 \$</b>	<b>2 213 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>939</b>	<b>896</b>	<b>1 125</b>	<b>1 835</b>	<b>2 357</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>5</sup>	5,4 %	8,5 %	14,1 %	6,9 %	14,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 5</sup>	11,7	11,3	15,3	11,5	15,8
Marge d'intérêts nette <sup>1, 6</sup>	2,99	3,03	3,25	3,01	3,27
Ratio d'efficacité – comme présenté	75,2	68,8	56,8	71,9	55,7
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	54,5	57,2	52,5	55,8	52,2
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) <sup>7</sup>	40 \$	40 \$	39 \$	40 \$	39 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) <sup>7, 8</sup>	7	7	7	7	7
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 167	1 176	1 164	1 167	1 164
Nombre moyen d'équivalents temps plein	27 957	27 985	28 401	27 971	27 987

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN – deuxième trimestre de 2023 : 154 millions de dollars ou 113 millions de dollars américains (116 millions de dollars après impôt ou 85 millions de dollars américains après impôt); premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars ou 78 millions de dollars américains (80 millions de dollars après impôt ou 59 millions de dollars américains après impôt);
- Cotisation spéciale de la FDIC – deuxième trimestre de 2024 : 103 millions de dollars ou 75 millions de dollars américains (77 millions de dollars après impôt ou 56 millions de dollars américains après impôt); premier trimestre de 2024 : 411 millions de dollars ou 300 millions de dollars américains (310 millions de dollars après impôt ou 226 millions de dollars américains après impôt);
- Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque – deuxième trimestre de 2024 : 615 millions de dollars ou 450 millions de dollars américains (avant et après impôt).

<sup>3</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

<sup>4</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab, la quote-part de la Banque des charges de restructuration de Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC de Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>5</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

<sup>6</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens. En ce qui concerne le secteur Services de détail aux États-Unis, ce calcul ne tient pas compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage, aux dépôts intersociétés et aux sûretés sous forme de trésorerie. La valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

<sup>7</sup> Pour des renseignements supplémentaires sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>8</sup> Pour en savoir plus sur le réaligement de certaines activités de gestion d'actifs, qui passent du secteur Services de détail aux États-Unis au secteur Gestion de patrimoine et Assurance, se reporter à la section « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD ».

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 580 millions de dollars (433 millions de dollars américains), en baisse de 826 millions de dollars (607 millions de dollars américains), ou 59 % (58 % en dollars américains), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 272 millions de dollars (939 millions de dollars américains), en baisse de 250 millions de dollars (186 millions de dollars américains), ou 16 % (17 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 5,4 % et 11,7 %, contre 14,1 % et 15,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre a été de 183 millions de dollars (136 millions de dollars américains), une diminution de 67 millions de dollars (49 millions de dollars américains), ou 27 % (26 % en dollars américains).

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 397 millions de dollars (297 millions de dollars américains), en baisse de 759 millions de dollars (558 millions de dollars américains), ou 66 % (65 % en dollars américains), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des charges autres que d'intérêts, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits d'intérêts nets. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 089 millions de dollars (803 millions de dollars américains), en baisse de 183 millions de dollars (137 millions de dollars américains), ou 14 % (15 % en dollars américains), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits d'intérêts nets.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 540 millions de dollars américains, en baisse de 88 millions de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 094 millions de dollars américains, une baisse de 147 millions de dollars américains, ou 7 %, attribuable à la baisse des marges sur les dépôts et à la diminution du volume des dépôts, en partie contrebalancées par la hausse du volume des prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,99 %, en baisse de 26 pbb, en raison de la baisse des marges sur les dépôts, reflétant la hausse des coûts des dépôts, et de la diminution des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 446 millions de dollars américains, en hausse de 59 millions de dollars américains, ou 15 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires attribuable à l'augmentation des activités de la clientèle et des pertes découlant de la cession de certains placements à l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars américains, ou 7 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 10 %, reflétant la vigueur des prêts hypothécaires et des montages de prêts automobiles, et une baisse des remboursements anticipés dans un contexte de hausse des taux. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 5 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement du rythme des remboursements. Le volume moyen des dépôts a diminué de 21 milliards de dollars américains, ou 6 %, reflétant une diminution de 18 % des dépôts des comptes de passage et une diminution de 2 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une hausse de 1 % du volume des dépôts de particuliers. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, la moyenne des dépôts a diminué de 1 %.

Au 30 avril 2024, les actifs administrés s'élevaient à 40 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Au 30 avril 2024, les actifs gérés s'élevaient à 7 milliards de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 280 millions de dollars américains, en hausse de 140 millions de dollars américains par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 229 millions de dollars américains, en hausse de 92 millions de dollars américains, ou 67 %, reflétant d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 51 millions de dollars américains, en hausse de 48 millions de dollars américains. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent les conditions de crédit et la croissance des volumes, et sont en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts-auto et de prêts aux entreprises. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,60 %, en hausse de 27 pbb par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 909 millions de dollars américains, en hausse de 416 millions de dollars américains, ou 28 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque et la cotisation spéciale de la FDIC, le tout en partie contrebalancé par les charges d'acquisition et d'intégration engagées au deuxième trimestre de l'exercice précédent et liées à la transaction avec FHN qui a été résiliée. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables, reflétant la hausse des charges de personnel, en partie contrebalancée par les initiatives de productivité.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 75,2 % et 54,5 %, contre 56,8 % et 52,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 580 millions de dollars (433 millions de dollars américains), en baisse de 327 millions de dollars (237 millions de dollars américains), ou 36 % (35 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 272 millions de dollars (939 millions de dollars américains), en hausse de 55 millions de dollars (43 millions de dollars américains), ou 5 % (5 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 5,4 % et 11,7 %, contre 8,5 % et 11,3 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 183 millions de dollars (136 millions de dollars américains), une diminution de 11 millions de dollars (8 millions de dollars américains), ou 6 % (6 % en dollars américains).

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 397 millions de dollars (297 millions de dollars américains), en baisse de 316 millions de dollars (229 millions de dollars américains), ou 44 % (44 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement la hausse des charges autres que d'intérêts et la baisse des produits d'intérêts nets. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 089 millions de dollars (803 millions de dollars américains), en hausse de 66 millions de dollars (51 millions de dollars américains), ou 6 % (7 % en dollars américains), reflétant essentiellement la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la diminution des produits d'intérêts nets.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 540 millions de dollars américains, en baisse de 47 millions de dollars américains, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 094 millions de dollars américains, en baisse de 47 millions de dollars américains, ou 2 %, en raison surtout de l'incidence du nombre de jours moins élevé au cours du trimestre, de la baisse des marges sur les dépôts et de la diminution du volume des dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,99 %, en baisse de 4 pbb par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de la composition du bilan et de la hausse des coûts de financement. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 446 millions de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 2 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers sont demeurés relativement stables. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 1 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement du rythme des remboursements. Le volume moyen des dépôts a diminué de 5 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 5 % des dépôts des comptes de passage et d'une baisse de 2 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une hausse de 2 % du volume des dépôts de particuliers.

Les actifs administrés s'élevaient à 40 milliards de dollars américains au 30 avril 2024, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 7 milliards de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 280 millions de dollars américains, en baisse de 5 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 229 millions de dollars américains, en baisse de 50 millions de dollars américains, ou 18 %, reflet d'une baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 51 millions de dollars américains, en hausse de 45 millions de dollars américains. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent les conditions de crédit et la croissance des volumes, et sont en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts-auto et de prêts aux entreprises. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,60 %, en baisse de 1 pdb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 909 millions de dollars américains, en hausse de 130 millions de dollars américains, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque et la cotisation spéciale additionnelle de la FDIC, le tout en partie contrebalancé par la cotisation spéciale initiale de la FDIC au trimestre précédent et par une baisse des charges d'exploitation. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 95 millions de dollars américains, ou 6 %, reflet de la nature saisonnière des charges et de l'incidence des initiatives de productivité.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 75,2 % et 54,5 %, contre respectivement 68,8 % et 57,2 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2024 s'est élevé à 1 487 millions de dollars (1 103 millions de dollars américains), en baisse de 1 503 millions de dollars (1 110 millions de dollars américains), ou 50 % (50 % en dollars américains), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est élevé à 2 489 millions de dollars (1 835 millions de dollars américains), en baisse de 697 millions de dollars (522 millions de dollars américains), ou 22 % (22 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 6,9 % et 11,5 %, contre 14,8 % et 15,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 377 millions de dollars (280 millions de dollars américains), une diminution de 174 millions de dollars (127 millions de dollars américains), ou 32 % (31 % en dollars américains).

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis pour la période s'est établi à 1 110 millions de dollars (823 millions de dollars américains), en baisse de 1 329 millions de dollars (983 millions de dollars américains), ou 54 % (54 % en dollars américains), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des charges autres que d'intérêts, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits d'intérêts nets. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 2 112 millions de dollars (1 555 millions de dollars américains), en baisse de 523 millions de dollars (395 millions de dollars américains), ou 20 % (20 % en dollars américains), reflétant essentiellement l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, la hausse des charges autres que d'intérêts et la baisse des produits d'intérêts nets.

Les produits pour la période ont été de 5 127 millions de dollars américains, en baisse de 264 millions de dollars américains, ou 5 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 4 235 millions de dollars américains, une baisse de 354 millions de dollars américains, ou 8 %, attribuable essentiellement à la baisse des marges sur les dépôts et à la diminution du volume des dépôts, en partie contrebalancées par la hausse du volume des prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,01 %, une diminution de 26 pdb en raison de la baisse des marges sur les dépôts, reflétant la hausse des coûts des dépôts, et de la diminution des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 892 millions de dollars américains, en hausse de 90 millions de dollars américains, ou 11 %, reflet essentiellement de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle et de la hausse de la valeur de certains placements à l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 15 milliards de dollars américains, ou 8 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 10 %, reflétant de bons montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 6 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement du rythme des remboursements. Le volume moyen des dépôts a diminué de 27 milliards de dollars américains, ou 8 %, reflétant une diminution de 20 % des dépôts des comptes de passage et une diminution de 3 % des dépôts d'entreprises. Le volume des dépôts de particuliers est demeuré stable. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, la moyenne des dépôts a diminué de 1 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 565 millions de dollars américains, soit une hausse de 276 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 508 millions de dollars américains, en hausse de 213 millions de dollars américains, ou 72 %, reflet d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 57 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 6 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs de l'exercice considéré reflètent essentiellement les conditions actuelles, y compris une migration du crédit, et la croissance des volumes. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,60 %, en hausse de 27 pdb par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont établies à 3 688 millions de dollars américains, en hausse de 683 millions de dollars américains, ou 23 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, la cotisation spéciale de la FDIC et l'augmentation des charges d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par les charges d'acquisition et d'intégration engagées à la période correspondante de l'exercice précédent et liées à la transaction avec FHN qui a été résiliée. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 49 millions de dollars américains, ou 2 %, reflet de la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période se sont établis respectivement à 71,9 % et 55,8 %, contre 55,7 % et 52,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

### TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Produits d'intérêts nets	304 \$	285 \$	258 \$	589 \$	541 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>1</sup>	2 810	2 850	2 543	5 660	5 175
Total des produits	3 114	3 135	2 801	6 249	5 716
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	–	1	–	1
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	–	–	–	–	–
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	–	–	1	–	1
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1</sup>	1 248	1 366	1 118	2 614	2 282
Charges autres que d'intérêts <sup>1</sup>	1 027	1 047	963	2 074	1 972
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	218	167	195	385	383
<b>Résultat net</b>	<b>621 \$</b>	<b>555 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>1 176 \$</b>	<b>1 078 \$</b>

#### Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>1, 2</sup>	40,8 %	37,5 %	38,0 %	39,2 %	38,6 %
Ratio d'efficacité <sup>1</sup>	33,0	33,4	34,4	33,2	34,5
Ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1, 3</sup>	55,0	59,2	57,2	57,1	57,4
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) <sup>4</sup>	596 \$	576 \$	549 \$	596 \$	549 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	489	479	460	489	460
Nombre moyen d'équivalents temps plein	15 163	15 386	16 454	15 276	16 426

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisés aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

<sup>3</sup> Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des produits déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – deuxième trimestre de 2024 : 1 866 millions de dollars; premier trimestre de 2024 : 1 769 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 1 683 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 3 635 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 3 434 millions de dollars. Le total des produits déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> Comprennent les actifs administrés par Services d'investissement TD, qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 621 millions de dollars, en hausse de 97 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par des hausses des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 40,8 %, contre 38,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 3 114 millions de dollars, en hausse de 313 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 810 millions de dollars, en hausse de 267 millions de dollars, ou 10 %, du fait de la hausse des primes d'assurance, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires proportionnelle à la croissance du marché et de la progression des produits tirés des transactions. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 304 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des marges sur les dépôts.

Les actifs administrés s'élevaient à 596 milliards de dollars au 30 avril 2024, en hausse de 47 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'élevaient à 489 milliards de dollars au 30 avril 2024, en hausse de 29 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'appréciation des marchés.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 248 millions de dollars, une hausse de 130 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la croissance des activités, de l'accroissement de la gravité des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 027 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et l'accroissement des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 33,0 %, contre 34,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 55,0 % pour le trimestre, par rapport à 57,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 621 millions de dollars, en hausse de 66 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une hausse du résultat des activités de gestion de patrimoine. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 40,8 %, contre 37,5 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 21 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 40 millions de dollars, ou 1 %, du fait de la diminution des produits dans les activités d'assurance, en partie contrebalancée par une hausse des produits tirés des comptes à honoraires et des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 19 millions de dollars, ou 7 %, reflétant une hausse des marges sur les dépôts.

Les actifs administrés ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net. Les actifs gérés ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 2 % par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète principalement l'appréciation des marchés.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont diminué de 118 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la baisse saisonnière des sinistres et l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 20 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant une baisse des charges de personnel.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 33,0 %, par rapport à 33,4 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 55,0 % pour le trimestre, par rapport à 59,2 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les six mois clos le 30 avril 2024 s'est établi à 1 176 millions de dollars, en hausse de 98 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par des hausses des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 39,2 %, contre 38,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 6 249 millions de dollars, en hausse de 533 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 485 millions de dollars, ou 9 %, du fait de la hausse des primes d'assurance et de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires proportionnelle à la croissance du marché. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 48 millions de dollars, ou 9 %, sous l'effet de l'augmentation des revenus de placement générés par les activités d'assurance et la hausse des marges sur les dépôts, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des dépôts des activités de gestion de patrimoine.

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont établies à 2 614 millions de dollars, une hausse de 332 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant de la croissance des activités, de l'accroissement de la gravité des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts ont atteint 2 074 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et l'accroissement des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 33,2 %, contre 34,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance pour la période a été de 57,1 %, contre 57,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	189 \$	198 \$	498 \$	387 \$	1 023 \$
Produits autres que d'intérêts	1 751	1 582	919	3 333	1 739
Total des produits	1 940	1 780	1 417	3 720	2 762
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	(1)	5	5	4	6
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	56	5	7	61	38
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	55	10	12	65	44
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 430	1 500	1 189	2 930	2 072
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>2, 3</sup>	1 328	1 383	1 116	2 711	1 978
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	94	65	66	159	165
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté <sup>2</sup>	116	89	76	205	180
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>361 \$</b>	<b>205 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>566 \$</b>	<b>481 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>441</b>	<b>298</b>	<b>213</b>	<b>739</b>	<b>560</b>

#### Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) <sup>4</sup>	693 \$	730 \$	482 \$	1 423 \$	1 144 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) <sup>5</sup>	96,3	96,2	95,2	96,3	96,1
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>6</sup>	9,2 %	5,3 %	4,5 %	7,3 %	7,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>2, 6</sup>	11,3	7,6	6,4	9,5	8,2
Ratio d'efficience – comme présenté	73,7	84,3	83,9	78,8	75,0
Ratio d'efficience – rajusté <sup>2</sup>	68,5	77,7	78,8	72,9	71,6
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 077	7 100	6 510	7 089	5 937

<sup>1</sup> À compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, les résultats du secteur Services bancaires de gros comprennent l'acquisition de Cowen Inc.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>3</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen – deuxième trimestre de 2024 : 102 millions de dollars (80 millions de dollars après impôts); premier trimestre de 2024 : 117 millions de dollars (93 millions de dollars après impôts); deuxième trimestre de 2023 : 73 millions de dollars (63 millions de dollars après impôts); premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars (16 millions de dollars après impôts).

<sup>4</sup> Comprend des produits (pertes) d'intérêts nets en équivalence fiscale de (118) millions de dollars (premier trimestre de 2024 : (54) millions de dollars, deuxième trimestre de 2023 : 285 millions de dollars, premier trimestre de 2023 : 261 millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 811 millions de dollars (premier trimestre de 2024 : 784 millions de dollars, deuxième trimestre de 2023 : 197 millions de dollars, premier trimestre de 2023 : 401 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>5</sup> Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

<sup>6</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 361 millions de dollars, une hausse de 211 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 441 millions de dollars, en hausse de 228 millions de dollars.

Les produits pour le trimestre, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 1 940 millions de dollars, en hausse de 523 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme et des produits tirés des prêts.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 55 millions de dollars, en hausse de 43 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a totalisé 56 millions de dollars, en hausse de 49 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la constitution d'une provision plus élevée pour le trimestre considéré attribuable essentiellement à la migration du crédit dans divers secteurs.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre, incluant celles de TD Cowen, se sont établies à 1 430 millions de dollars, en hausse de 241 millions de dollars, ou 20 %, en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 328 millions de dollars, en hausse de 212 millions de dollars, ou 19 %.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 361 millions de dollars, une hausse de 156 millions de dollars, ou 76 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une augmentation des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 441 millions de dollars, en hausse de 143 millions de dollars, ou 48 %.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 160 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse des produits est principalement attribuable aux augmentations des honoraires de prise ferme et des honoraires de services-conseils, et à la variation nette de la juste valeur des engagements de souscription de prêts.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 55 millions de dollars, en hausse de 45 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a totalisé 56 millions de dollars, en hausse de 51 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant la constitution d'une provision plus élevée pour le trimestre considéré attribuable essentiellement à la migration du crédit dans divers secteurs.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 70 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement la comptabilisation à la période précédente d'une provision de 102 millions de dollars liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis, en partie contrebalancée par une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 55 millions de dollars, ou 4 %.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2024 s'est établi à 566 millions de dollars, en hausse de 85 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 739 millions de dollars, en hausse de 179 millions de dollars, ou 32 %.

Les produits, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 3 720 millions de dollars, en hausse de 958 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, la hausse des honoraires de prise ferme, la progression des produits tirés des prêts attribuable en grande partie au financement par syndicat et à effet de levier, et l'augmentation des commissions sur actions.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 65 millions de dollars, soit une hausse de 21 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 4 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 61 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions pour pertes sur créances relatives aux actifs productifs de l'exercice considéré reflètent en grande partie la migration du crédit dans divers secteurs.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 2 930 millions de dollars, en hausse de 858 millions de dollars, ou 41 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes, d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, ainsi que de la comptabilisation d'une provision liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 711 millions de dollars, en hausse de 733 millions de dollars, ou 37 %.



**TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>(737) \$</b>	<b>(628) \$</b>	<b>(399) \$</b>	<b>(1 365) \$</b>	<b>(3 016) \$</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	72	94	79	166	133
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	21	32	30	53	64
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab	–	49	–	49	–
Charges de restructuration	165	291	–	456	–
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	64	57	134	121	1 010
Provision liée à une affaire civile / Règlement d'un litige	274	–	39	274	1 642
<b>Moins : incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Dividende pour la relance au Canada et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022	–	–	–	–	(585)
Autres éléments à noter	143	113	60	256	735
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>(284) \$</b>	<b>(218) \$</b>	<b>(177) \$</b>	<b>(502) \$</b>	<b>(317) \$</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>					
Charges nettes du Siège social <sup>2</sup>	(411) \$	(254) \$	(191) \$	(665) \$	(382) \$
Autres	127	36	14	163	65
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>(284) \$</b>	<b>(218) \$</b>	<b>(177) \$</b>	<b>(502) \$</b>	<b>(317) \$</b>

**Principaux volumes**

Nombre moyen d'équivalents temps plein	23 270	23 437	22 656	23 354	22 244
--	--------	--------	--------	--------	--------

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023**

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 737 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 399 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse de la perte nette reflète principalement l'incidence de la provision liée à une affaire civile, la hausse des charges liées aux processus de gestion des risques et de contrôle et les charges de restructuration, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 220 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison des investissements dans notre infrastructure de risque et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 284 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 177 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

**Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024**

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 737 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 628 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation de la perte nette découle de la hausse des charges liées aux processus de gestion des risques et de contrôle et de l'incidence de la provision liée à une affaire civile, en partie contrebalancées par une baisse des charges de restructuration et par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 157 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison des investissements dans notre infrastructure de risque et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 284 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 218 millions de dollars pour le trimestre précédent.

**Depuis le début de l'exercice – T2 2024 par rapport au T2 2023**

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2024 s'est établie à 1 365 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 3 016 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse de la perte nette reflète principalement les incidences, à la période correspondante de l'exercice précédent, du règlement du litige Stanford, de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée et d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, le tout en partie contrebalancé par les charges de restructuration et les charges liées aux processus de gestion des risques et de contrôle à la période considérée. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2024 s'est établie à 502 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 317 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS									
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)									
	2024				2023				Trois mois clos les
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	2022	
Produits d'intérêts nets	7 465 \$	7 488 \$	7 494 \$	7 289 \$	7 428 \$	7 733 \$	7 630 \$	7 044 \$	
Produits autres que d'intérêts <sup>1</sup>	6 354	6 226	5 684	5 625	4 969	4 468	7 933	3 881	
Total des produits <sup>1</sup>	13 819	13 714	13 178	12 914	12 397	12 201	15 563	10 925	
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 071	1 001	878	766	599	690	617	351	
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1</sup>	1 248	1 366	1 346	1 386	1 118	1 164	723	829	
Charges autres que d'intérêts <sup>1</sup>	8 401	8 030	7 628	7 359	6 756	8 112	6 545	6 096	
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	729	634	616	704	859	939	1 297	703	
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	194	141	156	182	241	285	290	268	
<b>Résultat net – comme présenté<sup>1</sup></b>	<b>2 564</b>	<b>2 824</b>	<b>2 866</b>	<b>2 881</b>	<b>3 306</b>	<b>1 581</b>	<b>6 671</b>	<b>3 214</b>	
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>2</sup></b>									
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	72	94	92	88	79	54	57	58	
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	21	32	31	54	30	34	18	23	
Quote-part des charges de restructuration et des autres charges liées à la participation dans Schwab	–	49	35	–	–	–	–	–	
Charges de restructuration	165	291	363	–	–	–	–	–	
Charges d'acquisition et d'intégration	102	117	197	143	73	21	18	–	
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN	–	–	–	84	154	106	67	29	
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN <sup>3</sup>	–	–	–	306	–	–	–	–	
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée	64	57	64	177	134	876	(2 319)	678	
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement <sup>4</sup>	–	–	–	57	–	–	–	–	
Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige	274	–	–	–	39	1 603	–	–	
Cotisation spéciale de la FDIC	103	411	–	–	–	–	–	–	
Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque	615	–	–	–	–	–	–	–	
Profit à la vente d'actions de Schwab <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	–	(997)	–	
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt</b>	<b>1 416</b>	<b>1 051</b>	<b>782</b>	<b>909</b>	<b>509</b>	<b>2 694</b>	<b>(3 156)</b>	<b>788</b>	
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat <sup>2, 5</sup>	191	238	163	141	108	121	(550)	189	
<b>Résultat net – rajusté<sup>1, 2</sup></b>	<b>3 789</b>	<b>3 637</b>	<b>3 485</b>	<b>3 649</b>	<b>3 707</b>	<b>4 154</b>	<b>4 065</b>	<b>3 813</b>	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	190	74	196	74	210	83	107	43	
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1, 2</sup></b>	<b>3 599 \$</b>	<b>3 563 \$</b>	<b>3 289 \$</b>	<b>3 575 \$</b>	<b>3 497 \$</b>	<b>4 071 \$</b>	<b>3 958 \$</b>	<b>3 770 \$</b>	

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action<sup>1</sup></b>								
Comme présenté	1,35 \$	1,55 \$	1,48 \$	1,53 \$	1,69 \$	0,82 \$	3,62 \$	1,76 \$
Rajusté <sup>2</sup>	2,04	2,01	1,82	1,95	1,91	2,24	2,18	2,09
<b>Résultat dilué par action<sup>1</sup></b>								
Comme présenté	1,35	1,55	1,48	1,53	1,69	0,82	3,62	1,75
Rajusté <sup>2</sup>	2,04	2,00	1,82	1,95	1,91	2,23	2,18	2,09
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>9,5 %</b>	<b>10,9 %</b>	<b>10,5 %</b>	<b>10,8 %</b>	<b>12,4 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>26,5 %</b>	<b>13,5 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1, 2</sup></b>	<b>14,5</b>	<b>14,1</b>	<b>12,9</b>	<b>13,8</b>	<b>14,0</b>	<b>16,1</b>	<b>16,0</b>	<b>16,1</b>

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 938 \$	1 934 \$	1 910 \$	1 898 \$	1 944 \$	1 931 \$	1 893 \$	1 811 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens <sup>6</sup>	1 754	1 729	1 715	1 716	1 728	1 715	1 677	1 609
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,73 %	1,72 %	1,73 %	1,69 %	1,76 %	1,79 %	1,81 %	1,74 %
Marge d'intérêts nette – rajustée <sup>2</sup>	1,75	1,74	1,75	1,70	1,81	1,82	1,80	1,73

<sup>1</sup> La Banque a adopté IFRS 17 le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Les chiffres des périodes comparatives antérieures à l'exercice 2023 n'ont pas été retraités et reflètent l'application d'IFRS 4.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter aux tableaux « Événements importants » et « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document, ainsi qu'aux notes de bas de tableau 3 et 4.

<sup>3</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent le paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN présenté dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

i. La Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente. Ce montant est présenté dans le secteur Siège social.

ii. Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement, présentée dans le secteur Siège social.

<sup>5</sup> Comprend le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022.

<sup>6</sup> Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	93 973 \$	105 069 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	166 346	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	5 646	7 340
Dérivés	82 190	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 925	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 246	69 865
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	293 594	308 016
Valeurs mobilières prises en pension	205 722	204 333
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	928 124	895 947
Participation dans Schwab	9 866	8 907
Autres <sup>1</sup>	100 036	110 372
<b>Total de l'actif<sup>1</sup></b>	<b>1 966 668 \$</b>	<b>1 955 139 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	31 221 \$	30 980 \$
Dérivés	69 742	71 640
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	188 105	192 130
Dépôts	1 203 771	1 198 190
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	192 239	166 854
Billets et débiteures subordonnés	11 318	9 620
Autres <sup>1</sup>	158 290	173 654
<b>Total du passif<sup>1</sup></b>	<b>1 854 686</b>	<b>1 843 068</b>
<b>Total des capitaux propres<sup>1</sup></b>	<b>111 982</b>	<b>112 071</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres<sup>1</sup></b>	<b>1 966 668 \$</b>	<b>1 955 139 \$</b>

<sup>1</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 967 milliards de dollars au 30 avril 2024, soit 12 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2023. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 7 milliards de dollars du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 32 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 14 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 5 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), de 2 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension et de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 14 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 11 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 10 milliards de dollars des autres actifs, de 5 milliards de dollars des actifs dérivés et de 2 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 11 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 14 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres et des marchandises détenus à des fins de transaction, en partie contrebalancée par la baisse des titres du gouvernement détenus à des fins de transaction et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 2 milliards de dollars en raison des échéances et des ventes.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 5 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison principalement de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances et les ventes.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 14 milliards de dollars, reflétant surtout les ventes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 2 milliards de dollars, reflétant essentiellement une hausse des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 32 milliards de dollars, reflétant essentiellement la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements et des volumes de prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a augmenté de 1 milliard de dollars, reflétant principalement l'incidence de la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global de Schwab.

Les **autres actifs** ont diminué de 10 milliards de dollars du fait essentiellement d'une baisse du volume d'engagements de clients au titre d'acceptations, en partie contrebalancée par une hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées.

Le **total du passif** s'établissait à 1 855 milliards de dollars au 30 avril 2024, soit 12 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2023. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 7 milliards de dollars du total du passif.

L'augmentation du total du passif est attribuable à des hausses de 25 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 6 milliards de dollars des dépôts et de 2 milliards de dollars de billets et débetures subordonnés. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 15 milliards de dollars des autres passifs, de 4 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et de 2 milliards de dollars des passifs dérivés.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 2 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 4 milliards de dollars en raison des échéances et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouvelles émissions.

Les **dépôts** ont augmenté de 6 milliards de dollars, reflétant essentiellement la hausse des volumes de dépôts d'entreprises, de gouvernements et de particuliers, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 25 milliards de dollars en raison de la hausse des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **billets et débetures subordonnés** ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison d'une nouvelle émission.

Les **autres passifs** ont diminué de 15 milliards de dollars, reflétant principalement une baisse du volume des acceptations et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, en partie contrebalancée par une hausse du volume des passifs de titrisation à la juste valeur.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 112 milliards de dollars au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023, reflétant une hausse du cumul des autres éléments du résultat global, contrebalancée par la baisse des résultats non distribués. La hausse du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable aux profits sur les couvertures de flux de trésorerie et à la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans Schwab, contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les résultats non distribués ont diminué en raison principalement des dividendes versés et de la prime sur le rachat d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le résultat net.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2024 par rapport au T2 2023

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 895 millions de dollars au 30 avril 2024, en hausse de 1 236 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 541 millions de dollars, ou 47 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 714 millions de dollars, ou 49 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et à la consommation, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 19 millions de dollars par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées. Les prêts douteux nets atteignaient 2 744 millions de dollars au 30 avril 2024, en hausse de 941 millions de dollars, ou 52 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 8 550 millions de dollars au 30 avril 2024 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 162 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 483 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 902 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 3 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 300 millions de dollars, ou 35 %, reflétant la migration du crédit dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis et Siège social, ainsi que l'incidence du change. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 603 millions de dollars, ou 9 %, reflet des conditions de crédit, y compris la migration du crédit, une hausse des volumes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. La variation de la provision comprend une augmentation de 77 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance était de 3 millions de dollars, un niveau comparable à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. La provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 365 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2024 par rapport au T1 2024

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 186 millions de dollars, ou 5 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 218 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 8 550 millions de dollars au 30 avril 2024 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 162 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 483 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 902 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 3 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 25 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celle du trimestre précédent. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 307 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement les conditions de crédit actuelles, y compris la migration du crédit, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la croissance des volumes.

La provision relative aux titres de créance était de 3 millions de dollars, un niveau comparable à celui du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

**TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS<sup>1, 2, 3</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements</b>					
Prêts douteux au début de la période	3 709 \$	3 299 \$	2 591 \$	3 299 \$	2 503 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 937	2 005	1 259	3 942	2 609
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(261)	(315)	(204)	(576)	(444)
Remboursements nets	(465)	(308)	(334)	(773)	(695)
Cessions de prêts	–	(10)	–	(10)	–
Montants radiés	(1 080)	(917)	(679)	(1 997)	(1 304)
Variations de change et autres variations	55	(45)	26	10	(10)
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>3 895 \$</b>	<b>3 709 \$</b>	<b>2 659 \$</b>	<b>3 895 \$</b>	<b>2 659 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>2</sup> Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

<sup>3</sup> Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

**TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril	31 janvier	Aux
	2024	2024	30 avril 2023
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 479 \$	2 396 \$	2 551 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 915	3 686	3 234
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 151	1 183	859
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan <sup>1</sup>	7 545	7 265	6 644
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	423	424	465
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	568	572	532
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	11	4	3
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 002	1 000	1 000
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>8 547</b>	<b>8 265</b>	<b>7 644</b>
Provision relative aux titres de créance	3	3	3
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>8 550 \$</b>	<b>8 268 \$</b>	<b>7 647 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>2</sup>	2 744 \$	2 526 \$	1 803 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets <sup>2</sup>	0,29 %	0,28 %	0,21 %
Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,91	0,89	0,87
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,47	0,44	0,28

<sup>1</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 30 avril 2024 (néant au 31 janvier 2024; néant au 30 avril 2023).

<sup>2</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

#### Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt

est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories de portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

**TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Amortissables		Non amortissables		Aux	
	Total des prêts immobiliers garantis amortissables				Total					
	30 avril 2024									
<b>Total</b>	<b>268 732 \$</b>		<b>87 295 \$</b>		<b>356 027 \$</b>		<b>31 940 \$</b>		<b>387 967 \$</b>	
	31 octobre 2023									
<b>Total</b>	<b>263 733 \$</b>		<b>86 943 \$</b>		<b>350 676 \$</b>		<b>30 675 \$</b>		<b>381 351 \$</b>	

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Les prêts amortissables comprennent les prêts pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023.

**TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Assurés <sup>3</sup>		Non assurés		Assurés <sup>3</sup>		Non assurés		Aux	
	Total				Total									
	30 avril 2024													
<b>Canada</b>														
Provinces de l'Atlantique	2 514 \$	0,9 %	4 642 \$	1,7 %	170 \$	0,1 %	2 039 \$	1,7 %	2 684 \$	0,7 %	6 681 \$	1,7 %		
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	8 532	3,2	47 093	17,6	859	0,7	22 029	18,5	9 391	2,4	69 122	17,8		
Ontario <sup>4</sup>	22 363	8,4	122 615	45,6	2 938	2,5	65 170	54,6	25 301	6,6	187 785	48,4		
Prairies <sup>4</sup>	18 312	6,8	21 086	7,8	1 634	1,4	12 031	10,1	19 946	5,1	33 117	8,5		
Québec	7 042	2,6	14 533	5,4	550	0,5	11 815	9,9	7 592	2,0	26 348	6,8		
Total – Canada	58 763	21,9 %	209 969	78,1 %	6 151	5,2 %	113 084	94,8 %	64 914	16,8 %	323 053	83,2 %		
États-Unis	1 480		55 820		–		10 818		1 480		66 638			
<b>Total</b>	<b>60 243 \$</b>		<b>265 789 \$</b>		<b>6 151 \$</b>		<b>123 902 \$</b>		<b>66 394 \$</b>		<b>389 691 \$</b>			
	31 octobre 2023													
<b>Canada</b>														
Provinces de l'Atlantique	2 561 \$	1,0 %	4 557 \$	1,7 %	181 \$	0,2 %	1 938 \$	1,6 %	2 742 \$	0,7 %	6 495 \$	1,7 %		
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	8 642	3,3	46 003	17,4	920	0,8	21 642	18,4	9 562	2,5	67 645	17,7		
Ontario <sup>4</sup>	22 559	8,6	118 882	45,1	3 126	2,7	64 095	54,4	25 685	6,8	182 977	48,1		
Prairies <sup>4</sup>	18 621	7,1	20 385	7,7	1 746	1,5	11 956	10,2	20 367	5,3	32 341	8,5		
Québec	7 221	2,7	14 302	5,4	590	0,5	11 424	9,7	7 811	2,0	25 726	6,7		
Total – Canada	59 604	22,7 %	204 129	77,3 %	6 563	5,7 %	111 055	94,3 %	66 167	17,3 %	315 184	82,7 %		
États-Unis	1 439		55 169		–		10 591		1 439		65 760			
<b>Total</b>	<b>61 043 \$</b>		<b>259 298 \$</b>		<b>6 563 \$</b>		<b>121 646 \$</b>		<b>67 606 \$</b>		<b>380 944 \$</b>			

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

**TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2, 3</sup>**

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	<b>30 avril 2024</b>								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,9 %	14,7 %	31,7 %	26,3 %	1,4 %	16,5 %	100,0 %
États-Unis	4,3	1,2	3,4	7,6	11,6	70,6	0,8	0,5	100,0
<b>Total</b>	<b>1,4 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>13,5 %</b>	<b>28,1 %</b>	<b>34,2 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>13,6 %</b>	<b>100,0 %</b>
	<b>31 octobre 2023</b>								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,7 %	14,1 %	31,5 %	24,6 %	1,4 %	19,2 %	100,0 %
États-Unis	5,3	1,4	3,8	7,8	10,6	69,5	1,1	0,5	100,0
<b>Total</b>	<b>1,6 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>13,0 %</b>	<b>27,8 %</b>	<b>32,6 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

<sup>3</sup> Une tranche de 30,4 milliards de dollars ou 11 % du portefeuille de prêts hypothécaires au Canada (37,4 milliards de dollars ou 14 % au 31 octobre 2023) se rapporte aux prêts hypothécaires pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023.

**TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis<sup>1, 2, 3</sup>**

	<i>Trois mois clos les</i>			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	Total
	<b>30 avril 2024</b>			
<b>Canada</b>				<b>31 octobre 2023</b>
Provinces de l'Atlantique	70 %	67 %	69 %	68 %
Colombie-Britannique <sup>6</sup>	67	61	64	63
Ontario <sup>6</sup>	68	61	64	63
Prairies <sup>6</sup>	73	69	71	71
Québec	69	68	69	68
Total – Canada	68	63	66	65
<b>États-Unis</b>	<b>72</b>	<b>60</b>	<b>67</b>	<b>72</b>
<b>Total</b>	<b>69 %</b>	<b>62 %</b>	<b>66 %</b>	<b>66 %</b>

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

<sup>6</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

### Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

**TABLEAU 24 : TOTAL DE L'EXPOSITION NETTE PAR RÉGION ET CONTREPARTIE**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>												
	Prêts et engagements <sup>1</sup>				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières <sup>2</sup>				Portefeuille de négociation et de placement <sup>3</sup>				Exposition totale <sup>4</sup>
Région	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total		
	<b>30 avril 2024</b>												
Europe	8 383 \$	7 \$	5 438 \$	13 828 \$	3 877 \$	1 887 \$	8 628 \$	14 392 \$	1 018 \$	24 766 \$	2 568 \$	28 352 \$	56 572 \$
Royaume-Uni	8 952	2 759	2 485	14 196	3 119	435	13 487	17 041	945	934	267	2 146	33 383
Asie	245	26	2 368	2 639	447	680	3 323	3 450	197	10 749	1 178	12 124	18 213
Autres <sup>5</sup>	204	–	525	729	221	1 018	3 061	4 300	147	502	3 057	3 706	8 735
<b>Total</b>	<b>17 784 \$</b>	<b>2 792 \$</b>	<b>10 816 \$</b>	<b>31 392 \$</b>	<b>7 664 \$</b>	<b>4 020 \$</b>	<b>27 499 \$</b>	<b>39 183 \$</b>	<b>2 307 \$</b>	<b>36 951 \$</b>	<b>7 070 \$</b>	<b>46 328 \$</b>	<b>116 903 \$</b>
	<b>31 octobre 2023</b>												
Europe	7 577 \$	7 \$	5 324 \$	12 908 \$	3 763 \$	1 945 \$	6 736 \$	12 444 \$	777 \$	25 015 \$	2 001 \$	27 793 \$	53 145 \$
Royaume-Uni	8 928	7 965	2 131	19 024	2 759	490	13 431	16 680	491	596	257	1 344	37 048
Asie	254	20	2 167	2 441	262	706	2 640	3 608	325	10 728	830	11 883	17 932
Autres <sup>5</sup>	233	8	517	758	233	720	2 883	3 836	209	1 205	3 443	4 857	9 451
<b>Total</b>	<b>16 992 \$</b>	<b>8 000 \$</b>	<b>10 139 \$</b>	<b>35 131 \$</b>	<b>7 017 \$</b>	<b>3 861 \$</b>	<b>25 690 \$</b>	<b>36 568 \$</b>	<b>1 802 \$</b>	<b>37 544 \$</b>	<b>6 531 \$</b>	<b>45 877 \$</b>	<b>117 576 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

<sup>2</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

<sup>3</sup> Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

<sup>4</sup> En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 37,6 milliards de dollars (40,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023) à des entités supranationales.

<sup>5</sup> L'exposition régionale présentée au poste Autres pays est largement attribuable à l'Australie.

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III mis en œuvre par le BSIF.

### Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

Les lignes directrices *Normes de fonds propres* et *Exigences de levier* du BSIF décrivent en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer à 3,5 % au 1<sup>er</sup> novembre 2023. La hausse de 50 pdb par rapport au taux précédent de 3 % reflète le point de vue du BSIF quant aux mesures nécessaires pour améliorer la résilience des plus grandes banques canadiennes face aux vulnérabilités. La fourchette de la RSI s'étend actuellement de zéro à 4 %, et ce niveau peut changer selon l'évolution du système financier canadien et du contexte économique dans son ensemble.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice Exigences de levier pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Ce coussin s'appliquera également au ratio de levier TLAC.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la Banque a mis en œuvre le Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique du BSIF. Ce cadre, qui établit une mesure fondée sur le risque, veille à ce qu'une BISI non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. La Banque respecte les exigences énoncées dans ce nouveau cadre.

Le tableau ci-dessous présente les cibles minimales de fonds propres réglementaires actuelles établies par le BSIF pour la Banque en vigueur au 30 avril 2024.

	Minimum		Suppléments pour les BISI/BISM <sup>1</sup>		Cible réglementaire au titre du premier pilier <sup>2</sup>		Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier	
		Réserve de conservation des fonds propres				RSI		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %		
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,5	13,0		
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,5	15,0		
Levier	3,0	s. o. <sup>3</sup>	0,5	3,5	s. o.	3,5		
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,5	25,0		
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25		

<sup>1</sup> Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %. Les lignes directrices Exigences de levier du BSIF comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

<sup>2</sup> L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2024.

<sup>3</sup> Sans objet.



Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

**TABLEAU 25 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	30 avril 2024	31 octobre 2023	30 avril 2023
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	25 410 \$	25 522 \$	25 912 \$
Résultats non distribués	71 904	73 044	74 849
Cumul des autres éléments du résultat global	4 166	2 750	4 108
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires</b>	<b>101 480</b>	<b>101 316</b>	<b>104 869</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(18 470)	(18 424)	(18 016)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 759)	(2 606)	(2 496)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(180)	(207)	(96)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	4 878	5 571	3 678
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	–	–	–
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(181)	(379)	(294)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(676)	(908)	(1 129)
Actions propres	(8)	(21)	(18)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(3 202)	(1 976)	(2 135)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	–	–	–
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(51)	(49)	(35)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF	10	–	–
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>(20 639)</b>	<b>(18 999)</b>	<b>(20 541)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>80 841</b>	<b>82 317</b>	<b>84 328</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	10 502	10 791	11 245
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>10 502</b>	<b>10 791</b>	<b>11 245</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(5)	(6)	(112)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>(355)</b>	<b>(356)</b>	<b>(462)</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>10 147</b>	<b>10 435</b>	<b>10 783</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>90 988</b>	<b>92 752</b>	<b>95 111</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 et provisions</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 120	9 424	11 166
Provisions collectives	1 485	1 964	2 143
<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>12 605</b>	<b>11 388</b>	<b>13 309</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	–	–	–
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>1</sup>	(316)	(196)	(232)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(144)	(136)	(68)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>	<b>(620)</b>	<b>(492)</b>	<b>(460)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>11 985</b>	<b>10 896</b>	<b>12 849</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>102 973 \$</b>	<b>103 648 \$</b>	<b>107 960 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>602 825 \$</b>	<b>571 161 \$</b>	<b>549 398 \$</b>
<b>Ratios et multiples de fonds propres</b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	13,4 %	14,4 %	15,3 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,1	16,2	17,3
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	17,1	18,1	19,7
Ratio de levier <sup>2</sup>	4,3	4,4	4,6

<sup>1</sup> Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

<sup>2</sup> Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires n'est pas importante pour la Banque.

Au 30 avril 2024, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 13,4 %, 15,1 %, et 17,1 %. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport au ratio de 14,4 % au 31 octobre 2023 est principalement attribuable à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs, au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et à l'incidence des changements réglementaires liés à l'examen fondamental du portefeuille de négociation et aux prêts hypothécaires à amortissement négatif. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont également été touchés par la cotisation spéciale de la FDIC comptabilisée au cours de l'exercice, les éléments liés à la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque et l'incidence de la provision liée à une affaire civile. L'incidence des éléments susmentionnés a été en partie contrebalancée par la croissance interne et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Au 30 avril 2024, le ratio de levier de la Banque était de 4,3 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,4 % au 31 octobre 2023 est principalement attribuable à l'augmentation de l'exposition dans plusieurs secteurs, au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation, aux éléments liés à la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque et à l'incidence de la provision liée à une affaire civile. L'incidence des éléments susmentionnés a été contrebalancée en partie par la croissance interne des fonds propres et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

### Évolution future des fonds propres réglementaires

Aucune évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2023 de la Banque, n'est prévue.

**TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES<sup>1</sup>**

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2024		31 octobre 2023		Aux
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant	
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 759,6</b>	<b>25 257 \$</b>	1 791,4	25 434	\$
Actions propres – actions ordinaires	(0,3)	(24)	(0,7)	(64)	
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 759,3</b>	<b>25 233 \$</b>	1 790,7	25 370	\$
<b>Options sur actions</b>					
Droits acquis	6,1		5,1		
Droits non acquis	9,3		9,0		
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>					
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500	\$
Série 3	20,0	500	20,0	500	
Série 5	20,0	500	20,0	500	
Série 7	14,0	350	14,0	350	
Série 9	8,0	200	8,0	200	
Série 16	14,0	350	14,0	350	
Série 18	14,0	350	14,0	350	
Série 22 <sup>2</sup>	–	–	14,0	350	
Série 24	18,0	450	18,0	450	
Série 27	0,8	850	0,8	850	
Série 28	0,8	800	0,8	800	
	<b>129,6</b>	<b>4 850 \$</b>	143,6	5 200	\$
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>					
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 <sup>3</sup>	1,8	1 750	1,8	1 750	
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2 <sup>3</sup>	1,5	1 500	1,5	1 500	
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 <sup>3, 4</sup>	1,7	2 403	1,7	2 403	
	<b>134,6</b>	<b>10 503 \$</b>	148,6	10 853	\$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,1)	(8)	(0,1)	(65)	
<b>Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>134,5</b>	<b>10 495 \$</b>	148,5	10 788	\$

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Banque.

<sup>2</sup> Le 30 avril 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 22 (« actions privilégiées de série 22 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 22, pour un coût de rachat total de 350 millions de dollars.

<sup>3</sup> Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

<sup>4</sup> Pour les BRCRL – série 3, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » de la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Banque.

### DIVIDENDES

Le 22 mai 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et deux cents (1,02 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2024. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 2024.

### PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, la Banque a émis respectivement 1,6 million d'actions ordinaires et 3,3 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a émis respectivement 8,9 millions d'actions ordinaires et 16,8 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %.

#### **OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS**

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et, au cours des trois mois clos le 30 avril 2024, la Banque a racheté 15,2 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 80,10 \$ l'action pour un montant total de 1,2 milliard de dollars. Au cours des six mois clos le 30 avril 2024, la Banque a racheté 36,1 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 81,43 \$ l'action pour un montant total de 2,9 milliards de dollars. Du début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 30 avril 2024, la Banque a racheté 58 millions d'actions dans le cadre du programme.

#### **DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ**

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,0 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,4 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

---

## **GESTION DES RISQUES**

### **SOMMAIRE**

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises et les activités de la Banque sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2023 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2024.

## RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

	30 avril 2024			31 octobre 2023		
				Aux		
	Standard	NI	Total	Standard	NI	Total
<b>Expositions de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 469 \$	525 100 \$	529 569 \$	4 815 \$	515 152 \$	519 967 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	858	170 498	171 356	810	169 183	169 993
Autres expositions de détail	3 800	101 403	105 203	3 368	99 253	102 621
<b>Total – Risque de crédit de détail</b>	<b>9 127</b>	<b>797 001</b>	<b>806 128</b>	<b>8 993</b>	<b>783 588</b>	<b>792 581</b>
<b>Expositions autres que de détail</b>						
Entreprises	2 494	682 411	684 905	3 496	654 369	657 865
Emprunteurs souverains	65	506 846	506 911	116	527 423	527 539
Banques	4 476	182 464	186 940	5 272	171 180	176 452
<b>Total – Expositions autres que de détail</b>	<b>7 035</b>	<b>1 371 721</b>	<b>1 378 756</b>	<b>8 884</b>	<b>1 352 972</b>	<b>1 361 856</b>
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>16 162 \$</b>	<b>2 168 722 \$</b>	<b>2 184 884 \$</b>	<b>17 877 \$</b>	<b>2 136 560 \$</b>	<b>2 154 437 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon l'approche standard. La Banque continue d'utiliser la valeur à risque (VaR) comme mesure de gestion interne pour surveiller et contrôler le risque de marché.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et les mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				31 octobre 2023				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	87 665 \$	886 \$	86 779 \$	– \$	98 348 \$	327 \$	98 021 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	166 346	164 633	1 713	–	152 090	151 011	1 079	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	5 646	–	5 646	–	7 340	–	7 340	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	82 190	76 141	6 049	–	87 382	81 526	5 856	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 925	–	5 925	–	5 818	–	5 818	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 246	–	75 246	–	69 865	–	69 865	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	293 594	–	293 594	–	308 016	–	308 016	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	205 722	8 920	196 802	–	204 333	9 649	194 684	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	928 124	–	928 124	–	895 947	–	895 947	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 183	–	4 183	–	17 569	–	17 569	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	9 866	–	9 866	–	8 907	–	8 907	–	Risque actions
Autres actifs <sup>1,2</sup>	1 655	–	1 655	–	1 956	–	1 956	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	100 506	–	–	100 506	97 568	–	–	97 568	
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 966 668 \$</b>	<b>250 580 \$</b>	<b>1 615 582 \$</b>	<b>100 506 \$</b>	<b>1 955 139 \$</b>	<b>242 513 \$</b>	<b>1 615 058 \$</b>	<b>97 568 \$</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction	31 221 \$	27 548 \$	3 673 \$	– \$	30 980 \$	27 059 \$	3 921 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	69 742	68 290	1 452	–	71 640	70 382	1 258	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	17 653	17 653	–	–	14 422	14 422	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	188 105	1	188 104	–	192 130	2	192 128	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 203 771	–	1 203 771	–	1 198 190	–	1 198 190	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	4 183	–	4 183	–	17 569	–	17 569	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	38 145	37 491	654	–	44 661	43 993	668	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	192 239	11 337	180 902	–	166 854	12 641	154 213	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	12 581	–	12 581	–	12 710	–	12 710	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	11 318	–	11 318	–	9 620	–	9 620	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>1,2</sup>	28 804	–	28 804	–	27 062	–	27 062	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	168 906	–	–	168 906	169 301	–	–	169 301	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 966 668 \$</b>	<b>162 320 \$</b>	<b>1 635 442 \$</b>	<b>168 906 \$</b>	<b>1 955 139 \$</b>	<b>168 499 \$</b>	<b>1 617 339 \$</b>	<b>169 301 \$</b>	

<sup>1</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

<sup>2</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

## Calcul de la VaR

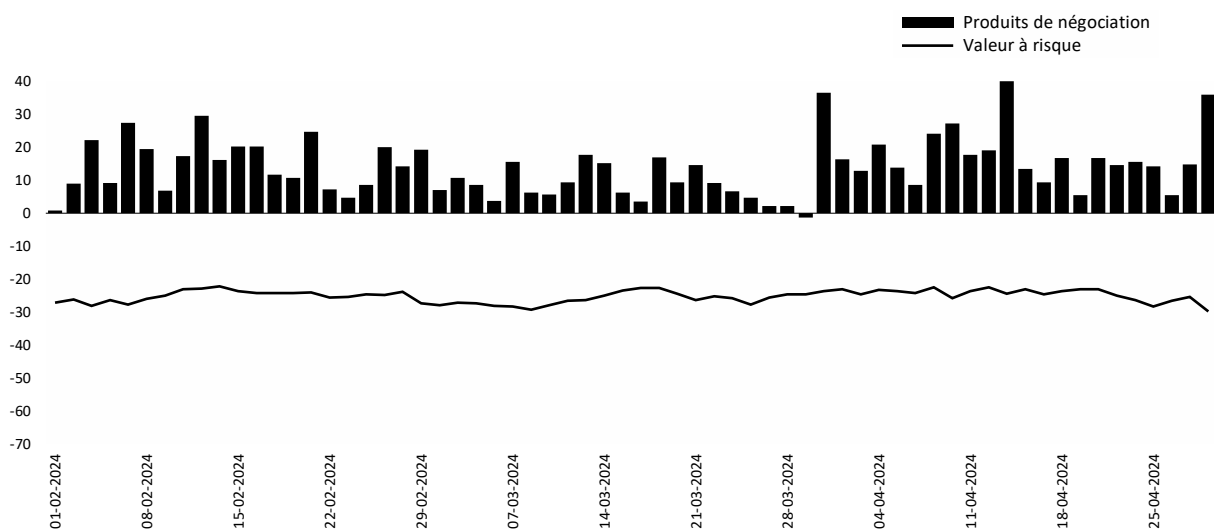
La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2024 a compté un jour de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 98 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours de l'exercice, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.

**VALEUR À RISQUE TOTALE ET PRODUITS DE NÉGOCIATION NETS**  
(en millions de dollars canadiens)



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques. Ces paramètres comprennent la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.



Au 30 avril 2024, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pbp des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 312 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 176 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 875 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 94 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pbp des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 1 861 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 139 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 053 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 99 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle principalement de l'augmentation de la sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de placements aux États-Unis de la Banque. La diminution d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est attribuable essentiellement aux activités de couverture menées par le groupe de la Trésorerie.



## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

### APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque applique un ensemble de pratiques et de protocoles établis pour gérer son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

### RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve tous les deux ans le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TD Group US Holding LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2023 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2023 de la Banque.

### Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

**TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement		Total des actifs liquides	% du total	Aux	
	Actifs liquides détenus par la Banque	sur valeurs mobilières et sur dérivés			Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	30 avril 2024					
Trésorerie et réserves des banques centrales	25 184 \$	– \$	25 184 \$	3 %	737 \$	24 447 \$
Obligations du gouvernement du Canada	23 108	89 065	112 173	13	51 323	60 850
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 366	–	41 366	4	1 393	39 973
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	41 497	25 839	67 336	8	36 592	30 744
Obligations de sociétés émettrices	21 088	5 672	26 760	3	5 662	21 098
Actions	11 643	2 987	14 630	2	13 637	993
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>163 886</b>	<b>123 563</b>	<b>287 449</b>	<b>33</b>	<b>109 344</b>	<b>178 105</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	58 173	–	58 173	7	255	57 918
Obligations du gouvernement des États-Unis	73 624	62 310	135 934	16	75 498	60 436
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	79 327	12 748	92 075	11	27 419	64 656
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	65 458	37 119	102 577	12	38 977	63 600
Obligations de sociétés émettrices	78 482	14 856	93 338	11	26 992	66 346
Actions	52 202	36 828	89 030	10	49 879	39 151
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>407 266</b>	<b>163 861</b>	<b>571 127</b>	<b>67</b>	<b>219 020</b>	<b>352 107</b>
<b>Total</b>	<b>571 152 \$</b>	<b>287 424 \$</b>	<b>858 576 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>328 364 \$</b>	<b>530 212 \$</b>
	31 octobre 2023					
Trésorerie et réserves des banques centrales	28 548 \$	– \$	28 548 \$	3 %	506 \$	28 042 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 214	94 000	109 214	13	67 457	41 757
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 760	–	38 760	4	1 043	37 717
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	40 697	22 703	63 400	8	31 078	32 322
Obligations de sociétés émettrices	19 507	4 815	24 322	3	4 512	19 810
Actions	10 555	2 288	12 843	1	8 890	3 953
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>153 281</b>	<b>123 806</b>	<b>277 087</b>	<b>32</b>	<b>113 486</b>	<b>163 601</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	66 094	–	66 094	8	180	65 914
Obligations du gouvernement des États-Unis	72 808	64 449	137 257	16	63 688	73 569
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	80 047	15 838	95 885	11	29 487	66 398
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	65 996	54 321	120 317	13	56 652	63 665
Obligations de sociétés émettrices	84 853	9 656	94 509	11	15 228	79 281
Actions	38 501	38 388	76 889	9	47 653	29 236
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>408 299</b>	<b>182 652</b>	<b>590 951</b>	<b>68</b>	<b>212 888</b>	<b>378 063</b>
<b>Total</b>	<b>561 580 \$</b>	<b>306 458 \$</b>	<b>868 038 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>326 374 \$</b>	<b>541 664 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.<sup>3</sup> Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	231 560 \$	205 408 \$
Filiales bancaires	280 336	291 915
Succursales à l'étranger	18 316	44 341
<b>Total</b>	<b>530 212 \$</b>	<b>541 664 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2024 et 31 janvier 2024 est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	<b>30 avril 2024</b>					
Trésorerie et réserves des banques centrales	21 416 \$	– \$	21 416 \$	2 %	662 \$	20 754 \$
Obligations du gouvernement du Canada	22 788	89 436	112 224	13	54 659	57 565
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 280	17	41 297	5	1 397	39 900
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	42 126	23 814	65 940	8	35 200	30 740
Obligations de sociétés émettrices	20 600	5 514	26 114	3	5 741	20 373
Actions	13 240	3 267	16 507	2	12 554	3 953
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>161 450</b>	<b>122 048</b>	<b>283 498</b>	<b>33</b>	<b>110 213</b>	<b>173 285</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	61 498	–	61 498	7	228	61 270
Obligations du gouvernement des États-Unis	75 101	63 416	138 517	16	75 230	63 287
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	79 294	12 670	91 964	10	27 618	64 346
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	65 033	36 777	101 810	12	39 427	62 383
Obligations de sociétés émettrices	79 427	14 078	93 505	11	25 515	67 990
Actions	52 723	38 939	91 662	11	51 440	40 222
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>413 076</b>	<b>165 880</b>	<b>578 956</b>	<b>67</b>	<b>219 458</b>	<b>359 498</b>
<b>Total</b>	<b>574 526 \$</b>	<b>287 928 \$</b>	<b>862 454 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>329 671 \$</b>	<b>532 783 \$</b>
	<b>31 janvier 2024</b>					
Trésorerie et réserves des banques centrales	25 485 \$	– \$	25 485 \$	3 %	543 \$	24 942 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 377	82 565	99 942	12	54 469	45 473
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40 487	–	40 487	5	1 391	39 096
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	43 258	24 036	67 294	8	35 838	31 456
Obligations de sociétés émettrices	19 590	5 056	24 646	3	5 314	19 332
Actions	11 845	2 423	14 268	1	10 393	3 875
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>158 042</b>	<b>114 080</b>	<b>272 122</b>	<b>32</b>	<b>107 948</b>	<b>164 174</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	53 870	–	53 870	6	240	53 630
Obligations du gouvernement des États-Unis	76 266	64 334	140 600	17	70 162	70 438
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	78 957	12 071	91 028	11	26 571	64 457
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	66 149	44 439	110 588	13	43 327	67 261
Obligations de sociétés émettrices	78 943	11 043	89 986	11	17 989	71 997
Actions	48 073	36 885	84 958	10	48 537	36 421
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>402 258</b>	<b>168 772</b>	<b>571 030</b>	<b>68</b>	<b>206 826</b>	<b>364 204</b>
<b>Total</b>	<b>560 300 \$</b>	<b>282 852 \$</b>	<b>843 152 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>314 774 \$</b>	<b>528 378 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

**TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2024</b>	31 janvier 2024
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	<b>227 812 \$</b>	209 171 \$
Filiales bancaires	<b>278 667</b>	285 938
Succursales à l'étranger	<b>26 304</b>	33 269
<b>Total</b>	<b>532 783 \$</b>	528 378 \$



Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

	<i>Au</i>			
	<b>30 avril 2024</b>			
	<b>Moody's</b>	<b>S&amp;P</b>	<b>Fitch</b>	<b>DBRS</b>
Dépôts/contrepartie <sup>2</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA</b>	<b>AA (haut)</b>
Ancienne dette de premier rang <sup>3</sup>	<b>Aa2</b>	<b>AA-</b>	<b>AA</b>	<b>AA (haut)</b>
Dette de premier rang <sup>4</sup>	<b>A1</b>	<b>A</b>	<b>AA-</b>	<b>AA</b>
Obligations sécurisées	<b>Aaa</b>	<b>-</b>	<b>AAA</b>	<b>AAA</b>
Dette subordonnée	<b>A2</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>AA (bas)</b>
Dette subordonnée – FPUNV	<b>A2 (hyb)</b>	<b>A-</b>	<b>A</b>	<b>A</b>
Actions privilégiées – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>BBB+</b>	<b>Pfd-2 (haut)</b>
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>BBB+</b>	<b>A (bas)</b>
Dette à court terme (dépôts)	<b>P-1</b>	<b>A-1+</b>	<b>F1+</b>	<b>R-1 (haut)</b>
Perspectives	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

<sup>2</sup> Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

<sup>3</sup> Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

<sup>4</sup> Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de la dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS<sup>1</sup>**

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2024</b>	31 janvier 2024
Abaisssement de un cran	<b>166 \$</b>	90 \$
Abaisssement de deux crans	<b>242</b>	150
Abaisssement de trois crans	<b>934</b>	800

<sup>1</sup> Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

#### **RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME**

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

<b>TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III<sup>1</sup></b>		<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		<b>30 avril 2024</b>	
	<b>Valeur non pondérée totale (moyenne)<sup>2</sup></b>	<b>Valeur pondérée totale (moyenne)<sup>3</sup></b>	
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>			
Total des actifs liquides de haute qualité	<b>s. o.<sup>4</sup> \$</b>	<b>332 676 \$</b>	
<b>Sorties de trésorerie</b>			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	<b>480 690 \$</b>	<b>30 668 \$</b>	
Dépôts stables <sup>5</sup>	<b>257 719</b>	<b>7,732</b>	
Dépôts moins stables	<b>222 971</b>	<b>22,936</b>	
Financement de gros non garanti, dont :	<b>354,375</b>	<b>178 685</b>	
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives <sup>6</sup>	<b>126 605</b>	<b>30,035</b>	
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	<b>196 382</b>	<b>117,262</b>	
Dettes non garanties	<b>31 388</b>	<b>31,388</b>	
Financement de gros garanti	<b>s. o.</b>	<b>46 341</b>	
Exigences supplémentaires, dont :	<b>342,989</b>	<b>97 537</b>	
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	<b>57 259</b>	<b>37,980</b>	
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	<b>10 282</b>	<b>10,282</b>	
Facilités de crédit et de liquidité	<b>275 448</b>	<b>49,275</b>	
Autres obligations de financement contractuelles	<b>22 108</b>	<b>11 296</b>	
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>7</sup>	<b>779 005</b>	<b>12 314</b>	
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>376 841 \$</b>	
<b>Entrées de trésorerie</b>			
Prêts garantis	<b>243 498 \$</b>	<b>32 298 \$</b>	
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	<b>27 613</b>	<b>12 676</b>	
Autres entrées de trésorerie	<b>66 917</b>	<b>66 917</b>	
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	<b>338 028 \$</b>	<b>111 891 \$</b>	
		<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
		<b>30 avril 2024</b>	<b>31 janvier 2024</b>
	<b>Valeur ajustée totale</b>	<b>Valeur ajustée totale</b>	
<b>Total des actifs liquides de haute qualité<sup>8</sup></b>	<b>332 676 \$</b>	<b>334 351 \$</b>	
<b>Total des sorties nettes de trésorerie<sup>9</sup></b>	<b>264 950</b>	<b>251 329</b>	
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	<b>126 %</b>	<b>133 %</b>	

<sup>1</sup> Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2024 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

<sup>5</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

<sup>6</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>7</sup> Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>8</sup> Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

<sup>9</sup> Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 126 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2024 a été de 333 milliards de dollars (334 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2024), les actifs du niveau 1 représentant 83 % (83 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2024). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, afin de refléter le fait que des limites liées au transfert de liquidités sont imposées aux Services de détail aux États-Unis et à leurs sociétés affiliées, ce qui est conforme à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et aux lignes directrices de la Réserve fédérale américaine.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2023 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

## RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

**TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	30 avril 2024				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance <sup>1</sup>	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée <sup>2</sup>
<b>Élément du financement stable disponible</b>					
Fonds propres	108 390 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 879 \$	119 270 \$
Fonds propres réglementaires	108 390	s. o.	s. o.	10 879	119 270
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	439 111	73 242	36 382	31 910	539 930
Dépôts stables <sup>3</sup>	250 252	27 285	15 288	16 038	294 223
Dépôts moins stables	188 859	45 957	21 094	15 872	245 707
Financement de gros dont :	244 275	390 301	81 070	244 446	441 704
Dépôts opérationnels <sup>4</sup>	103 112	2 344	-	-	52 728
Autre financement de gros	141 163	387 957	81 070	244 446	388 976
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	3 175	2 021	23 122	-
Autres passifs dont :	50 470	s. o.	s. o.	98 179	2 773
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	2 815	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	50 470	91 462	2 259	1 643	2 773
<b>Total du financement stable disponible</b>					<b>1 103 677 \$</b>
<b>Élément du financement stable requis</b>					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	61 140 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs	106 425	264 865	117 995	669 318	767 215
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	81 829	11 097	-	12 654
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	-	58 692	8 304	10 267	20 905
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, banques centrales et entités du secteur public dont :	38 027	68 889	42 237	290 713	339 652
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	48 678	26 989	-	37 125
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	31 893	47 393	49 950	300 432	297 262
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II <sup>6</sup>	31 893	47 393	49 950	300 432	297 262
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	36 505	8 062	6 407	67 906	96 742
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	2 966	2 292	23 060	-
Autres actifs dont :	74 303	s. o.	s. o.	146 755	111 919
Marchandises physiques, y compris l'or	11 638	s. o.	s. o.	s. o.	10 076
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	s. o.	s. o.	s. o.	17 688	15 035
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	9 841	7 026
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	s. o.	s. o.	25 144	1 257
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	62 665	85 926	2 162	5 994	78 525
Éléments hors bilan	s. o.	s. o.	s. o.	799 831	28 891
<b>Total du financement stable requis</b>					<b>969 165 \$</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>114 %</b>
				Au	
				31 octobre 2023	
Total du financement stable disponible					1 123 816 \$
Total du financement stable requis					960 590
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>117 %</b>

<sup>1</sup> Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.

<sup>2</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>3</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

<sup>4</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>5</sup> Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

<sup>6</sup> Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2024 a été de 114 % (117 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2023), correspondant à un montant excédentaire de 135 milliards de dollars, ce qui respecte les exigences réglementaires. Le NSFR est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent (114 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2024), nos programmes de financement ayant continué de répondre à nos besoins au deuxième trimestre.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre la réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour environ 70 % (70 % au 31 octobre 2023) du financement total de la Banque.

### TABLEAU 40 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024	Aux 31 octobre 2023
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	542 967 \$	529 078 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis <sup>1</sup>	432 778	446 355
<b>Total</b>	<b>975 745 \$</b>	<b>975 433 \$</b>

<sup>1</sup> Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

## FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 30 avril 2024.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la FCA (40 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 30 avril 2024 s'élevait à 178,4 milliards de dollars (173,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

Il est à noter que le tableau 41 : Financement à long terme et le tableau 42 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

### TABLEAU 41 : FINANCEMENT À LONG TERME<sup>1</sup>

	30 avril 2024	Aux 31 octobre 2023
<b>Financement à long terme par devise</b>		
Dollar canadien	27 %	27 %
Dollar américain	33	35
Euro	28	27
Livre sterling	6	5
Autres	6	6
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Financement à long terme par type</b>		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	57 %	61 %
Obligations sécurisées	35	31
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>2</sup>	7	7
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	1
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Le tableau ne comprend que le financement émis à des investisseurs externes.

<sup>2</sup> La titrisation de prêts hypothécaires exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.



La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023.

**TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

								30 avril 2024	31 octobre 2023
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques <sup>2</sup>	26 389 \$	5 815 \$	3 660 \$	3 321 \$	39 185 \$	– \$	– \$	39 185 \$	42 481 \$
Billet de dépôt au porteur	157	728	539	230	1 654	–	–	1 654	1 804
Certificats de dépôt	9 352	28 606	30 402	31 842	100 202	312	–	100 514	113 476
Papier commercial	10 320	15 037	16 436	12 847	54 640	–	–	54 640	40 515
Obligations sécurisées	457	3 488	860	1 720	6 525	19 361	40 197	66 083	56 973
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>3</sup>	–	2 322	1 073	2 738	6 133	3 777	20 325	30 235	27 131
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>4</sup>	–	1 898	–	–	1 898	289	–	2 187	3 162
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>5</sup>	–	3 178	5 525	9 455	18 158	19 523	57 308	94 989	97 525
Billets et débiteures subordonnés <sup>6</sup>	–	–	–	–	–	197	11 121	11 318	9 620
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	318	1 035	560	1 913	–	375	2 288	2 204
Divers <sup>7</sup>	26 502	2 290	9 021	4 205	42 018	965	782	43 765	44 348
<b>Total</b>	<b>73 177 \$</b>	<b>63 680 \$</b>	<b>68 551 \$</b>	<b>66 918 \$</b>	<b>272 326 \$</b>	<b>44 424 \$</b>	<b>130 108 \$</b>	<b>446 858 \$</b>	<b>439 239 \$</b>
Dont :									
Garantis	2 865 \$	6 128 \$	9 160 \$	7 426 \$	25 579 \$	23 139 \$	60 901 \$	109 619 \$	95 328 \$
Non garantis	70 312	57 552	59 391	59 492	246 747	21 285	69 207	337 239	343 911
<b>Total</b>	<b>73 177 \$</b>	<b>63 680 \$</b>	<b>68 551 \$</b>	<b>66 918 \$</b>	<b>272 326 \$</b>	<b>44 424 \$</b>	<b>130 108 \$</b>	<b>446 858 \$</b>	<b>439 239 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

<sup>2</sup> Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès de banques.

<sup>3</sup> Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

<sup>4</sup> Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

<sup>5</sup> Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 6,1 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (5,7 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

<sup>6</sup> Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>7</sup> Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 18 milliards de dollars (22,1 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,7 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024 (respectivement 0,4 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023), et les autres titres adossés à des actifs étaient de néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024 (respectivement 0,1 milliard de dollars et 0,4 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 7,5 milliards de dollars et 8,1 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024 (respectivement 1,0 milliard de dollars et 13,9 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023) et des obligations sécurisées s'élevant respectivement à 10,2 milliards de dollars et 14,7 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024 (9,7 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023).

## ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. L'objectif de la Banque est de financer de façon adéquate ses actifs pour se protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

**TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2024									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 308	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 308
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	83 379	348	-	-	-	-	-	129	3 809	87 665
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	4 456	4 716	5 738	2 726	5 461	12 381	28 002	25 313	77 553	166 346
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	480	451	199	115	272	998	554	952	1 625	5 646
Dérivés	10 945	10 369	5 215	5 060	3 875	10 725	20 347	15 654	-	82 190
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	415	630	390	276	302	899	1 739	1 274	-	5 925
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 009	6 022	2 036	2 228	2 564	6 967	19 643	31 086	3 691	75 246
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 011	15 656	3 433	4 991	4 698	24 556	106 707	132 544	(2)	293 594
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	134 900	27 558	26 496	8 370	3 737	2 773	474	-	1 414	205 722
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 220	7 143	13 485	14 905	13 109	62 773	133 296	80 101	-	326 032
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 035	1 732	2 408	3 765	5 981	27 519	85 289	35 212	58 256	221 197
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	39 421	39 421
Entreprises et gouvernements	54 592	13 033	15 848	16 652	13 993	44 136	100 095	64 920	25 750	349 019
<b>Total des prêts</b>	<b>56 847</b>	<b>21 908</b>	<b>31 741</b>	<b>35 322</b>	<b>33 083</b>	<b>134 428</b>	<b>318 680</b>	<b>180 233</b>	<b>123 427</b>	<b>935 669</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 545)	(7 545)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	56 847	21 908	31 741	35 322	33 083	134 428	318 680	180 233	115 882	928 124
Engagements de clients au titre d'acceptations	2 934	1 249	-	-	-	-	-	-	-	4 183
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	9 866	9 866
Goodwill <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	18 658	18 658
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 897	2 897
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation <sup>3</sup>	-	8	10	16	10	76	619	3 162	5 616	9 517
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	4 806	4 806
Montants à recevoir des courtiers et des clients	33 537	28	-	-	-	-	-	-	-	33 565
Autres actifs	4 814	7 254	838	369	287	215	265	140	12 228	26 410
<b>Total de l'actif</b>	<b>341 035</b>	<b>\$ 96 197</b>	<b>\$ 76 096</b>	<b>\$ 59 473</b>	<b>\$ 54 289</b>	<b>\$ 194 018</b>	<b>\$ 497 030</b>	<b>\$ 390 487</b>	<b>\$ 258 043</b>	<b>\$ 1 966 668</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	3 231	\$ 3 168	\$ 5 102	\$ 2 836	\$ 2 216	\$ 4 977	\$ 7 982	\$ 1 709	\$ -	\$ 31 221
Dérivés	9 733	10 857	3 972	4 654	3 515	7 983	13 414	15 614	-	69 742
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	1 257	391	852	321	2 282	7 529	5 021	-	17 653
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	40 812	49 002	50 264	23 720	23 846	313	3	1	144	188 105
Dépôts <sup>4, 5</sup>										
Particuliers	7 520	19 133	28 227	20 828	18 726	19 170	22 250	705	492 424	628,983
Banques	11 333	97	-	6 237	2 408	1	3	1	12 383	32 463
Entreprises et gouvernements	22 462	25 086	13 456	12 174	6 940	41 251	78 084	20 190	322 682	542 325
<b>Total des dépôts</b>	<b>41 315</b>	<b>44 316</b>	<b>41 683</b>	<b>39 239</b>	<b>28 074</b>	<b>60 422</b>	<b>100 337</b>	<b>20 896</b>	<b>827 489</b>	<b>1 203 771</b>
Acceptations	2 934	1 249	-	-	-	-	-	-	-	4 183
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	283	2 956	1 396	888	1 351	5 915	11 994	12 067	1 295	38 145
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	168 705	16 980	2 966	557	128	1 346	49	-	1 508	192 239
Passifs de titrisation au coût amorti	-	1 065	682	740	825	1 495	4 689	3 085	-	12 581
Montants à payer aux courtiers et aux clients	31 726	28	-	-	-	-	-	-	-	31 754
Passifs au titre des contrats d'assurance	344	432	440	347	319	934	1 522	650	836	5 824
Autres passifs	11 229	12 719	6 509	2 611	962	687	1 910	4 178	7 345	48 150
Billets et débiteurs subordonnés	-	-	-	-	-	197	-	11 121	-	11 318
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>111 982</b>	<b>111 982</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>310 312</b>	<b>\$ 144 029</b>	<b>\$ 113 405</b>	<b>\$ 76 444</b>	<b>\$ 61 557</b>	<b>\$ 86 551</b>	<b>\$ 149 429</b>	<b>\$ 74 342</b>	<b>\$ 950 599</b>	<b>\$ 1 966 668</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>6, 7</sup>	26 026	\$ 34 061	\$ 28 274	\$ 20 780	\$ 23 491	\$ 47 618	\$ 165 624	\$ 5 495	\$ 1 891	\$ 353 260
Autres engagements <sup>8</sup>	97	141	196	345	235	928	1 418	383	57	3 800
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	110	61	861	46	903	-	-	-	1 981
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>26 123</b>	<b>\$ 34 312</b>	<b>\$ 28 531</b>	<b>\$ 21 986</b>	<b>\$ 23 772</b>	<b>\$ 49 449</b>	<b>\$ 167 042</b>	<b>\$ 5 878</b>	<b>\$ 1 948</b>	<b>\$ 359 041</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>5</sup> Comprennent 66 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « moins de 1 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 mois à 1 an », une tranche de 19 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 34 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

<sup>6</sup> Comprennent 517 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>8</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

**TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 721	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 721
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	91 966	559	-	-	-	-	-	-	5 823	98 348
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	4 328	6 329	5 170	3 008	4 569	13 226	27 298	25 677	62 485	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	354	1 538	199	1 664	828	1 351	1 406	7 340
Dérivés	10 145	10 437	5 246	4 244	3 255	11 724	25 910	16 421	-	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	374	496	375	695	324	838	1 470	1 246	-	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	745	2 190	1 200	5 085	2 223	9 117	15 946	29 845	3 514	69 865
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 221	4 020	4 073	16 218	3 480	22 339	116 165	140 502	(2)	308 016
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	124 253	33 110	29 068	7 381	7 298	955	506	-	1 762	204 333
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 603	2 616	5 860	10 575	14 181	57 254	168 475	59 733	44	320 341
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	894	1 580	2 334	3 830	5 974	27 166	85 487	34 183	56 106	217 554
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	38 660	38 660
Entreprises et gouvernements	37 656	10 058	13 850	14 886	16 964	42 460	96 952	67 190	26 512	326 528
<b>Total des prêts</b>	<b>40 153</b>	<b>14 254</b>	<b>22 044</b>	<b>29 291</b>	<b>37 119</b>	<b>126 880</b>	<b>350 914</b>	<b>161 106</b>	<b>121 322</b>	<b>903 083</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 136)	(7 136)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	40 153	14 254	22 044	29 291	37 119	126 880	350 914	161 106	114 186	895 947
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 804	2 760	5	-	-	-	-	-	-	17 569
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	8 907	8 907
Goodwill <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	18 602	18 602
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 771	2 771
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation <sup>3</sup>	-	8	6	8	14	79	573	3 153	5 593	9 434
Actifs d'impôt différé <sup>4</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	3 951	3 951
Montants à recevoir des courtiers et des clients	30 416	-	-	-	-	-	-	-	-	30 416
Autres actifs <sup>4</sup>	5 267	1 869	5 619	208	194	137	129	82	14 124	27 629
<b>Total de l'actif<sup>4</sup></b>	<b>330 393</b>	<b>\$ 76 032</b>	<b>\$ 73 160</b>	<b>\$ 67 676</b>	<b>\$ 58 675</b>	<b>\$ 186 959</b>	<b>\$ 539 739</b>	<b>\$ 379 383</b>	<b>\$ 243 122</b>	<b>\$ 1 955 139</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 272	\$ 1 684	\$ 5 278	\$ 4 029	\$ 4 153	\$ 6 510	\$ 6 712	\$ 1 342	\$ -	\$ 30 980
Dérivés	9 068	9 236	4 560	3 875	2 559	8 345	16 589	17 408	-	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur	2	498	345	1 215	391	1 651	6 945	3 375	-	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	48 197	30 477	37 961	42 792	32 473	112	-	-	118	192 130
Dépôts <sup>5, 6</sup>										
Particuliers	6 044	19 095	22 387	14 164	19 525	17 268	20 328	51	507 734	626 596
Banques	19 608	68	29	-	-	-	4	1	11 515	31 225
Entreprises et gouvernements	25 663	16 407	24 487	11 819	9 658	33 723	74 300	19 652	324 660	540 369
<b>Total des dépôts</b>	<b>51 315</b>	<b>35 570</b>	<b>46 903</b>	<b>25 983</b>	<b>29 183</b>	<b>50 991</b>	<b>94 632</b>	<b>19 704</b>	<b>843 909</b>	<b>1 198 190</b>
Acceptations	14 804	2 760	5	-	-	-	-	-	-	17 569
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	135	1 566	1 336	1 603	1 309	5 471	19 991	11 971	1 279	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	146 559	10 059	6 607	457	1 142	150	46	-	1 834	166 854
Passifs de titrisation au coût amorti	-	526	355	1 073	703	2 180	4 956	2 917	-	12 710
Montants à payer aux courtiers et aux clients	30 872	-	-	-	-	-	-	-	-	30 872
Passifs au titre des contrats d'assurance <sup>4</sup>	243	305	327	258	253	694	1 131	501	2 134	5 846
Autres passifs <sup>4</sup>	11 923	9 808	7 986	1 276	1 198	918	1 979	4 226	8 260	47 574
Billets et débiteurs subordonnés	-	-	-	-	-	196	-	9 424	-	9 620
<b>Capitaux propres<sup>4</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>112 071</b>	<b>112 071</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres<sup>4</sup></b>	<b>314 390</b>	<b>\$ 102 489</b>	<b>\$ 111 663</b>	<b>\$ 82 561</b>	<b>\$ 73 364</b>	<b>\$ 77 218</b>	<b>\$ 152 981</b>	<b>\$ 70 868</b>	<b>\$ 969 605</b>	<b>\$ 1 955 139</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>7, 8</sup>	22 242	\$ 24 178	\$ 26 399	\$ 21 450	\$ 22 088	\$ 47 826	\$ 166 891	\$ 5 265	\$ 1 487	\$ 337 826
Autres engagements <sup>9</sup>	109	279	214	197	204	889	1 364	424	73	3 753
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	836	3	239	95	729	-	-	-	1 902
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>22 351</b>	<b>\$ 25 293</b>	<b>\$ 26 616</b>	<b>\$ 21 886</b>	<b>\$ 22 387</b>	<b>\$ 49 444</b>	<b>\$ 168 255</b>	<b>\$ 5 689</b>	<b>\$ 1 560</b>	<b>\$ 343 481</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».<sup>4</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.<sup>5</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».<sup>6</sup> Comprennent 57 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 12 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 31 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans » et une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».<sup>7</sup> Comprennent 573 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.<sup>8</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.<sup>9</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

## FAITS NOUVEAUX DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION ET DES INSTANCES DE NORMALISATION CONCERNANT LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (Y COMPRIS LES RISQUES CLIMATIQUES)

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (ligne directrice B-15), laquelle énonce les attentes du BSIF en matière de gestion et d'informations à fournir sur les risques et les possibilités climatiques. Le BSIF a ensuite publié, le 20 mars 2024, une nouvelle version de la ligne directrice B-15, dans laquelle les attentes en matière d'informations à fournir s'alignent sur celles de la version finale de la norme IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Les composantes de la ligne directrice B-15 s'appliquent initialement aux BSI à partir de la fin de l'exercice 2024 et exigent que les informations annuelles doivent être accessibles au public au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. La Banque a terminé son évaluation initiale de la ligne directrice B-15 et travaille à la mise en œuvre des exigences.

### ISSB – IFRS S1 ET IFRS S2

Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB), sous la supervision de l'IFRS Foundation, a publié ses deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité, soit IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (IFRS S1), et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (IFRS S2). IFRS S1 énonce les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs, tandis que IFRS S2 énonce tout particulièrement les obligations d'information concernant les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. La date d'entrée en vigueur de ces normes est soumise à l'entérinement du Canada. L'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) a approuvé IFRS S1 et IFRS S2 le 23 juillet 2023, et demande maintenant à ses pays membres d'envisager des façons d'adopter les normes de l'ISSB. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes.

---

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2023 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2024.

### Titrisation d'actifs initiés par des tiers

#### *Entités ad hoc importantes non consolidées*

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère ces conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 30 avril 2024, l'exposition éventuelle totale de perte que courait la Banque en raison des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 15,9 milliards de dollars (15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023). De plus, au 30 avril 2024, le financement à risque fourni par la Banque en vertu de ces facilités de liquidité dans le cadre des émissions de papier commercial adossé à des actifs en circulation s'établissait à 13,9 milliards de dollars (13,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

---

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 et des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté la nouvelle norme présentée ci-après le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

#### *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui a remplacé les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. IFRS 17 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci.

Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services d'assurance sont rendus au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire. Les passifs présentés au titre des groupes de contrats d'assurance comprennent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) et sont comptabilisés en tant que passifs au titre des contrats d'assurance dans le bilan consolidé intermédiaire. Le PCR correspond à l'obligation d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation pour les sinistres qui ne se sont pas encore produits et inclut l'élément de perte lié aux groupes de contrats déficitaires. Le PSS correspond à l'estimation des sinistres survenus, y compris les sinistres qui se sont déjà produits, mais qui n'ont pas été déclarés, et des charges d'assurance connexes.

IFRS 17 introduit deux méthodes d'évaluation qui s'appliquent à la Banque : la méthode de la répartition des primes (MRP) et la méthode générale d'évaluation (MGE). La Banque évalue la majorité de ses groupes de contrats d'assurance selon la MRP, ce qui inclut les contrats d'assurance de dommages ainsi que les contrats d'assurance de personne à court terme. La MRP est une méthode simplifiée appliquée aux contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an ou lorsque la MRP se rapproche de la MGE. Les contrats évalués selon la MGE sont les contrats d'assurance de personne à long terme. Pour les groupes de contrats d'assurance évalués selon la MRP, le PCR correspond aux primes non acquises, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés affectés au groupe. Le PCR est ajusté pour tenir compte de la comptabilisation des produits des activités d'assurance et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés sur une base linéaire dans les charges afférentes aux activités d'assurance sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents, généralement de douze mois. Pour les contrats à plus long terme évalués selon la MGE, le PCR est calculé au moyen d'estimations et

d'hypothèses qui reflètent l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie d'assurance. S'il est attendu qu'un groupe de contrats soit déficitaire, la Banque ajoute un élément de perte (perte attendue liée à l'exécution des contrats d'assurance connexes), ce qui entraîne une hausse du PCR et des charges afférentes aux activités d'assurance. L'élément de perte du PCR est par la suite comptabilisé en résultat sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents et porté en réduction des sinistres survenus et des charges connexes.

La Banque évalue le PSS à la valeur actualisée des estimations actuelles des sinistres et charges connexes liés à des événements pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance survenus au plus tard à la date du bilan consolidé intermédiaire. Le PSS comprend un ajustement au titre du risque, lequel correspond à l'indemnité que la Banque exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant les risques non financiers lors de l'exécution des contrats d'assurance. Les charges au titre des sinistres survenus et charges connexes sont comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les variations liées à l'actualisation du passif sont comptabilisées à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance dans les autres produits (pertes). Avant l'adoption d'IFRS 17, ces charges étaient comptabilisées dans les indemnités d'assurance et charges connexes et les charges autres que d'intérêts.

Les contrats de réassurance détenus sont comptabilisés et évalués en utilisant les mêmes principes que pour les contrats d'assurance émis. Les actifs au titre des contrats de réassurance sont inscrits dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire, et le résultat net afférent aux contrats de réassurance détenus est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Pour plus de renseignements sur les résultats des contrats d'assurance et de réassurance, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

La Banque a appliqué IFRS 17 pour la première fois le 1<sup>er</sup> novembre 2023 et a retraité les informations de la période comparative. Pour réaliser la transition, la Banque a principalement appliqué l'approche rétrospective intégrale, qui exige d'évaluer les contrats d'assurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée à ces contrats. Le tableau ci-dessous présente les ajustements des soldes liés aux contrats d'assurance de la Banque comptabilisés selon IFRS 4 au 31 octobre 2022, lesquels ont servi à calculer les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance comptabilisés selon IFRS 17 par la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	<b>Montant</b>
Passifs liés aux assurances	<b>7 468 \$</b>
Autres passifs	<b>131</b>
Autres actifs	<b>(2 361)</b>
<b>Soldes liés aux assurances, montant net, au 31 octobre 2022</b>	<b>5 238 \$</b>
Modifications aux hypothèses actuarielles, y compris l'ajustement au titre du risque et le facteur d'actualisation	<b>(192)</b>
Comptabilisation des pertes sur contrats déficitaires	<b>113</b>
Autres ajustements	<b>(93)</b>
<b>Soldes liés aux assurances, montant net, au 1<sup>er</sup> novembre 2022</b>	<b>5 066 \$</b>
Passifs au titre des contrats d'assurance	<b>5 761 \$</b>
Actifs au titre des contrats de réassurance	<b>(695)</b>
<b>Soldes liés aux assurances, montant net, au 1<sup>er</sup> novembre 2022</b>	<b>5 066 \$</b>

Au 1<sup>er</sup> novembre 2022, les ajustements liés à la transition à IFRS 17 ont entraîné une diminution des actifs d'impôt différé de la Banque de 60 millions de dollars et une augmentation des résultats non distribués de 112 millions de dollars après impôt.

Au moment de la première application d'IFRS 17 le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la Banque a appliqué des dispositions transitoires et reclassé certaines valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance pour réduire au minimum les non-concordances comptables attribuables à l'application du nouveau facteur d'actualisation selon IFRS 17. Les dispositions transitoires relatives à ces valeurs mobilières, qui s'appliquent aux entités ayant précédemment appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, ont été appliquées sans retraitement des montants comparatifs. Le reclassement a entraîné une diminution des résultats non distribués et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars.

#### **JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

#### **Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

#### **Contrats d'assurance**

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les contrats d'assurance de dommages, le coût définitif du PSS est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure

dans laquelle les tendances passées pourraient ou non se répéter dans l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable, compte tenu de toutes les incertitudes présentes.

Pour les contrats d'assurance de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. Les hypothèses critiques utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes sont établies par l'actuaire désigné.

De plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées pour établir le risque d'assurance sont présentés à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

##### ***États financiers : présentation et informations à fournir***

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18), qui remplace les lignes directrices d'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme énonce les exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir, en mettant l'accent sur la fourniture d'informations pertinentes pour les utilisateurs des états financiers, et accorde une importance particulière à la présentation de la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 entrera en vigueur pour l'exercice de la Banque ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2027. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

---

#### **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les modifications de méthodes, procédures et estimations comptables apportées par la Banque, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2024 de la Banque.

## GLOSSAIRE

### Termes financiers et bancaires

**Actifs administrés** : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs gérés** : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

**Actifs pondérés en fonction des risques** : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Actifs productifs d'intérêts moyens** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

**Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

**Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires** : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

**Charges nettes du Siège social** : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

**Contrats à terme de gré à gré** : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

**Contrats à terme standardisés** : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

**Conventions-cadres de compensation** : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

**Coût amorti** : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

**Couverture** : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Équivalence fiscale** : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

**Évaluation à la valeur de marché** : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

**Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)** : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

**Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)** : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

**Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements** : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

**Juste valeur** : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

**Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)** : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

**Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :** Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

**Marge d'intérêts nette :** Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

**Méthode du taux d'intérêt effectif :** Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

**Notionnel :** Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Obligations garanties par une hypothèque :** Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

**Options :** Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) :** Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

**Perte en cas de défaillance (PCD) :** Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

**Pertes de crédit attendues :** Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

**Points de base (pdb) :** Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

**Prêts douteux :** Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

**Probabilité de défaillance (PD) :** Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

**Produits liés aux activités de négociation :** Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation et des produits (pertes) provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociations (équivalence fiscale) dans le secteur Services bancaires de gros sont aussi une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, et tiennent compte des rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

**Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) :** Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) :** Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

**Rajustement de la valeur du crédit (RVC) :** Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

**Ratio cours/bénéfice :** Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

**Ratio de versement de dividendes :** Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Ratio d'efficience :** Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustées par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. La direction estime que la présentation du ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est conforme aux normes du secteur relatives à l'information à fournir et permet une meilleure évaluation des résultats d'exploitation.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 :** De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires :** Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.



**Ratio du total des fonds propres :** Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Rendement de l'action :** Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

**Rendement des actifs pondérés en fonction des risques :** Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires :** Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) :** Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Rendement total pour les actionnaires :** Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

**Résultat de base par action :** Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultat dilué par action :** Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultats rajustés :** Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranscrit les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

**Swaps :** Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

**Taux de croissance annuel composé (TCAC) :** Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

**Taux d'imposition effectif :** Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

**Taux d'intérêt effectif :** Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

**Titre adossé à des actifs :** Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

**Titrisation :** Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

**Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) :** Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

**Valeur à risque (VaR) :** Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

**Valeur comptable :** Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

**Valeur comptable par action :** Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024	31 octobre 2023
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 308 \$	6 721 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	87 665	98 348
	<b>93 973</b>	<b>105 069</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	166 346	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 646	7 340
Dérivés (Note 4)	82 190	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 925	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	75 246	69 865
	<b>335 353</b>	<b>322 495</b>
<b>Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)</b>	<b>293 594</b>	<b>308 016</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>205 722</b>	<b>204 333</b>
<b>Prêts (Notes 4, 6)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	326 032	320 341
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	221 197	217 554
Cartes de crédit	39 421	38 660
Entreprises et gouvernements	349 019	326 528
	<b>935 669</b>	<b>903 083</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(7 545)	(7 136)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	928 124	895 947
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations (Note 6)	4 183	17 569
Participation dans Schwab (Note 7)	9 866	8 907
Goodwill	18 658	18 602
Autres immobilisations incorporelles	2 897	2 771
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation	9 517	9 434
Actifs d'impôt différé <sup>1</sup>	4 806	3 951
Montants à recevoir des courtiers et des clients	33 565	30 416
Autres actifs <sup>1</sup> (Note 9)	26 410	27 629
	<b>109 902</b>	<b>119 279</b>
<b>Total de l'actif<sup>1</sup></b>	<b>1 966 668 \$</b>	<b>1 955 139 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	31 221 \$	30 980 \$
Dérivés (Note 4)	69 742	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	17 653	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 10)	188 105	192 130
	<b>306 721</b>	<b>309 172</b>
<b>Dépôts (Notes 4, 10)</b>		
Particuliers	628 983	626 596
Banques	32 463	31 225
Entreprises et gouvernements	542 325	540 369
	<b>1 203 771</b>	<b>1 198 190</b>
<b>Divers</b>		
Acceptations (Note 6)	4 183	17 569
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	38 145	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	192 239	166 854
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	12 581	12 710
Montants à payer aux courtiers et aux clients	31 754	30 872
Passifs au titre des contrats d'assurance <sup>1</sup> (Note 14)	5 824	5 846
Autres passifs <sup>1</sup> (Note 11)	48 150	47 574
	<b>332 876</b>	<b>326 086</b>
<b>Billets et débiteures subordonnés (Notes 4, 12)</b>	<b>11 318</b>	<b>9 620</b>
<b>Total du passif<sup>1</sup></b>	<b>1 854 686</b>	<b>1 843 068</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>		
Actions ordinaires (Note 13)	25 257	25 434
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	10 503	10 853
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)	(24)	(64)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(8)	(65)
Surplus d'apport	184	155
Résultats non distribués <sup>1</sup>	71 904	73 008
Cumul des autres éléments du résultat global	4 166	2 750
<b>Total des capitaux propres<sup>1</sup></b>	<b>111 982</b>	<b>112 071</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres<sup>1</sup></b>	<b>1 966 668 \$</b>	<b>1 955 139 \$</b>

<sup>1</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Produits d'intérêts<sup>1</sup> (Note 21)</b>				
Prêts	13 154 \$	10 539 \$	26 149 \$	20 537 \$
Prises en pension	2 914	2 134	5 852	3 915
Valeurs mobilières				
Intérêts	5 122	4 462	10 398	8 801
Dividendes	680	638	1 228	1 150
Dépôts auprès de banques	1 126	1 534	2 182	2 960
	<b>22 996</b>	<b>19 307</b>	<b>45 809</b>	<b>37 363</b>
<b>Charges d'intérêts (Note 21)</b>				
Dépôts	11 490	9 042	22 974	16 837
Passifs de titrisation	259	208	516	430
Billets et débiteures subordonnés	99	105	193	216
Mises en pension et ventes à découvert	3 390	2 293	6 595	4 301
Divers	293	231	578	418
	<b>15 531</b>	<b>11 879</b>	<b>30 856</b>	<b>22 202</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>7 465</b>	<b>7 428</b>	<b>14 953</b>	<b>15 161</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 872	1 671	3 617	3 076
Commissions sur crédit	494	429	1 063	857
Produits (pertes) de négociation	744	289	1 669	967
Frais de service <sup>2</sup>	657	621	1 311	1 249
Services de cartes	703	712	1 465	1 481
Produits des activités d'assurance <sup>2</sup>	1 665	1 514	3 341	3 056
Autres produits (pertes) <sup>2</sup>	219	(267)	114	(1 249)
	<b>6 354</b>	<b>4 969</b>	<b>12 580</b>	<b>9 437</b>
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>13 819</b>	<b>12 397</b>	<b>27 533</b>	<b>24 598</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)</b>	<b>1 071</b>	<b>599</b>	<b>2 072</b>	<b>1 289</b>
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance<sup>2</sup></b>	<b>1 248</b>	<b>1 118</b>	<b>2 614</b>	<b>2 282</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel	4 250	3 883	8 564	7 641
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	474	446	942	879
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	616	561	1 254	1 083
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	168	170	353	312
Communication et marketing	394	386	719	699
Charges de restructuration (Note 19)	165	–	456	–
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	125	111	255	203
Services professionnels, services-conseils et services externes	655	630	1 220	1 198
Divers <sup>2</sup>	1 554	569	2 668	2 853
	<b>8 401</b>	<b>6 756</b>	<b>16 431</b>	<b>14 868</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab<sup>2</sup></b>	<b>3 099</b>	<b>3 924</b>	<b>6 416</b>	<b>6 159</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>	<b>729</b>	<b>859</b>	<b>1 363</b>	<b>1 798</b>
<b>Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)</b>	<b>194</b>	<b>241</b>	<b>335</b>	<b>526</b>
<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>2 564</b>	<b>3 306</b>	<b>5 388</b>	<b>4 887</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres</b>	<b>190</b>	<b>210</b>	<b>264</b>	<b>293</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires<sup>2</sup></b>	<b>2 374 \$</b>	<b>3 096 \$</b>	<b>5 124 \$</b>	<b>4 594 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 18)</b>				
De base <sup>2</sup>	1,35 \$	1,69 \$	2,90 \$	2,52 \$
Dilué <sup>2</sup>	1,35	1,69	2,89	2,52
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)</b>	<b>1,02</b>	<b>0,96</b>	<b>2,04</b>	<b>1,92</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 20 659 millions de dollars et 41 158 millions de dollars (respectivement 17 429 millions de dollars et 33 677 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>2</sup> Les montants pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2024</b>	30 avril 2023	<b>30 avril 2024</b>	30 avril 2023
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	<b>2 564 \$</b>	<b>3 306 \$</b>	<b>5 388 \$</b>	<b>4 887 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation du profit latent (de la perte latente)	(42)	166	297	410
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(3)	(15)	(9)	(14)
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	–	–	(1)	(1)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit latent (de la perte latente)	12	(42)	(73)	(115)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	2	5	5	5
	<b>(31)</b>	<b>114</b>	<b>219</b>	<b>285</b>
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture</b>				
Profit latent (perte latente)	3 058	1 842	(825)	(523)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	–	–	(2)
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(1 966)	(754)	466	88
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	–	–	2
Impôt sur le résultat lié à l'élément suivant :				
Profit net (perte nette) sur les couvertures	544	208	(132)	(309)
	<b>1 636</b>	<b>1 296</b>	<b>(491)</b>	<b>(744)</b>
<b>Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>				
Variation du profit (de la perte)	(517)	1 713	(242)	3 752
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(1 246)	(1 069)	1 194	(1 063)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit (de la perte)	149	(558)	60	(911)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	328	289	(330)	322
	<b>(1 286)</b>	<b>375</b>	<b>682</b>	<b>2 100</b>
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</b>	<b>(56)</b>	<b>453</b>	<b>826</b>	<b>700</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel</b>				
Profit (perte)	(30)	(49)	(257)	47
Impôt sur le résultat	8	14	71	(30)
	<b>(22)</b>	<b>(35)</b>	<b>(186)</b>	<b>17</b>
<b>Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	45	(170)	245	(157)
Impôt sur le résultat	(11)	34	(65)	30
	<b>34</b>	<b>(136)</b>	<b>180</b>	<b>(127)</b>
<b>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Profit (perte)	54	115	–	(128)
Impôt sur le résultat	(15)	(32)	–	34
	<b>39</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>(94)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>314</b>	<b>2 150</b>	<b>1 230</b>	<b>2 137</b>
<b>Total du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>2 878 \$</b>	<b>5 456 \$</b>	<b>6 618 \$</b>	<b>7 024 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires <sup>1</sup>	<b>2 688 \$</b>	<b>5 246 \$</b>	<b>6 354 \$</b>	<b>6 731 \$</b>
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres <sup>1</sup>	<b>190</b>	<b>210</b>	<b>264</b>	<b>293</b>

<sup>1</sup> Les montants pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Actions ordinaires (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	25 318 \$	25 094 \$	25 434 \$	24 363 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	24	45	66	71
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	132	713	269	1 418
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(217)	–	(512)	–
Solde à la fin de la période	25 257	25 852	25 257	25 852
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	10 853	11 253	10 853	11 253
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(350)	–	(350)	–
Solde à la fin de la période	10 503	11 253	10 503	11 253
<b>Actions propres – actions ordinaires (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	(58)	(103)	(64)	(91)
Achat d'actions	(2 154)	(2 235)	(5 250)	(4 051)
Vente d'actions	2 188	2 239	5 290	4 043
Solde à la fin de la période	(24)	(99)	(24)	(99)
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	(27)	(9)	(65)	(7)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(153)	(185)	(251)	(326)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	172	184	308	323
Solde à la fin de la période	(8)	(10)	(8)	(10)
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de la période	172	185	155	179
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	5	(11)	18	(8)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	8	5	13	15
Divers	(1)	(18)	(2)	(25)
Solde à la fin de la période	184	161	184	161
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période <sup>1</sup>	72 347	73 612	73 008	73 698
Incidence de l'adoption d'IFRS 17 <sup>2</sup>	–	–	–	112
Incidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant l'adoption d'IFRS 17 <sup>2</sup>	–	–	(10)	–
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres <sup>1</sup>	2 564	3 306	5 388	4 887
Dividendes sur actions ordinaires	(1 795)	(1 754)	(3 602)	(3 500)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(190)	(210)	(264)	(293)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(1 002)	–	(2 430)	–
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(22)	(35)	(186)	17
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	(4)	–	(6)
Solde à la fin de la période <sup>1</sup>	71 904	74 915	71 904	74 915
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(163)	(305)	(413)	(476)
Incidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant l'adoption d'IFRS 17 <sup>2</sup>	–	–	10	–
Autres éléments du résultat global	(31)	114	210	286
Provision pour pertes sur créances	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	(194)	(191)	(194)	(191)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	19	32	(127)	23
Autres éléments du résultat global	36	(140)	180	(133)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(2)	4	–	6
Solde à la fin de la période	53	(104)	53	(104)
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	(77)	(99)	(38)	78
Autres éléments du résultat global	39	83	–	(94)
Solde à la fin de la période	(38)	(16)	(38)	(16)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	10 550	10 008	12 677	12 048
Autres éléments du résultat global	1 636	1 296	(491)	(744)
Solde à la fin de la période	12 186	11 304	12 186	11 304
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(3 504)	(3 992)	(5 472)	(5 717)
Autres éléments du résultat global	(1 286)	375	682	2 100
Solde à la fin de la période	(4 790)	(3 617)	(4 790)	(3 617)
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(3 051)	(3 268)	(3 051)	(3 268)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>4 166</b>	<b>4 108</b>	<b>4 166</b>	<b>4 108</b>
<b>Total des capitaux propres<sup>1</sup></b>	<b>111 982 \$</b>	<b>116 180 \$</b>	<b>111 982 \$</b>	<b>116 180 \$</b>

<sup>1</sup> Les montants au 30 avril 2023 et pour les trois mois et six mois clos à cette date ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur l'adoption d'IFRS 17, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Résultat net <sup>1</sup>	2 564 \$	3 306 \$	5 388 \$	4 887 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances ( <b>Note 6</b> )	1 071	599	2 072	1 289
Amortissement	324	309	638	598
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	168	170	353	312
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières ( <b>Note 5</b> )	66	21	60	22
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ( <b>Note 7</b> )	(194)	(241)	(335)	(526)
Impôt différé <sup>1</sup>	(730)	(642)	(797)	(701)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer ( <b>Notes 9, 11</b> )	206	484	370	512
Valeurs mobilières mises en pension	18 110	4 428	25 385	16 937
Valeurs mobilières prises en pension	(6 643)	(25 418)	(1 389)	(35 616)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(4 730)	208	(6 516)	1 414
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(4 826)	(430)	(14 256)	(10 781)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(24 876)	(13 552)	(34 289)	(19 815)
Dépôts	23 104	(31 955)	5 822	(40 210)
Dérivés	(5 947)	(3 669)	3 294	1 895
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	1 339	1 846	1 694	2 685
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	8 038	15 190	(4 132)	38 077
Passifs de titrisation	1 333	835	3 102	(96)
Impôt exigible	(1 048)	443	520	2 105
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(1 053)	2 083	(2 267)	(6 837)
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change <sup>1</sup>	(995)	(8 092)	452	(5 170)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>5 281</b>	<b>(54 077)</b>	<b>(14 831)</b>	<b>(49 019)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>				
Émission de billets et débetures subordonnés ( <b>Note 12</b> )	1 750	–	1 750	–
Rachat de billets et débetures subordonnés	(18)	(4)	(42)	49
Émission d'actions ordinaires, montant net	22	40	59	64
Rachat d'actions ordinaires ( <b>Note 13</b> )	(1 219)	–	(2 942)	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres ( <b>Note 13</b> )	(350)	–	(350)	–
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres ( <b>Note 13</b> )	2 365	2 412	5 616	4 358
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres ( <b>Note 13</b> )	(2 307)	(2 420)	(5 501)	(4 377)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(1 853)	–	(3 597)	(1 124)
Remboursement des obligations locatives	(158)	(164)	(325)	(320)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>(1 768)</b>	<b>(136)</b>	<b>(5 332)</b>	<b>(1 350)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(10 894)	41 884	10 242	34 860
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(6 325)	(7 745)	(13 626)	(15 330)
Produit tiré des échéances	5 137	3 742	8 445	9 215
Produit tiré des ventes	377	2 227	1 115	2 822
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(2 462)	(7 683)	(5 700)	(18 090)
Produit tiré des échéances	8 825	10 605	17 532	24 646
Produit tiré des ventes	2 108	11 861	2 606	11 870
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(425)	(373)	(896)	(776)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	–	(502)	70	(502)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(3 659)</b>	<b>54 016</b>	<b>19 788</b>	<b>48 715</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	121	83	(38)	(28)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(25)</b>	<b>(114)</b>	<b>(413)</b>	<b>(1 682)</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 333	6 988	6 721	8 556
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>6 308 \$</b>	<b>6 874 \$</b>	<b>6 308 \$</b>	<b>6 874 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 590 \$	878 \$	2 172 \$	1 368 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	15 232	11 035	30 410	20 648
Montant des intérêts reçus au cours de la période	22 223	18 309	44 505	35 171
Montant des dividendes reçus au cours de la période	683	588	1 359	1 117

<sup>1</sup> Les montants pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque et à la note 2 du présent document. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 22 mai 2024.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2023. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

## NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté la nouvelle norme présentée ci-après le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

#### Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, qui a remplacé les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. IFRS 17 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci.

Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services d'assurance sont rendus au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire. Les passifs présentés au titre des groupes de contrats d'assurance comprennent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) et sont comptabilisés en tant que passifs au titre des contrats d'assurance dans le bilan consolidé intermédiaire. Le PCR correspond à l'obligation d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation pour les sinistres qui ne se sont pas encore produits et inclut l'élément de perte lié aux groupes de contrats déficitaires. Le PSS correspond à l'estimation des sinistres survenus, y compris les sinistres qui se sont déjà produits, mais qui n'ont pas été déclarés, et des charges d'assurance connexes.

IFRS 17 introduit deux méthodes d'évaluation qui s'appliquent à la Banque : la méthode de la répartition des primes (MRP) et la méthode générale d'évaluation (MGE). La Banque évalue la majorité de ses groupes de contrats d'assurance selon la MRP, ce qui inclut les contrats d'assurance de dommages ainsi que les contrats d'assurance de personne à court terme. La MRP est une méthode simplifiée appliquée aux contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an ou lorsque la MRP se rapproche de la MGE. Les contrats évalués selon la MGE sont les contrats d'assurance de personne à long terme. Pour les groupes de contrats d'assurance évalués selon la MRP, le PCR correspond aux primes non acquises, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés affectés au groupe. Le PCR est ajusté pour tenir compte de la comptabilisation des produits des activités d'assurance et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés sur une base linéaire dans les charges afférentes aux activités d'assurance sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents, généralement de douze mois. Pour les contrats à plus long terme évalués selon la MGE, le PCR est calculé au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reflètent l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie d'assurance. S'il est attendu qu'un groupe de contrats soit déficitaire, la Banque ajoute un élément de perte (perte attendue liée à l'exécution des contrats d'assurance connexes), ce qui entraîne une hausse du PCR et des charges afférentes aux activités d'assurance. L'élément de perte du PCR est par la suite comptabilisé en résultat sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents et porté en réduction des sinistres survenus et charges connexes.

La Banque évalue le PSS à la valeur actualisée des estimations actuelles des sinistres et charges connexes liés à des événements pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance survenus au plus tard à la date du bilan consolidé intermédiaire. Le PSS comprend un ajustement au titre du risque, lequel correspond à l'indemnité que la Banque exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant les risques non financiers lors de l'exécution des contrats d'assurance. Les charges au titre des sinistres survenus et charges connexes sont comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les variations liées à l'actualisation du passif sont comptabilisées à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance dans les autres produits (pertes). Avant l'adoption d'IFRS 17, ces charges étaient comptabilisées dans les indemnités d'assurance et charges connexes et les charges autres que d'intérêts.

Les contrats de réassurance détenus sont comptabilisés et évalués en utilisant les mêmes principes que pour les contrats d'assurance émis. Les actifs au titre des contrats de réassurance sont inscrits dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire, et le résultat net afférent aux contrats de réassurance détenus est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Pour plus de renseignements sur les soldes et les résultats des contrats d'assurance et de réassurance, se reporter à la note 14.

La Banque a appliqué IFRS 17 pour la première fois le 1<sup>er</sup> novembre 2023 et a retraité les informations de la période comparative. Pour réaliser la transition, la Banque a principalement appliqué l'approche rétrospective intégrale, qui exige d'évaluer les contrats d'assurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée à ces contrats. Le tableau ci-dessous présente les ajustements des soldes liés aux contrats d'assurance de la Banque comptabilisés selon IFRS 4 au 31 octobre 2022, lesquels ont servi à calculer les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance comptabilisés selon IFRS 17 par la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	<b>Montant</b>
Passifs liés aux assurances	<b>7 468 \$</b>
Autres passifs	<b>131</b>
Autres actifs	<b>(2 361)</b>
<b>Soldes liés aux assurances, montant net, au 31 octobre 2022</b>	<b>5 238 \$</b>
Modifications aux hypothèses actuarielles, y compris l'ajustement au titre du risque et le facteur d'actualisation	<b>(192)</b>
Comptabilisation des pertes sur contrats déficitaires	<b>113</b>
Autres ajustements	<b>(93)</b>
<b>Soldes liés aux assurances, montant net, au 1<sup>er</sup> novembre 2022</b>	<b>5 066 \$</b>
Passifs au titre des contrats d'assurance	<b>5 761 \$</b>
Actifs au titre des contrats de réassurance	<b>(695)</b>
<b>Soldes liés aux assurances, montant net, au 1<sup>er</sup> novembre 2022</b>	<b>5 066 \$</b>

Au 1<sup>er</sup> novembre 2022, les ajustements liés à la transition à IFRS 17 ont entraîné une diminution des actifs d'impôt différé de la Banque de 60 millions de dollars et une augmentation des résultats non distribués de 112 millions de dollars après impôt.

Au moment de la première application d'IFRS 17 le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la Banque a appliqué des dispositions transitoires et reclassé certaines valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance pour réduire au minimum les non-concordances comptables attribuables à l'application du nouveau facteur d'actualisation selon IFRS 17. Les dispositions transitoires relatives à ces valeurs mobilières, qui s'appliquent aux entités ayant précédemment appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, ont été appliquées sans retraitement des montants comparatifs. Le reclassement a entraîné une diminution des résultats non distribués et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

#### **États financiers : présentation et informations à fournir**

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18), qui remplace les lignes directrices d'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme énonce les exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir, en mettant l'accent sur la fourniture d'informations pertinentes pour les utilisateurs des états financiers, et accorde une importance particulière à la présentation de la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 entrera en vigueur pour l'exercice de la Banque ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2027. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

#### **NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.



### Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdue et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

### Contrats d'assurance

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les contrats d'assurance de dommages, le coût définitif du PSS est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure dans laquelle les tendances passées pourraient ou non se répéter dans l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable, compte tenu de toutes les incertitudes présentes.

Pour les contrats d'assurance de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. Les hypothèses critiques utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes sont établies par l'actuaire désigné.

De plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées pour établir le risque d'assurance sont présentés à la note 14.

### NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024.

#### a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

#### Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024		Aux 31 octobre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	222 786 \$	216 565 \$	232 093 \$	228 699 \$
Autres titres de créance	70 808	68 531	75 923	72 511
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	293 594	285 096	308 016	295 210
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	928 124	917 578	895 947	877 763
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 221 718 \$	1 202 674 \$	1 203 963 \$	1 172 973 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	1 203 771 \$	1 197 933 \$	1 198 190 \$	1 188 585 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	12 581	12 107	12 710	12 035
Billets et débetures subordonnés	11 318	11 294	9 620	9 389
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 227 670 \$	1 221 334 \$	1 220 520 \$	1 210 009 \$

<sup>1</sup> Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

## b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

### Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	39	\$ 7 513	\$ –	\$ 7 552	72	\$ 9 073	\$ –	\$ 9 145
Provinces	–	7 482	–	7 482	–	7 445	–	7 445
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	22 575	–	22 575	2	24 325	67	24 394
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE <sup>2</sup>	–	9 390	–	9 390	–	8 811	–	8 811
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 964	–	1 964	–	1 698	–	1 698
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	–	5 888	4	5 892	–	6 067	5	6 072
Autres émetteurs	–	14 579	25	14 604	–	14 553	60	14 613
<b>Titres de capitaux propres</b>	<b>65 210</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>65 237</b>	<b>54 186</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>54 237</b>
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	<b>–</b>	<b>19 092</b>	<b>–</b>	<b>19 092</b>	<b>–</b>	<b>17 261</b>	<b>–</b>	<b>17 261</b>
<b>Marchandises</b>	<b>11 749</b>	<b>807</b>	<b>–</b>	<b>12 556</b>	<b>7 620</b>	<b>791</b>	<b>–</b>	<b>8 411</b>
<b>Droits conservés</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>3</b>
	<b>76 998</b>	<b>89 310</b>	<b>38</b>	<b>166 346</b>	<b>61 880</b>	<b>90 068</b>	<b>142</b>	<b>152 090</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières	278	1 555	1 150	2 983	269	2 596	980	3 845
Prêts	–	2 663	–	2 663	–	3 495	–	3 495
	<b>278</b>	<b>4 218</b>	<b>1 150</b>	<b>5 646</b>	<b>269</b>	<b>6 091</b>	<b>980</b>	<b>7 340</b>
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	–	21 091	–	21 091	17	22 893	–	22 910
Contrats de change	47	52 061	5	52 113	26	57 380	7	57 413
Contrats dérivés de crédit	–	81	–	81	–	54	–	54
Dérivés d'actions	58	4 901	–	4 959	58	4 839	–	4 897
Contrats de marchandises	556	3 375	15	3 946	306	1 787	15	2 108
	<b>661</b>	<b>81 509</b>	<b>20</b>	<b>82 190</b>	<b>407</b>	<b>86 953</b>	<b>22</b>	<b>87 382</b>
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières <sup>1</sup>	–	5 925	–	5 925	–	5 818	–	5 818
	<b>–</b>	<b>5 925</b>	<b>–</b>	<b>5 925</b>	<b>–</b>	<b>5 818</b>	<b>–</b>	<b>5 818</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	18 607	–	18 607	–	18 210	–	18 210
Provinces	–	20 586	–	20 586	–	19 940	–	19 940
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	15 624	–	15 624	–	11 002	–	11 002
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	1 683	–	1 683	–	1 498	–	1 498
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 211	–	2 211	–	2 277	–	2 277
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	–	3 458	–	3 458	–	4 114	–	4 114
Obligations de sociétés et autres	–	9 161	14	9 175	–	8 863	27	8 890
<b>Titres de capitaux propres</b>	<b>1 388</b>	<b>1</b>	<b>2 307</b>	<b>3 696</b>	<b>1 133</b>	<b>3</b>	<b>2 377</b>	<b>3 513</b>
<b>Prêts</b>	<b>–</b>	<b>206</b>	<b>–</b>	<b>206</b>	<b>–</b>	<b>421</b>	<b>–</b>	<b>421</b>
	<b>1 388</b>	<b>71 537</b>	<b>2 321</b>	<b>75 246</b>	<b>1 133</b>	<b>66 328</b>	<b>2 404</b>	<b>69 865</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>–</b>	<b>8 920</b>	<b>–</b>	<b>8 920</b>	<b>–</b>	<b>9 649</b>	<b>–</b>	<b>9 649</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	1	13 403	148	13 552	16	21 064	126	21 206
Contrats de change	49	46 370	12	46 431	19	44 841	13	44 873
Contrats dérivés de crédit	–	799	–	799	–	172	–	172
Dérivés d'actions	–	5 207	23	5 230	7	3 251	21	3 279
Contrats de marchandises	644	3 077	9	3 730	248	1 846	16	2 110
	<b>694</b>	<b>68 856</b>	<b>192</b>	<b>69 742</b>	<b>290</b>	<b>71 174</b>	<b>176</b>	<b>71 640</b>
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>	<b>–</b>	<b>17 653</b>	<b>–</b>	<b>17 653</b>	<b>–</b>	<b>14 422</b>	<b>–</b>	<b>14 422</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
	–	188 031	74	188 105	–	192 108	22	192 130
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert<sup>1</sup></b>	<b>2 117</b>	<b>36 028</b>	<b>–</b>	<b>38 145</b>	<b>1 329</b>	<b>43 332</b>	<b>–</b>	<b>44 661</b>
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	<b>–</b>	<b>11 747</b>	<b>–</b>	<b>11 747</b>	<b>–</b>	<b>12 641</b>	<b>–</b>	<b>12 641</b>

<sup>1</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

**c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ**

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

**d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3**

Les tableaux ci-après présentent les variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2024	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités <sup>1</sup>		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2024	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3, 4</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	34 \$	– \$	– \$	– \$	(34) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	61	(2)	–	18	(4)	5	(49)	29	(1)
Titres de capitaux propres	7	–	–	2	–	–	–	9	(1)
	102	(2)	–	20	(38)	5	(49)	38	(2)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	1 079	49	–	33	(10)	–	(1)	1 150	45
	1 079	49	–	33	(10)	–	(1)	1 150	45
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	26	–	(1)	–	(11)	–	–	14	3
Titres de capitaux propres	2 142	–	(2)	122	45	–	–	2 307	(13)
	2 168 \$	– \$	(3) \$	122 \$	34 \$	– \$	– \$	2 321 \$	(10) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction <sup>6</sup>	(1 039) \$	(34) \$	– \$	(18) \$	97 \$	– \$	16 \$	(910) \$	44 \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(137)	(18)	–	–	7	–	–	(148)	(10)
Contrats de change	(1)	(1)	–	–	1	(6)	–	(7)	(1)
Dérivés d'actions	(28)	5	–	–	(1)	–	1	(23)	4
Contrats de marchandises	(10)	(14)	–	–	30	–	–	6	8
	(176)	(28)	–	–	37	(6)	1	(172)	1
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>(24)</b>	<b>(37)</b>	<b>–</b>	<b>(79)</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(74)</b>	<b>(37)</b>

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités <sup>1</sup>		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2024	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>4</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	67 \$	– \$	– \$	– \$	(67) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	65	1	–	90	(85)	7	(49)	29	(2)
Titres de capitaux propres	10	(1)	–	2	(2)	–	–	9	–
	142	–	–	92	(154)	7	(49)	38	(2)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	980	62	–	124	(15)	–	(1)	1 150	62
	980	62	–	124	(15)	–	(1)	1 150	62
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	27	–	(4)	3	(12)	–	–	14	–
Titres de capitaux propres	2 377	–	(12)	128	(186)	–	–	2 307	(11)
	2 404 \$	– \$	(16) \$	131 \$	(198) \$	– \$	– \$	2 321 \$	(11) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction <sup>6</sup>	(985) \$	10 \$	– \$	(74) \$	118 \$	– \$	21 \$	(910) \$	2 \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(126)	(41)	–	–	19	–	–	(148)	(23)
Contrats de change	(6)	1	–	–	1	(6)	3	(7)	(2)
Dérivés d'actions	(21)	(1)	–	–	(1)	(1)	1	(23)	(1)
Contrats de marchandises	(1)	(4)	–	–	11	–	–	6	(5)
	(154)	(45)	–	–	30	(7)	4	(172)	(31)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>(22)</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>(133)</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(74)</b>	<b>–</b>

<sup>1</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>2</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>3</sup> Autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Composés d'actifs dérivés de 20 millions de dollars (10 millions de dollars aux 31 janvier 2024/1<sup>er</sup> février 2024; 22 millions de dollars aux 31 octobre 2023/1<sup>er</sup> novembre 2023) et de passifs dérivés de 192 millions de dollars (186 millions de dollars aux 31 janvier 2024/1<sup>er</sup> février 2024; 176 millions de dollars aux 31 octobre 2023/1<sup>er</sup> novembre 2023) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités <sup>1</sup>		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	85	(3)	–	9	(44)	–	(25)	22	(27)
Titres de capitaux propres	–	(4)	–	39	(5)	–	–	30	(2)
	85	(7)	–	48	(49)	–	(25)	52	(29)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	927	40	–	79	(45)	–	–	1 001	21
	927	40	–	79	(45)	–	–	1 001	21
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	63	–	(15)	21	(8)	–	–	61	–
Titres de capitaux propres	3 240	–	(189)	1 269	(635)	–	–	3 685	(183)
	3 303 \$	– \$	(204) \$	1 290 \$	(643) \$	– \$	– \$	3 746 \$	(183) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>	(486) \$	(17) \$	– \$	(89) \$	4 \$	(6) \$	2 \$	(592) \$	(14) \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(164)	(6)	–	–	1	–	–	(169)	5
Contrats de change	2	(1)	–	–	–	–	–	1	–
Dérivés d'actions	(51)	14	–	26	(9)	–	(7)	(27)	16
Contrats de marchandises	5	11	–	–	(18)	–	–	(2)	(1)
	(208)	18	–	26	(26)	–	(7)	(197)	20
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	(22)	20	–	(127)	80	–	–	(49)	(21)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités <sup>1</sup>		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	49	6	–	23	(59)	35	(32)	22	(23)
Titres de capitaux propres	–	(4)	–	39	(5)	–	–	30	(2)
	49	2	–	62	(64)	35	(32)	52	(25)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	845	83	–	121	(48)	–	–	1 001	56
	845	83	–	121	(48)	–	–	1 001	56
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	60	–	(8)	21	(12)	–	–	61	–
Titres de capitaux propres	2 477	–	(211)	2 093	(674)	–	–	3 685	(205)
	2 537 \$	– \$	(219) \$	2 114 \$	(686) \$	– \$	– \$	3 746 \$	(205) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>	(416) \$	(29) \$	– \$	(148) \$	8 \$	(9) \$	2 \$	(592) \$	(24) \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(156)	(30)	–	–	17	–	–	(169)	(5)
Contrats de change	4	(4)	–	–	–	–	1	1	(1)
Dérivés d'actions	(59)	43	–	26	(7)	(2)	(28)	(27)	17
Contrats de marchandises	27	40	–	–	(69)	–	–	(2)	(4)
	(184)	49	–	26	(59)	(2)	(27)	(197)	7
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	(44)	70	–	(187)	112	–	–	(49)	72

<sup>1</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>2</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>3</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Composés d'actifs dérivés de 20 millions de dollars (31 millions de dollars aux 31 janvier 2023/1<sup>er</sup> février 2023; 50 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1<sup>er</sup> novembre 2022) et de passifs dérivés de 217 millions de dollars (239 millions de dollars aux 31 janvier 2023/1<sup>er</sup> février 2023; 234 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1<sup>er</sup> novembre 2022) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES**
**a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023.

**Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	18 693 \$	39 \$	(125) \$	18 607 \$	18 335 \$	45 \$	(170) \$	18 210 \$
Provinces	20 540	95	(49)	20 586	19 953	105	(118)	19 940
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	15 791	30	(197)	15 624	11 260	17	(275)	11 002
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1 698	2	(17)	1 683	1 521	1	(24)	1 498
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 234	1	(24)	2 211	2 313	–	(36)	2 277
	<b>58 956</b>	<b>167</b>	<b>(412)</b>	<b>58 711</b>	<b>53 382</b>	<b>168</b>	<b>(623)</b>	<b>52 927</b>
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	3 473	1	(16)	3 458	4 146	–	(32)	4 114
Obligations de sociétés et autres	9 173	59	(57)	9 175	8 946	43	(99)	8 890
	<b>12 646</b>	<b>60</b>	<b>(73)</b>	<b>12 633</b>	<b>13 092</b>	<b>43</b>	<b>(131)</b>	<b>13 004</b>
<b>Total des titres de créance</b>	<b>71 602</b>	<b>227</b>	<b>(485)</b>	<b>71 344</b>	<b>66 474</b>	<b>211</b>	<b>(754)</b>	<b>65 931</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	3 075	237	(88)	3 224	3 191	95	(116)	3 170
Actions privilégiées	620	20	(168)	472	566	1	(224)	343
	<b>3 695</b>	<b>257</b>	<b>(256)</b>	<b>3 696</b>	<b>3 757</b>	<b>96</b>	<b>(340)</b>	<b>3 513</b>
<b>Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>75 297 \$</b>	<b>484 \$</b>	<b>(741) \$</b>	<b>75 040 \$</b>	<b>70 231 \$</b>	<b>307 \$</b>	<b>(1 094) \$</b>	<b>69 444 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

**b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

**Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	31 octobre 2023	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	3 224 \$	3 170 \$	48 \$	45 \$	65 \$	62 \$
Actions privilégiées	472	343	38	33	77	64
<b>Total</b>	<b>3 696 \$</b>	<b>3 513 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>78 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>126 \$</b>

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

**Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres**

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Titres de capitaux propres				
Juste valeur	73 \$	121 \$	115 \$	166 \$
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	(1)	(5)	(1)	(8)
Actions de la FHLB				
Juste valeur	4	637	163	637
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	–	–	–	–

### c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

#### Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Titres de créance au coût amorti	(69) \$	(36) \$	(69) \$	(36) \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	15	9	14
<b>Total</b>	<b>(66) \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>(60) \$</b>	<b>(22) \$</b>

### d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2023. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

#### Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Titres de créance<sup>1</sup></b>								
Première qualité	364 534 \$	– \$	s. o. <sup>2</sup> \$	364 534 \$	373 317 \$	– \$	s. o. \$	373 317 \$
Qualité inférieure	259	62	s. o.	321	519	–	s. o.	519
Actifs surveillés et classés	s. o.	85	s. o.	85	s. o.	113	s. o.	113
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Total des titres de créance</b>	<b>364 793</b>	<b>147</b>	<b>–</b>	<b>364 940</b>	<b>373 836</b>	<b>113</b>	<b>–</b>	<b>373 949</b>
<b>Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>
<b>Total des titres de créance, déduction faite de la provision</b>	<b>364 791 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>364 938 \$</b>	<b>373 834 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>373 947 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 142 millions de dollars (104 millions de dollars au 31 octobre 2023), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>2</sup> Sans objet.

Au 30 avril 2024, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 293 594 millions de dollars (308 016 millions de dollars au 31 octobre 2023) et des titres de créance évalués à la JVAERG de 71 344 millions de dollars (65 931 millions de dollars au 31 octobre 2023). Aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

**NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES****a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS**

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023.

**Prêts et acceptations**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024	31 octobre 2023
Prêts hypothécaires résidentiels	326 032 \$	320 341 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	221 197	217 554
Cartes de crédit	39 421	38 660
Entreprises et gouvernements	349 019	326 528
	<b>935 669</b>	<b>903 083</b>
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 183	17 569
Prêts à la JVAERG (Note 4)	206	421
<b>Total des prêts et acceptations</b>	<b>940 058</b>	<b>921 073</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>7 545</b>	<b>7 136</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>932 513 \$</b>	<b>913 937 \$</b>

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

**Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024	31 octobre 2023
Prêts au coût amorti	349 019 \$	326 528 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 183	17 569
Prêts à la JVAERG (Note 4)	206	421
<b>Prêts et acceptations</b>	<b>353 408</b>	<b>344 518</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>3 125</b>	<b>2 990</b>
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>350 283 \$</b>	<b>341 528 \$</b>



## b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2023.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

### Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				Aux 31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels<sup>1, 2, 3</sup></b>								
Risque faible	228 023 \$	769 \$	s. o.	228 792 \$	225 596 \$	46 \$	s. o.	225 642 \$
Risque normal	69 156	13 473	s. o.	82 629	70 423	11 324	s. o.	81 747
Risque moyen	382	10 446	s. o.	10 828	110	9 581	s. o.	9 691
Risque élevé	4	3 096	308	3 408	10	2 573	325	2 908
Défaillance	s. o.	s. o.	375	375	s. o.	s. o.	353	353
<b>Total des prêts</b>	<b>297 565</b>	<b>27 784</b>	<b>683</b>	<b>326 032</b>	<b>296 139</b>	<b>23 524</b>	<b>678</b>	<b>320 341</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>129</b>	<b>214</b>	<b>60</b>	<b>403</b>	<b>154</b>	<b>192</b>	<b>57</b>	<b>403</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>297 436</b>	<b>27 570</b>	<b>623</b>	<b>325 629</b>	<b>295 985</b>	<b>23 332</b>	<b>621</b>	<b>319 938</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers<sup>4</sup></b>								
Risque faible	98 382	2 637	s. o.	101 019	100 102	2 278	s. o.	102 380
Risque normal	61 842	12 648	s. o.	74 490	60 613	13 410	s. o.	74 023
Risque moyen	26 283	6 376	s. o.	32 659	24 705	5 816	s. o.	30 521
Risque élevé	4 607	7 533	365	12 505	4 122	5 700	323	10 145
Défaillance	s. o.	s. o.	524	524	s. o.	s. o.	485	485
<b>Total des prêts</b>	<b>191 114</b>	<b>29 194</b>	<b>889</b>	<b>221 197</b>	<b>189 542</b>	<b>27 204</b>	<b>808</b>	<b>217 554</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>658</b>	<b>1 091</b>	<b>238</b>	<b>1 987</b>	<b>653</b>	<b>959</b>	<b>197</b>	<b>1 809</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>190 456</b>	<b>28 103</b>	<b>651</b>	<b>219 210</b>	<b>188 889</b>	<b>26 245</b>	<b>611</b>	<b>215 745</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Risque faible	6 320	16	s. o.	6 336	6 499	12	s. o.	6 511
Risque normal	11 126	182	s. o.	11 308	11 171	134	s. o.	11 305
Risque moyen	12 736	1 126	s. o.	13 862	12 311	1 163	s. o.	13 474
Risque élevé	2 767	4 605	427	7 799	2 567	4 289	401	7 257
Défaillance	s. o.	s. o.	116	116	s. o.	s. o.	113	113
<b>Total des prêts</b>	<b>32 949</b>	<b>5 929</b>	<b>543</b>	<b>39 421</b>	<b>32 548</b>	<b>5 598</b>	<b>514</b>	<b>38 660</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>667</b>	<b>979</b>	<b>384</b>	<b>2 030</b>	<b>709</b>	<b>913</b>	<b>312</b>	<b>1 934</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>32 282</b>	<b>4 950</b>	<b>159</b>	<b>37 391</b>	<b>31 839</b>	<b>4 685</b>	<b>202</b>	<b>36 726</b>
<b>Entreprises et gouvernements<sup>1, 2, 3, 5</sup></b>								
Première qualité ou risque faible ou normal	163 179	112	s. o.	163 291	159 477	101	s. o.	159 578
Qualité inférieure ou risque moyen	162 642	10 685	s. o.	173 327	161 651	10 278	s. o.	171 929
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	698	14 312	69	15 079	604	11 017	75	11 696
Défaillance	s. o.	s. o.	1 711	1 711	s. o.	s. o.	1 315	1 315
<b>Total des prêts et acceptations</b>	<b>326 519</b>	<b>25 109</b>	<b>1 780</b>	<b>353 408</b>	<b>321 732</b>	<b>21 396</b>	<b>1 390</b>	<b>344 518</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts et acceptations</b>	<b>1 025</b>	<b>1 631</b>	<b>469</b>	<b>3 125</b>	<b>1 157</b>	<b>1 371</b>	<b>462</b>	<b>2 990</b>
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>325 494</b>	<b>23 478</b>	<b>1 311</b>	<b>350 283</b>	<b>320 575</b>	<b>20 025</b>	<b>928</b>	<b>341 528</b>
<b>Total des prêts et acceptations<sup>6</sup></b>	<b>848 147</b>	<b>88 016</b>	<b>3 895</b>	<b>940 058</b>	<b>839 961</b>	<b>77 722</b>	<b>3 390</b>	<b>921 073</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts<sup>6, 7</sup></b>	<b>2 479</b>	<b>3 915</b>	<b>1 151</b>	<b>7 545</b>	<b>2 673</b>	<b>3 435</b>	<b>1 028</b>	<b>7 136</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision<sup>6</sup></b>	<b>845 668 \$</b>	<b>84 101 \$</b>	<b>2 744 \$</b>	<b>932 513 \$</b>	<b>837 288 \$</b>	<b>74 287 \$</b>	<b>2 362 \$</b>	<b>913 937 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des prêts douteux d'un montant de 192 millions de dollars (271 millions de dollars au 31 octobre 2023) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>2</sup> Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 19 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et 3 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

<sup>3</sup> Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 73 milliards de dollars (74 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

<sup>4</sup> Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 6 milliards de dollars (7 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

<sup>5</sup> Comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 25 milliards de dollars (26 milliards de dollars au 31 octobre 2023), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>6</sup> L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis de néant (91 millions de dollars au 31 octobre 2023) et la provision connexe pour pertes sur prêts de néant (6 millions de dollars au 31 octobre 2023) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

<sup>7</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2023).

**Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Expositions de détail<sup>2</sup></b>								
Risque faible	256 848 \$	1 397 \$	s. o. \$	258 245 \$	254 231 \$	1 093 \$	s. o. \$	255 324 \$
Risque normal	92 179	1 301	s. o.	93 480	91 474	1 112	s. o.	92 586
Risque moyen	19 866	1 235	s. o.	21 101	19 774	1 079	s. o.	20 853
Risque élevé	1 229	1 278	–	2 507	1 209	1 198	–	2 407
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Expositions autres que de détail<sup>3</sup></b>								
Première qualité	275 384	–	s. o.	275 384	264 029	–	s. o.	264 029
Qualité inférieure	97 750	5 328	s. o.	103 078	98 068	4 396	s. o.	102 464
Actifs surveillés et classés	305	4 533	–	4 838	218	4 158	–	4 376
Défaillance	s. o.	s. o.	204	204	s. o.	s. o.	107	107
<b>Total des instruments de crédit hors bilan</b>	<b>743 561</b>	<b>15 072</b>	<b>204</b>	<b>758 837</b>	<b>729 003</b>	<b>13 036</b>	<b>107</b>	<b>742 146</b>
<b>Provision pour les instruments de crédit hors bilan</b>	<b>423</b>	<b>568</b>	<b>11</b>	<b>1 002</b>	<b>476</b>	<b>565</b>	<b>8</b>	<b>1 049</b>
<b>Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision</b>	<b>743 138 \$</b>	<b>14 504 \$</b>	<b>193 \$</b>	<b>757 835 \$</b>	<b>728 527 \$</b>	<b>12 471 \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>741 097 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu des engagements hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 373 milliards de dollars (369 milliards de dollars au 31 octobre 2023), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>3</sup> Comprennent la tranche non utilisée de 64 milliards de dollars (62 milliards de dollars au 31 octobre 2023) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

### c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 30 avril 2024 et 2023 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

#### Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
	<b>30 avril 2024</b>					<i>Trois mois clos les</i> 30 avril 2023				
Prêts hypothécaires résidentiels	410 \$	(8) \$	(1) \$	2 \$	403 \$	330 \$	4 \$	(3) \$	3 \$	334 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 979	361	(288)	20	2 072	1 753	183	(181)	11	1 766
Cartes de crédit	2 577	423	(403)	47	2 644	2 407	327	(283)	29	2 480
Entreprises et gouvernements	3 299	296	(207)	40	3 428	2 987	86	(57)	48	3 064
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan</b>	<b>8 265</b>	<b>1 072</b>	<b>(899)</b>	<b>109</b>	<b>8 547</b>	<b>7 477</b>	<b>600</b>	<b>(524)</b>	<b>91</b>	<b>7 644</b>
Titres de créance au coût amorti	2	-	-	-	2	1	-	-	1	2
Titres de créance à la JVAERG	1	(1)	-	1	1	1	(1)	-	1	1
<b>Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>8 268 \$</b>	<b>1 071 \$</b>	<b>(899) \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>8 550 \$</b>	<b>7 479 \$</b>	<b>599 \$</b>	<b>(524) \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>7 647 \$</b>
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	7 265 \$				7 545 \$	6 492 \$				6 644 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	-				-	-				-
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>7 265</b>				<b>7 545</b>	<b>6 492</b>				<b>6 644</b>
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>1 000</b>				<b>1 002</b>	<b>985</b>				<b>1 000</b>
<b>Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance</b>	<b>3</b>				<b>3</b>	<b>2</b>				<b>3</b>
	<b>30 avril 2024</b>					<i>Six mois clos les</i> 30 avril 2023				
Prêts hypothécaires résidentiels	403 \$	- \$	(3) \$	3 \$	403 \$	323 \$	16 \$	(4) \$	(1) \$	334 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 895	743	(563)	(3)	2 072	1 704	445	(377)	(6)	1 766
Cartes de crédit	2 577	853	(772)	(14)	2 644	2 352	664	(528)	(8)	2 480
Entreprises et gouvernements	3 310	477	(320)	(39)	3 428	2 984	165	(88)	3	3 064
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan</b>	<b>8 185</b>	<b>2 073</b>	<b>(1 658)</b>	<b>(53)</b>	<b>8 547</b>	<b>7 363</b>	<b>1 290</b>	<b>(997)</b>	<b>(12)</b>	<b>7 644</b>
Titres de créance au coût amorti	2	-	-	-	2	1	-	-	1	2
Titres de créance à la JVAERG	2	(1)	-	-	1	2	(1)	-	-	1
<b>Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance</b>	<b>4</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>8 189 \$</b>	<b>2 072 \$</b>	<b>(1 658) \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>8 550 \$</b>	<b>7 366 \$</b>	<b>1 289 \$</b>	<b>(997) \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>7 647 \$</b>
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	7 136 \$				7 545 \$	6 432 \$				6 644 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	-				-	-				-
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>7 136</b>				<b>7 545</b>	<b>6 432</b>				<b>6 644</b>
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>1 049</b>				<b>1 002</b>	<b>931</b>				<b>1 000</b>
<b>Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance</b>	<b>4</b>				<b>3</b>	<b>3</b>				<b>3</b>

#### d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2024 et 2023 et pour les trois mois clos à ces dates.

##### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				Trois mois clos les			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	137 \$	212 \$	61 \$	410 \$	129 \$	150 \$	51 \$	330 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	32	(32)	–	–	21	(21)	–	–
Transfert à l'étape 2	(7)	13	(6)	–	(8)	12	(4)	–
Transfert à l'étape 3	–	(8)	8	–	(1)	(3)	4	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(8)	6	–	(2)	(4)	5	–	1
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	7	s. o.	s. o.	7	8	s. o.	s. o.	8
Remboursements nets <sup>5</sup>	(1)	–	–	(1)	(1)	(1)	–	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(1)	(7)	(19)	(27)	(1)	(4)	(3)	(8)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(31)	29	17	15	(28)	30	3	5
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(2)	(2)	–	–	(3)	(3)
Reprises	–	–	1	1	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	1	1	–	2	1	1	1	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>129 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>403 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>334 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	664 \$	1 090 \$	225 \$	1 979 \$	675 \$	916 \$	162 \$	1 753 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	142	(141)	(1)	–	136	(135)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(58)	81	(23)	–	(48)	67	(19)	–
Transfert à l'étape 3	(3)	(62)	65	–	(2)	(49)	51	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(63)	71	2	10	(48)	49	3	4
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	87	s. o.	s. o.	87	99	s. o.	s. o.	99
Remboursements nets <sup>5</sup>	(18)	(24)	(4)	(46)	(1)	(26)	(3)	(30)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(16)	(26)	(16)	(58)	(17)	(23)	(8)	(48)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(55)	148	275	368	(124)	117	165	158
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(370)	(370)	–	–	(254)	(254)
Reprises	–	–	82	82	–	–	73	73
Écart de conversion et autres ajustements	8	9	3	20	5	5	1	11
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>688</b>	<b>1 146</b>	<b>238</b>	<b>2 072</b>	<b>675</b>	<b>921</b>	<b>170</b>	<b>1 766</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	30	55	–	85	37	51	–	88
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>658 \$</b>	<b>1 091 \$</b>	<b>238 \$</b>	<b>1 987 \$</b>	<b>638 \$</b>	<b>870 \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>1 678 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	880 \$	1 325 \$	372 \$	2 577 \$	956 \$	1 198 \$	253 \$	2 407 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	263	(255)	(8)	–	270	(264)	(6)	–
Transfert à l'étape 2	(81)	101	(20)	–	(76)	90	(14)	–
Transfert à l'étape 3	(5)	(239)	244	–	(5)	(179)	184	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(118)	121	6	9	(127)	121	5	(1)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	40	s. o.	s. o.	40	46	s. o.	s. o.	46
Remboursements nets <sup>5</sup>	(8)	1	18	11	34	(6)	15	43
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(10)	(18)	(88)	(116)	(10)	(23)	(65)	(98)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(61)	286	254	479	(135)	284	188	337
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(486)	(486)	–	–	(357)	(357)
Reprises	–	–	83	83	–	–	74	74
Écart de conversion et autres ajustements	15	23	9	47	11	14	4	29
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>915</b>	<b>1 345</b>	<b>384</b>	<b>2 644</b>	<b>964</b>	<b>1 235</b>	<b>281</b>	<b>2 480</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	248	366	–	614	278	361	–	639
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>667 \$</b>	<b>979 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>2 030 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>874 \$</b>	<b>281 \$</b>	<b>1 841 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				Trois mois clos les			
	30 avril 2023							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 139 \$	1 631 \$	529 \$	3 299 \$	1 265 \$	1 356 \$	366 \$	2 987 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	52	(52)	–	–	122	(122)	–	–
Transfert à l'étape 2	(166)	170	(4)	–	(124)	127	(3)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(80)	82	–	(4)	(18)	22	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(18)	51	1	34	(36)	27	–	(9)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	297	s. o.	s. o.	297	265	s. o.	s. o.	265
Remboursements nets <sup>3</sup>	9	(11)	(3)	(5)	28	(18)	(19)	(9)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(161)	(155)	(100)	(416)	(163)	(121)	(106)	(390)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	2	194	190	386	(125)	192	162	229
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(222)	(222)	–	–	(65)	(65)
Reprises	–	–	15	15	–	–	8	8
Écart de conversion et autres ajustements	18	30	(8)	40	33	18	(3)	48
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 170	1 778	480	3 428	1 261	1 441	362	3 064
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	145	147	11	303	150	120	3	273
Solde à la fin de la période	1 025	1 631	469	3 125	1 111	1 321	359	2 791
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>2 902</b>	<b>4 483</b>	<b>1 162</b>	<b>8 547</b>	<b>3 016</b>	<b>3 766</b>	<b>862</b>	<b>7 644</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>4</sup></b>	<b>423</b>	<b>568</b>	<b>11</b>	<b>1 002</b>	<b>465</b>	<b>532</b>	<b>3</b>	<b>1 000</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 479 \$</b>	<b>3 915 \$</b>	<b>1 151 \$</b>	<b>7 545 \$</b>	<b>2 551 \$</b>	<b>3 234 \$</b>	<b>859 \$</b>	<b>6 644 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2024 et 2023 et pour les six mois clos à ces dates.

### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				Six mois clos les 30 avril 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	154 \$	192 \$	57 \$	403 \$	127 \$	140 \$	56 \$	323 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	68	(65)	(3)	—	56	(55)	(1)	—
Transfert à l'étape 2	(17)	28	(11)	—	(14)	23	(9)	—
Transfert à l'étape 3	—	(17)	17	—	(1)	(8)	9	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(14)	13	—	(1)	(11)	11	—	—
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	15	s. o.	s. o.	15	16	s. o.	s. o.	16
Remboursements nets <sup>5</sup>	(2)	—	—	(2)	(2)	(2)	—	(4)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(3)	(12)	(23)	(38)	(2)	(8)	(6)	(16)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(71)	74	23	26	(52)	68	4	20
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(4)	(4)	—	—	(5)	(5)
Reprises	—	—	1	1	—	—	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	1	3	3	(1)	—	—	(1)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>129 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>403 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>334 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	688 \$	1 010 \$	197 \$	1 895 \$	654 \$	896 \$	154 \$	1 704 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	273	(271)	(2)	—	306	(303)	(3)	—
Transfert à l'étape 2	(130)	172	(42)	—	(100)	137	(37)	—
Transfert à l'étape 3	(6)	(122)	128	—	(4)	(95)	99	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(117)	157	4	44	(101)	103	5	7
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	176	s. o.	s. o.	176	198	s. o.	s. o.	198
Remboursements nets <sup>5</sup>	(36)	(45)	(7)	(88)	(23)	(44)	(6)	(73)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(33)	(46)	(26)	(105)	(35)	(47)	(17)	(99)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(126)	294	548	716	(218)	277	353	412
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(717)	(717)	—	—	(520)	(520)
Reprises	—	—	154	154	—	—	143	143
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	(3)	1	(3)	(2)	(3)	(1)	(6)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>688</b>	<b>1 146</b>	<b>238</b>	<b>2 072</b>	<b>675</b>	<b>921</b>	<b>170</b>	<b>1 766</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	30	55	—	85	37	51	—	88
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>658 \$</b>	<b>1 091 \$</b>	<b>238 \$</b>	<b>1 987 \$</b>	<b>638 \$</b>	<b>870 \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>1 678 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	988 \$	1 277 \$	312 \$	2 577 \$	954 \$	1 191 \$	207 \$	2 352 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	509	(494)	(15)	—	569	(558)	(11)	—
Transfert à l'étape 2	(176)	212	(36)	—	(162)	188	(26)	—
Transfert à l'étape 3	(11)	(462)	473	—	(10)	(343)	353	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(226)	260	13	47	(266)	248	10	(8)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	79	s. o.	s. o.	79	97	s. o.	s. o.	97
Remboursements nets <sup>5</sup>	14	6	35	55	62	1	28	91
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(20)	(34)	(172)	(226)	(22)	(41)	(111)	(174)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(236)	586	548	898	(255)	554	359	658
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(930)	(930)	—	—	(671)	(671)
Reprises	—	—	158	158	—	—	143	143
Écart de conversion et autres ajustements	(6)	(6)	(2)	(14)	(3)	(5)	—	(8)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>915</b>	<b>1 345</b>	<b>384</b>	<b>2 644</b>	<b>964</b>	<b>1 235</b>	<b>281</b>	<b>2 480</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	248	366	—	614	278	361	—	639
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>667 \$</b>	<b>979 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>2 030 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>874 \$</b>	<b>281 \$</b>	<b>1 841 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	Six mois clos les							
	30 avril 2024				30 avril 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 319 \$	1 521 \$	470 \$	3 310 \$	1 220 \$	1 417 \$	347 \$	2 984 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	114	(114)	–	–	222	(220)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(283)	290	(7)	–	(283)	289	(6)	–
Transfert à l'étape 3	(16)	(135)	151	–	(9)	(39)	48	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(39)	93	5	59	(64)	51	–	(13)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	568	s. o.	s. o.	568	597	s. o.	s. o.	597
Remboursements nets <sup>3</sup>	17	(19)	(29)	(31)	32	(39)	(43)	(50)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(333)	(254)	(145)	(732)	(351)	(272)	(239)	(862)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(160)	396	377	613	(116)	256	353	493
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(346)	(346)	–	–	(108)	(108)
Reprises	–	–	26	26	–	–	20	20
Écart de conversion et autres ajustements	(17)	–	(22)	(39)	13	(2)	(8)	3
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 170	1 778	480	3 428	1 261	1 441	362	3 064
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	145	147	11	303	150	120	3	273
Solde à la fin de la période	1 025	1 631	469	3 125	1 111	1 321	359	2 791
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>2 902</b>	<b>4 483</b>	<b>1 162</b>	<b>8 547</b>	<b>3 016</b>	<b>3 766</b>	<b>862</b>	<b>7 644</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>4</sup></b>	<b>423</b>	<b>568</b>	<b>11</b>	<b>1 002</b>	<b>465</b>	<b>532</b>	<b>3</b>	<b>1 000</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 479 \$</b>	<b>3 915 \$</b>	<b>1 151 \$</b>	<b>7 545 \$</b>	<b>2 551 \$</b>	<b>3 234 \$</b>	<b>859 \$</b>	<b>6 644 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

**e) INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

## Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 30 avril 2024. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Le resserrement des politiques monétaires contribue à une grande incertitude économique, particulièrement au Canada où le niveau d'endettement des ménages demeure élevé, et risque de continuer à peser sur la croissance économique à court terme et de mener à une hausse modeste du taux de chômage.

### Variables macroéconomiques

	<i>Au</i>					
	<b>30 avril 2024</b>					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T2 2024- T1 2025 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T2 2024- T1 2025 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T2 2024- T1 2025 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>
Taux de chômage						
Canada	6,5 %	6,1 %	5,8 %	5,8 %	7,3 %	7,3 %
États-Unis	4,1	4,0	3,8	3,9	5,1	5,3
PIB réel						
Canada	1,1	1,9	1,5	1,9	(0,8)	2,2
États-Unis	2,0	1,9	2,6	1,9	–	2,2
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) <sup>2</sup>	1,5	2,9	1,9	2,9	(9,6)	3,2
États-Unis (IPP CoreLogic) <sup>3</sup>	3,0	2,7	3,5	2,8	(8,2)	4,0
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	4,25	2,31	4,88	2,44	3,50	1,78
États-Unis	4,94	2,84	5,38	2,94	4,00	2,28
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	3,86	3,21	4,20	3,32	3,67	3,17
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,70	1,81	1,49	1,74	2,40	2,09
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,74 \$	0,80 \$	0,77 \$	0,81 \$	0,71 \$	0,74 \$

<sup>1</sup> Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

<sup>2</sup> Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

<sup>3</sup> L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

## f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

### Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	<b>30 avril 2024</b>	31 octobre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	<b>7 385 \$</b>	7 149 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	<b>6 849</b>	6 658
Écart – en dollars	<b>536 \$</b>	491 \$
Écart – en pourcentage	<b>7,8 %</b>	7,4 %



Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

#### Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 385 \$	7 149 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 403	5 295
<b>Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>1 982 \$</b>	<b>1 854 \$</b>

#### g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 76 millions de dollars au 30 avril 2024 (59 millions de dollars au 31 octobre 2023) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

#### h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

#### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	30 avril 2024			31 octobre 2023		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	284 \$	97 \$	381 \$	286 \$	81 \$	367 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	862	330	1 192	870	287	1 157
Cartes de crédit	337	245	582	359	242	601
Entreprises et gouvernements	234	121	355	264	103	367
<b>Total</b>	<b>1 717 \$</b>	<b>793 \$</b>	<b>2 510 \$</b>	<b>1 779 \$</b>	<b>713 \$</b>	<b>2 492 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

#### NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

##### PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab. Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2024, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 12,3 % (12,4 % au 31 octobre 2023), dont 9,8 % d'actions ordinaires avec droit de vote en circulation, le reste étant constitué d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur totale s'élevait à 23 milliards de dollars (17 milliards de dollars américains) (16 milliards de dollars (12 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2023) selon le cours de clôture de 73,95 \$ US (52,04 \$ US au 31 octobre 2023) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et l'ancien président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 9,9 milliards de dollars au 30 avril 2024 (8,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 194 millions de dollars et 335 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024 (respectivement 241 millions de dollars et 526 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

### Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 mars 2024	30 septembre 2023
Total de l'actif	<b>634 593 \$</b>	644 139 \$
Total du passif	<b>577 180</b>	592 923

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023
Total des produits nets	<b>6 393 \$</b>	6 915 \$	<b>12 466 \$</b>	14 380 \$
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 687</b>	2 072	<b>2 948</b>	4 544
Total des autres éléments du résultat global	<b>749</b>	2 610	<b>4 319</b>	3 331
Total du résultat global	<b>2 436</b>	4 682	<b>7 267</b>	7 875

### Convention sur les comptes de dépôt assurés (CDA)

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1<sup>er</sup> juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 » ou « la convention sur les CDA avec Schwab »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts en sus des obligations à taux fixe est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Au cours du premier trimestre de 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. À la fin du premier trimestre de 2024, Schwab avait racheté la totalité du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et avait versé des frais de résiliation totaux de 337 millions de dollars (250 millions de dollars américains) à la Banque. Ces frais visaient à compenser les pertes subies par la Banque en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette a été comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

### NOTE 8 : TRANSACTIONS IMPORTANTES

#### Acquisition de Cowen Inc.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. L'acquisition a représenté un ajout de 10 793 millions de dollars (7 928 millions de dollars américains) aux actifs et de 10 005 millions de dollars (7 351 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 298 millions de dollars (219 millions de dollars américains) après impôt aux immobilisations incorporelles et 872 millions de dollars (641 millions de dollars américains) au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

La Banque prévoit disposer de certaines entreprises secondaires qui ont été acquises dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Ces entreprises secondaires représentent des groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme étant détenus en vue de la vente et sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et passifs de ces groupes destinés à être cédés sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs et les autres passifs dans le bilan consolidé intermédiaire. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a cédé les anciennes activités de courtage de premier ordre et activités de négociation imparties de Cowen, qui étaient classées comme étant détenues en vue de la vente. Au 30 avril 2024, des actifs de 736 millions de dollars (1 958 millions de dollars au 31 octobre 2023) et des passifs de 320 millions de dollars (1 291 millions de dollars au 31 octobre 2023) étaient classés comme détenus en vue de la vente.

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024	Aux 31 octobre 2023
Créances clients et autres éléments <sup>1</sup>	13 309 \$	13 893 \$
Intérêts courus	5 580	5 504
Actif d'impôt exigible	4 259	4 814
Actif au titre des régimes à prestations définies	936	1 254
Actifs au titre des contrats de réassurance	719	702
Charges payées d'avance <sup>2</sup>	1 607	1 462
<b>Total<sup>2</sup></b>	<b>26 410 \$</b>	<b>27 629 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les actifs liés aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8.

<sup>2</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

**NOTE 10 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et incluent principalement les comptes chèques des entreprises et des gouvernements. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et incluent les comptes d'épargne et les comptes chèques. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2024 s'établissait à 518 milliards de dollars (512 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

**Dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

	Par type			Par pays			30 avril 2024	Aux 31 octobre 2023
	À vue	À préavis	À terme <sup>1</sup>	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	16 583 \$	475 841 \$	136 559 \$	331 478 \$	297 505 \$	– \$	628 983 \$	626 596 \$
Banques	11 986	397	20 080	20 385	11 222	856	32 463	31 225
Entreprises et gouvernements <sup>2</sup>	133 913	188 769	219 643	381 588	157 482	3 255	542 325	540 369
	<b>162 482</b>	<b>665 007</b>	<b>376 282</b>	<b>733 451</b>	<b>466 209</b>	<b>4 111</b>	<b>1 203 771</b>	<b>1 198 190</b>
Détenus à des fins de transaction	–	–	31 221	23 623	2 667	4 931	31 221	30 980
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	–	–	187 885	49 127	70 510	68 248	187 885	191 988
<b>Total</b>	<b>162 482 \$</b>	<b>665 007 \$</b>	<b>595 388 \$</b>	<b>806 201 \$</b>	<b>539 386 \$</b>	<b>77 290 \$</b>	<b>1 422 877 \$</b>	<b>1 421 158 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus<sup>4</sup></b>								
Au Canada							55 617 \$	61 581 \$
Aux États-Unis							72 766	76 376
À l'étranger							–	23
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus<sup>4</sup></b>								
Au Canada							750 584	712 283
Aux États-Unis <sup>5</sup>							466 620	482 247
À l'étranger							77 290	88 648
<b>Total<sup>2, 6</sup></b>							<b>1 422 877 \$</b>	<b>1 421 158 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent une dette de premier rang de 101,1 milliards de dollars (103,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

<sup>2</sup> Comprennent une somme de 66,1 milliards de dollars (57,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

<sup>3</sup> Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 219,9 millions de dollars (142,3 millions de dollars au 31 octobre 2023).

<sup>4</sup> Les dépôts sont répartis par région géographique selon le point d'origine des dépôts.

<sup>5</sup> Comprennent des fonds fédéraux américains déposés de 9,6 milliards de dollars (13,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et des dépôts et avances de la FHLB de 11,0 milliards de dollars (9,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

<sup>6</sup> Comprend des dépôts de 765,0 milliards de dollars (779,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) libellés en dollars américains et de 119,4 milliards de dollars (115,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023) libellés dans d'autres monnaies.

**NOTE 11 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments <sup>1, 2</sup>	7 350 \$	8 314 \$
Intérêts courus	4 867	4 421
Salaires et avantages du personnel à payer	4 166	4 993
Chèques et autres effets en voie de règlement <sup>2</sup>	1 386	2 245
Passif d'impôt exigible	127	162
Passifs d'impôt différé	213	204
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 297	1 244
Obligations locatives	5 116	5 050
Passifs liés aux entités structurées	19 180	17 520
Provisions ( <b>Note 19</b> )	4 448	3 421
<b>Total<sup>2</sup></b>	<b>48 150 \$</b>	<b>47 574 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les passifs liés aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8.

<sup>2</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

**NOTE 12 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS****Émissions**

Le 9 avril 2024, la Banque a émis des billets à moyen terme admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) totalisant 1,75 milliard de dollars qui constituent des titres secondaires de la banque (les « billets »), venant à échéance le 9 avril 2034. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 5,177 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 9 avril 2029 et, par la suite, à un taux équivalent au taux canadien des opérations de pension à un jour composé quotidiennement et majoré de 1,53 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'au 9 avril 2034. À partir du 9 avril 2029, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours.

## NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

### Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les				Six mois clos les			
	30 avril 2024		30 avril 2023		30 avril 2024		30 avril 2023	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>								
Solde au début de la période	1 772,8	25 318 \$	1 830,0	25 094 \$	1 791,4	25 434 \$	1 821,7	24 363 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,4	24	0,7	45	1,0	66	1,1	71
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,6	132	8,9	713	3,3	269	16,8	1 418
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(15,2)	(217)	–	–	(36,1)	(512)	–	–
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>1 759,6</b>	<b>25 257 \$</b>	<b>1 839,6</b>	<b>25 852 \$</b>	<b>1 759,6</b>	<b>25 257 \$</b>	<b>1 839,6</b>	<b>25 852 \$</b>
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>								
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>								
Solde au début de la période	143,6	5 200 \$	159,6	5 600 \$	143,6	5 200 \$	159,6	5 600 \$
Rachat d'actions <sup>1</sup>	(14,0)	(350)	–	–	(14,0)	(350)	–	–
Solde à la fin de la période	129,6	4 850 \$	159,6	5 600 \$	129,6	4 850 \$	159,6	5 600 \$
<b>Autres instruments de capitaux propres<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période et à la fin de la période	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>134,6</b>	<b>10 503 \$</b>	<b>164,6</b>	<b>11 253 \$</b>	<b>134,6</b>	<b>10 503 \$</b>	<b>164,6</b>	<b>11 253 \$</b>
<b>Actions propres – actions ordinaires<sup>3</sup></b>								
Solde au début de la période	0,7	(58) \$	1,1	(103) \$	0,7	(64) \$	1,0	(91) \$
Achat d'actions	26,7	(2 154)	26,5	(2 235)	64,2	(5 250)	46,9	(4 051)
Vente d'actions	(27,1)	2 188	(26,5)	2 239	(64,6)	5 290	(46,8)	4 043
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires</b>	<b>0,3</b>	<b>(24) \$</b>	<b>1,1</b>	<b>(99) \$</b>	<b>0,3</b>	<b>(24) \$</b>	<b>1,1</b>	<b>(99) \$</b>
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres<sup>3</sup></b>								
Solde au début de la période	0,1	(27) \$	0,1	(9) \$	0,1	(65) \$	0,1	(7) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	1,5	(153)	1,0	(185)	3,2	(251)	2,0	(326)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(1,5)	172	(1,0)	184	(3,2)	308	(2,0)	323
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>0,1</b>	<b>(8) \$</b>	<b>0,1</b>	<b>(10) \$</b>	<b>0,1</b>	<b>(8) \$</b>	<b>0,1</b>	<b>(10) \$</b>

<sup>1</sup> Le 30 avril 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 22 (« actions privilégiées de série 22 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 22, pour un coût total de rachat de 350 millions de dollars.

<sup>2</sup> Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

<sup>3</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

### DIVIDENDES

Le 22 mai 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et deux cents (1,02 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2024. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 2024.

### PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, la Banque a émis respectivement 1,6 million et 3,3 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, la Banque a émis respectivement 8,9 millions et 16,8 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et, au cours des trois mois clos le 30 avril 2024, la Banque a racheté 15,2 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 80,10 \$ l'action pour un montant total de 1,2 milliard de dollars. Au cours des six mois clos le 30 avril 2024, la Banque a racheté 36,1 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 81,43 \$ l'action pour un montant total de 2,9 milliards de dollars. Du début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 30 avril 2024, la Banque a racheté 58 millions d'actions dans le cadre du programme.

### NOTE 14 : ASSURANCE

#### a) RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les produits et les charges des activités d'assurance sont présentés à l'état du résultat consolidé intermédiaire respectivement dans les produits des activités d'assurance et les charges afférentes aux activités d'assurance. Les produits nets ou charges nettes afférents aux contrats de réassurance sont présentés dans les autres produits (pertes). Le tableau qui suit présente les éléments composant le résultat des activités d'assurance présenté dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque, qui comprend les résultats liés à l'assurance de dommages et à l'assurance de personnes, ainsi que les résultats afférents aux contrats de réassurance émis et détenus au Canada et à l'échelle internationale.

#### Résultat des activités d'assurance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Produits des activités d'assurance	1 665 \$	1 514 \$	3 341 \$	3 056 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 248	1 118	2 614	2 282
<b>Résultat des activités d'assurance avant les contrats de réassurance détenus</b>	<b>417</b>	<b>396</b>	<b>727</b>	<b>774</b>
Produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus	(31)	(38)	(19)	(84)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>386 \$</b>	<b>358 \$</b>	<b>708 \$</b>	<b>690 \$</b>

Pour les trois mois et six mois clos 30 avril 2024, la Banque a comptabilisé, dans les autres produits (pertes), des charges financières d'assurance respectivement de 58 millions de dollars et 180 millions de dollars (respectivement 59 millions de dollars et 184 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023) se rapportant aux contrats d'assurance et de réassurance. Le rendement des valeurs mobilières à l'appui des contrats d'assurance de la Banque est composé de produits d'intérêts comptabilisés dans les produits d'intérêts nets et de variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres produits (pertes). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, le rendement des valeurs mobilières à l'appui des contrats d'assurance s'est établi respectivement à 35 millions de dollars et 163 millions de dollars (respectivement 56 millions de dollars et 206 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023).

#### b) PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent les montants rattachés au PCR, au PSS et aux autres passifs liés aux assurances.

Le tableau suivant présente les soldes du PCR et du PSS liés aux contrats d'assurance de dommages.

#### Passifs au titre des contrats d'assurance de dommages – PCR et PSS

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2024				Aux 30 avril 2023					
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		Total	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		Total
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque		Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	
<b>Solde au début de la période</b>										
Passifs au titre des contrats d'assurance	630 \$	129 \$	4 740 \$	220 \$	5 719 \$	623 \$	113 \$	4 700 \$	208 \$	5 644 \$
<b>Solde à la fin de la période</b>										
Passifs au titre des contrats d'assurance	630 \$	119 \$	4 723 \$	220 \$	5 692 \$	551 \$	130 \$	4 608 \$	206 \$	5 495 \$

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, la Banque a comptabilisé, au titre des contrats d'assurance de dommages, des produits des activités d'assurance respectivement de 1 305 millions de dollars et 2 631 millions de dollars (respectivement 1 170 millions de dollars et 2 358 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023) et des charges afférentes aux activités d'assurance respectivement de 1 033 millions de dollars et 2 204 millions de dollars (respectivement 925 millions de dollars et 1 903 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023) ainsi que des charges financières d'assurance respectivement de 77 millions de dollars et 198 millions de dollars (respectivement 79 millions de dollars et 200 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023).

Les autres passifs liés aux assurances s'établissaient à 132 millions de dollars au 30 avril 2024 (127 millions de dollars au 31 octobre 2023), ce qui comprend des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes de 112 millions de dollars (124 millions de dollars au 31 octobre 2023).

### c) AJUSTEMENT AU TITRE DU RISQUE NON FINANCIER ET ACTUALISATION

L'ajustement au titre du risque reflète un montant qu'un assureur devrait raisonnablement payer pour éliminer l'incertitude liée à la possibilité que les flux de trésorerie futurs excèdent le montant de la valeur prévue. La Banque a estimé l'ajustement au titre du risque du PSS lié à ses activités d'assurance de dommages au moyen de techniques statistiques, conformément aux principes actuariels reconnus au Canada, de façon à élaborer des observations futures possibles et à avoir un niveau de confiance se situant au 90<sup>e</sup> centile.

Les passifs au titre des contrats d'assurance sont calculés en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus. Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les passifs d'assurance de la Banque sur une période de 1 à 10 ans se situaient entre 5,3 % et 4,9 % au 30 avril 2024 (entre 5,7 % et 5,5 % au 31 octobre 2023).

#### NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 10,4 millions de dollars et 20,5 millions de dollars (respectivement 9,6 millions de dollars et 22,2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023). Pour les trois mois clos les 30 avril 2024 et 2023, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les six mois clos le 30 avril 2024, 2,5 millions d'options sur actions (2,5 millions pour les six mois clos le 30 avril 2023) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,36 \$ l'option (14,70 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2023).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

#### Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023
Taux d'intérêt sans risque	3,41 %	2,87 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue	18,92 %	18,43 %
Rendement de l'action prévu	3,78 %	3,69 %
Prix d'exercice / cours de l'action	81,78 \$	90,55 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur les rendements d'obligations de référence du gouvernement du Canada à la date d'attribution. La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne historique et le rendement de l'action prévu est fondé sur les versements de dividendes au cours du dernier exercice. Ces hypothèses sont évaluées sur une période correspondant à la durée contractuelle des options.

#### NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

#### Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Coût des services rendus – prestations acquises	54 \$	62 \$	1 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(21)	(25)	5	5	6	5
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	3	5	–	–	1	1
Coûts des services passés <sup>2</sup>	35	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	2	3	–	–	1	2
<b>Total</b>	<b>73 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>12 \$</b>

	Six mois clos les					
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
	Coût des services rendus – prestations acquises	108 \$	124 \$	2 \$	2 \$	8 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(41)	(50)	10	10	12	11
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	6	10	–	–	2	2
Coûts des services passés <sup>2</sup>	35	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	4	5	–	–	2	3
<b>Total</b>	<b>112 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>24 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

<sup>2</sup> Se rapportent à l'Association de la caisse de retraite, modifiée au cours du trimestre.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

#### Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2024	2023	2024	2023
Régimes de retraite à cotisations définies <sup>1</sup>	73 \$	62 \$	158 \$	126 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	132	121	329	294
<b>Total</b>	<b>205 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>420 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

<sup>2</sup> Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi que pour certains des autres régimes de retraite à prestations définies importants de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

#### Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies<sup>1, 2, 3</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
	Trois mois clos les					
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	439 \$	(147) \$	13 \$	(3) \$	18 \$	– \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(524)	38	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	24	63	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>(61) \$</b>	<b>(46) \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>– \$</b>

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
	Six mois clos les					
	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril	30 avril
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(685) \$	(529) \$	(23) \$	(27) \$	(25) \$	– \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	276	424	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	200	179	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>(209) \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>(27) \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>– \$</b>

<sup>1</sup> Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

<sup>2</sup> Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

<sup>3</sup> Les montants sont présentés avant impôt.

#### NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

##### Réforme fiscale internationale – Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

L'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées ou quasi adoptées dans certains des pays où la Banque exerce ses activités. Le 2 mai 2024, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-69, qui inclut la *Loi sur l'impôt minimum mondial* mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Les règles entreront en vigueur pour la Banque, au Canada et dans d'autres pays, pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024. La Banque évalue son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier 2.

##### Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au cours du trimestre, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 1 million de dollars pour l'année d'imposition de 2018. Au 30 avril 2024, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 1 661 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 52 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 71 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 784 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.



**NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

**Résultat de base et dilué par action<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2024</b>	30 avril 2023	<b>30 avril 2024</b>	30 avril 2023
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>2 374 \$</b>	3 096 \$	<b>5 124 \$</b>	4 594 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>1 762,8</b>	1 828,3	<b>1 769,8</b>	1 824,4
<b>Résultat de base par action (en dollars canadiens)</b>	<b>1,35 \$</b>	1,69 \$	<b>2,90 \$</b>	2,52 \$
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>2 374 \$</b>	3 096 \$	<b>5 124 \$</b>	4 594 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	<b>2 374</b>	3 096	<b>5 124</b>	4 594
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>1 762,8</b>	1 828,3	<b>1 769,8</b>	1 824,4
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>2</sup>	<b>1,3</b>	2,0	<b>1,4</b>	2,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>1 764,1</b>	1 830,3	<b>1 771,2</b>	1 826,6
<b>Résultat dilué par action (en dollars canadiens)<sup>2</sup></b>	<b>1,35 \$</b>	1,69 \$	<b>2,89 \$</b>	2,52 \$

<sup>1</sup> Les montants pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

<sup>2</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 7,3 millions et 6,7 millions à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 89,14 \$ et 89,93 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 4,9 millions et 4,2 millions à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 92,89 \$ et 93,29 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**NOTE 19 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS**

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ou de transactions importantes autres que les éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

**a) RESTRUCTURATION**

Au deuxième trimestre de 2024, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Dans le cadre de ces mesures, la Banque a engagé des charges de restructuration respectivement de 165 millions de dollars et 456 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2024. Ces charges sont principalement liées : i) aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel, comptabilisées comme provisions; et ii) aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers, comptabilisées essentiellement en diminution des bâtiments.

**b) QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu de nouvelles questions d'ordre juridique ou réglementaire importantes ni de changements importants relativement aux éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autorégulation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2024, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,31 milliard de dollars (de néant à environ 1,44 milliard de dollars au 31 octobre 2023). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

La Banque a répondu aux demandes d'informations officielles et informelles des autorités de réglementation et des organismes chargés de l'application des lois concernant son programme de conformité à la *Bank Secrecy Act* et de lutte contre le blanchiment d'argent, tant en général qu'en lien avec des clients, des contreparties ou des incidents précis aux États-Unis, y compris dans le cadre d'une enquête menée par le département de la Justice des États-Unis. La Banque collabore avec les autorités et poursuit ses efforts pour améliorer son programme de conformité à la *Bank Secrecy Act* et de lutte contre le blanchiment d'argent. Au deuxième trimestre, après avoir discuté avec l'un des organismes de réglementation américains dans le cadre de cette affaire, la Banque a comptabilisé une provision initiale de 615 millions de dollars (450 millions de dollars américains). La Banque prend actuellement part à des discussions sur la réglementation et l'application des lois avec trois organismes de réglementation américains (dont celui mentionné précédemment) et le département de la Justice des États-Unis. La Banque s'attend à ce que des sanctions non pécuniaires et d'autres sanctions pécuniaires soient imposées. Cette provision ne reflète pas le montant global définitif des possibles sanctions pécuniaires et non pécuniaires, qui, pour l'instant, n'est pas connu et ne peut être estimé de façon fiable.

La Banque et certaines de ses filiales ont conclu un accord de principe dans une affaire civile, par suite duquel la Banque a comptabilisé une provision de 274 millions de dollars au cours du trimestre.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

## NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis, les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. À compter du premier trimestre de 2024, certaines activités de gestion d'actifs qui étaient auparavant présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis sont maintenant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. L'information des périodes de comparaison a été ajustée pour refléter le réalignement. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2024 et 2023.

### Résultats par secteur d'exploitation<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros <sup>3</sup>		Siège social <sup>3</sup>		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	<i>Trois mois clos les 30 avril</i>											
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 812 \$	3 377 \$	2 841 \$	3 034 \$	304 \$	258 \$	189 \$	498 \$	319 \$	261 \$	7 465 \$	7 428 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 027	1 027	606	523	2 810	2 543	1 751	919	160	(43)	6 354	4 969
<b>Total des produits</b>	<b>4 839</b>	<b>4 404</b>	<b>3 447</b>	<b>3 557</b>	<b>3 114</b>	<b>2 801</b>	<b>1 940</b>	<b>1 417</b>	<b>479</b>	<b>218</b>	<b>13 819</b>	<b>12 397</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	467	247	380	190	–	1	55	12	169	149	1 071	599
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	1 248	1 118	–	–	–	–	1 248	1 118
Charges autres que d'intérêts	1 957	1 903	2 597	2 022	1 027	963	1 430	1 189	1 390	679	8 401	6 756
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 415	2 254	470	1 345	839	719	455	216	(1 080)	(610)	3 099	3 924
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	676	629	73	189	218	195	94	66	(332)	(220)	729	859
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>4,5</sup>	–	–	183	250	–	–	–	–	11	(9)	194	241
<b>Résultat net</b>	<b>1 739 \$</b>	<b>1 625 \$</b>	<b>580 \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>(737) \$</b>	<b>(399) \$</b>	<b>2 564 \$</b>	<b>3 306 \$</b>

	2024		2023		2024		2023		2024		2023	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	<i>Six mois clos les 30 avril</i>											
Produits (pertes) d'intérêts nets	7 645 \$	6 916 \$	5 740 \$	6 201 \$	589 \$	541 \$	387 \$	1 023 \$	592 \$	480 \$	14 953 \$	15 161 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 078	2 077	1 210	1 083	5 660	5 175	3 333	1 739	299	(637)	12 580	9 437
<b>Total des produits</b>	<b>9 723</b>	<b>8 993</b>	<b>6 950</b>	<b>7 284</b>	<b>6 249</b>	<b>5 716</b>	<b>3 720</b>	<b>2 762</b>	<b>891</b>	<b>(157)</b>	<b>27 533</b>	<b>24 598</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	890	574	765	390	–	1	65	44	352	280	2 072	1 289
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	2 614	2 282	–	–	–	–	2 614	2 282
Charges autres que d'intérêts	3 941	3 766	5 007	4 062	2 074	1 972	2 930	2 072	2 479	2 996	16 431	14 868
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 892	4 653	1 178	2 832	1 561	1 461	725	646	(1 940)	(3 433)	6 416	6 159
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 368	1 299	68	393	385	383	159	165	(617)	(442)	1 363	1 798
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>4,5</sup>	–	–	377	551	–	–	–	–	(42)	(25)	335	526
<b>Résultat net</b>	<b>3 524 \$</b>	<b>3 354 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>2 990 \$</b>	<b>1 176 \$</b>	<b>1 078 \$</b>	<b>566 \$</b>	<b>481 \$</b>	<b>(1 365) \$</b>	<b>(3 016) \$</b>	<b>5 388 \$</b>	<b>4 887 \$</b>

<sup>1</sup> Les montants pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

<sup>2</sup> La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

<sup>3</sup> Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade, la quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>5</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

### Total de l'actif par secteur d'exploitation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Au 30 avril 2024</i>											
<b>Total de l'actif</b>	<b>572 130 \$</b>		<b>563 351 \$</b>		<b>22 522 \$</b>		<b>670 663 \$</b>		<b>138 002 \$</b>		<b>1 966 668 \$</b>	
	<i>Au 31 octobre 2023</i>											
<b>Total de l'actif</b>	<b>560 303 \$</b>		<b>560 585 \$</b>		<b>22 293 \$</b>		<b>673 398 \$</b>		<b>138 560 \$</b>		<b>1 955 139 \$</b>	

<sup>1</sup> Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

**NOTE 21 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

**Produits d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	19 694 \$	16 634 \$	39 260 \$	32 161 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance <sup>1</sup>	965	795	1 898	1 516
	20 659	17 429	41 158	33 677
Évalués ou désignés à la JVRN	2 247	1 797	4 497	3 553
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	90	81	154	133
<b>Total</b>	<b>22 996 \$</b>	<b>19 307 \$</b>	<b>45 809 \$</b>	<b>37 363 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Charges d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2024	30 avril 2023
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	12 504 \$	9 613 \$	24 696 \$	18 283 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	3 027	2 266	6 160	3 919
<b>Total</b>	<b>15 531 \$</b>	<b>11 879 \$</b>	<b>30 856 \$</b>	<b>22 202 \$</b>

<sup>1</sup> Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTE 22 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs, et est désignée banque d'importance systémique intérieure (BISI) et banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Les banques canadiennes désignées BISI doivent respecter les cibles minimales de ratios de fonds propres fondés sur les risques et de ratio de levier du BSIF. Les cibles minimales comprennent un supplément pour les BISI et une réserve pour stabilité intérieure (RSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) fondé sur le risque. Le niveau de la RSI a été augmenté pour s'établir à 3,5 % à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023, ce qui a fait passer respectivement à 11,5 %, 13,0 %, 15,0 % et 25,0 % la cible minimale de ces ratios. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 % pour la Banque. Le 1<sup>er</sup> février 2023, le BSIF a annoncé qu'il apportait des révisions à la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence minimale en vigueur, ce qui a pour effet de fixer les cibles minimales de ratio de levier et de ratio TLAC respectivement à 3,5 % et 7,25 %.

La Banque a respecté toutes les exigences minimales établies par le BSIF pour les six mois clos le 30 avril 2024 à l'égard des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2024 et 31 octobre 2023.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires n'est pas importante pour la Banque.

**Situation des fonds propres réglementaires**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Aux</i>	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	80 841 \$	82 317 \$
Fonds propres de catégorie 1	90 988	92 752
Total des fonds propres	102 973	103 648
<b>Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres</b>	<b>602 825</b>	<b>571 161</b>
<b>Ratios de fonds propres et de levier</b>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,4 %	14,4 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,1	16,2
Ratio du total des fonds propres	17,1	18,1
Ratio de levier	4,3	4,4
Ratio TLAC	30,6	32,7
Ratio de levier TLAC	8,7	8,9

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous : êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit : un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Veuillez communiquer avec les personnes suivantes : <b>Agent des transferts :</b> Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:shareholderinquiries@tmx.com">shareholderinquiries@tmx.com</a> ou <a href="http://www.tsxtrust.com">www.tsxtrust.com</a>
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou  Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : <a href="mailto:web_queries@computershare.com">web_queries@computershare.com</a> Pour accéder à votre compte électronique : <a href="http://www.computershare.com/investor">www.computershare.com/investor</a>
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com](http://www.td.com)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 23 mai 2024, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 8 h HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 23 mai 2024, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 23 mai 2024, jusqu'à 23 h 59 HE, le 7 juin 2024, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.